

*elsa assidon*

## *sahara occidental*

*enjeu pour le nord-ouest africain*

*cahiers libres 350 / françois maspero*



## Sahara occidental

---

La lutte des Sahraouis bouscule depuis des décennies la stratégie impérialiste dans le Nord-Ouest africain. Elle souligne les collusions et avive les rivalités entre les bourgeoisies de la région qui ont longtemps monopolisé la parole en s'appropriant la « question du Sahara ».

À mesure que s'est affirmée l'autonomie de cette lutte, son imbrication dans les problèmes politiques de la région a accru les contradictions propres à chacun de ces régimes.

Cette étude passe au crible les conséquences politiques et économiques de l'expansionnisme marocain et mauritanien et s'interroge sur le soutien algérien au Front Polisario. C'est là l'occasion de poser les jalons d'une analyse de la stratégie impérialiste - et en particulier de celle de l'impérialisme français - dans le Nord-Ouest africain, et d'avancer les éléments d'une interprétation non schématique des bourgeoisies des pays impliqués dans la lutte qui se mène actuellement dans cette région d'Afrique.

Elsa Assidon, 33 ans, d'origine marocaine, vit en France depuis une dizaine d'années. Universitaire et militante anti-impérialiste, ses travaux d'économiste ont été principalement orientés vers l'étude des formations sociale des pays dépendants et des relations économiques internationales. Assistante à l'Université de Paris IX-Dauphine, elle a publié plusieurs articles sur le Maroc dans *Les Temps modernes*, *Le Monde diplomatique* et *Politique-Hebdo*.

François Maspero, 1978

**elsa assidon**

**sahara occidental :  
un enjeu  
pour le nord-ouest africain**

**FRANÇOIS MASPERO  
1, place Paul-Painlevé, V<sup>e</sup>  
PARIS  
1978**

*Photo de couverture :*  
J. Bertolino



## Avant-propos

*En octobre 1977, le gouvernement giscardien, sous prétexte de protéger les coopérants, décide de renforcer le dispositif militaire français dans le Nord-Ouest africain, en Mauritanie et au Sénégal, et d'intervenir directement dans la guerre du Sahara occidental. Dans cette ancienne colonie espagnole que le Maroc et la Mauritanie se sont partagée en 1975, le Front Polisario<sup>1</sup> a refusé l'annexion et le partage du territoire et poursuit sa lutte de libération contre les nouveaux occupants. Les coups portés par la guérilla sont décisifs. Le gouvernement mauritanien de Moktar Ould Daddah finira par sombrer malgré l'aide qu'était venue lui apporter l'impérialisme français en prenant la direction des opérations militaires et en bombardant à plusieurs reprises les colonnes du Front.*

*Ce n'est pas la première fois que l'impérialisme français mène une expédition militaire au Sahara occidental, et le début de ce livre rappelle dans quelles conditions la précédente, celle de 1958, a eu lieu. En examinant les problèmes politiques de la région et les enjeux économiques, on comprend assez vite comment et pourquoi la résistance armée dans cette zone charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire francophone fragilise ce que la bourgeoisie française considère comme sa chasse gardée depuis l'époque coloniale. Toutefois, l'engagement militaire français au Sahara et en Mauritanie n'est pas un phénomène isolé : au Zaïre, à un an d'intervalle, on a assisté à deux opérations éclair ; au Tchad des troupes françaises se battent depuis des années contre l'opposition armée du régime ; à Djibouti, strapontin de la Corne de l'Afrique, les militaires sont restés après l'accession à l'indépendance politique de ce territoire. L'armée reprend ainsi du*

---

1. Front pour la libération de la Saguiet el Hamra et le Rio de Oro, les deux régions qui forment le Sahara occidental.

service aux quatre coins du continent. Pourquoi cette "remilitarisation" de l'impérialisme français ?

Cette question s'ajoute à la liste des interrogations sur la nature et la stratégie de l'impérialisme français. Le Centre d'études anti-impérialistes<sup>2</sup> a entrepris un travail d'information et de réflexion dans ce domaine<sup>3</sup>. Cette contribution consacrée au Sahara occidental tente de le faire avancer et met à profit une expérience personnelle et collective dont il me faut dire quelques mots.

L'arrestation de mon frère, Sion Assidon, militant révolutionnaire marocain, en février 1972, me fit prendre une part active à la mobilisation des Comités de lutte contre la répression au Maroc<sup>4</sup> en faveur des détenus politiques. Cette activité m'amena à aborder les problèmes politiques marocains à travers un éclairage particulier. Ne faisant partie d'aucune organisation politique marocaine, je choisis d'exprimer ma solidarité à la lutte de mon frère et à celle de ses camarades sur le terrain de l'action anti-impérialiste en France. Dans le cadre des Comités se développa un dialogue avec les organisations de l'opposition marocaine intéressées par ce travail de mobilisation. Si l'analyse de la répression amenait dans son sillage une série d'appréciations sur la réalité sociale et politique d'ensemble, ses cibles et son étendue jusqu'en 1974 traçaient clairement les frontières des oppositions de classes.

Puis, bien avant de faire la une de la presse française, la question du Sahara fit irruption au centre des problèmes politiques marocains sous les traits d'une « question nationale ». Au-delà d'un débat sans fin sur la « marocanité » du Sahara, ce qui était en cause pour les forces révolutionnaires marocaines à travers ce problème, c'était l'appréciation de la nature du pouvoir, des alliances avec les forces intermédiaires, de la marge d'autonomie du régime par rapport à l'impérialisme, de la stratégie de celui-ci dans la région... Les divergences jusque-là en discussion devinrent des points de rupture ; une partie de la gauche révolutionnaire estima que le Sahara était marocain par l'histoire et qu'un nouvel Etat comportait le risque d'une balkanisation de la région favorable à l'impérialisme ; une seule organisation, « Ilal Amam », s'engageait en tant que telle dans le soutien à la lutte du Front Polisario.

2. Cedetim, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

3. CEDETIM, *L'impérialisme français*, Maspero, 1978, 192 pages.

4. 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Les partis marocains de l'opposition traditionnelle, pour leur part, qui avaient toujours inclus dans leur programme la « libération du Sahara », emboîtèrent le pas au régime de Hassan II dans une nouvelle « unanimité nationale ».

Du côté de la gauche française, celle de l'ex-Programme commun, l'appui de l'Algérie au Front Polisario devait peser dans sa décision d'opter pour un soutien officiel à la lutte des Sahraouis, au risque de contrarier l'opposition légale marocaine qui était pour elle l'interlocutrice agréée.

Dans ce contexte de division de la gauche marocaine d'une part, de celui de la gauche française d'autre part, motivée par la défense de l'Algérie « progressiste » contre le Maroc « réactionnaire », il m'est apparu nécessaire de poser des jalons d'une réflexion autonome sur la question du Sahara.

Les questions soulevées par l'histoire de la lutte des Sahraouis et par son imbrication dans les problèmes politiques de la région sont nombreuses et importantes : la relation entre Etat, nation et peuple, les alliances passées avec les régimes dits progressistes, la stratégie impérialiste dans le Nord-Ouest africain, l'unité arabe et sa réalité, etc. Ces questions sont communes à bien des mouvements révolutionnaires et, en ce qui concerne le Sahara, les militants de la région, par les réponses qu'ils y apportent, sont en première ligne des vérifications concrètes.

Ces questions se posent également aux militants anti-impérialistes, mais avec la distance qu'imposent les conditions spécifiques de la lutte dans chaque pays, là où ils se trouvent. Traditionnellement, la solidarité anti-impérialiste s'exprime en France comme un soutien à des luttes menées par d'autres et reste coupée de la lutte des classes. Pour les partis de gauche, cela procède d'une analyse, sinon d'une pratique, qui fait de l'impérialisme un phénomène extérieur et d'une de ses manifestations — l'immigration — une réalité à part.

L'internationalisme devient ainsi un élément rapporté. On arrive au même résultat par adhésion idéaliste à une « juste cause ». Pourtant, la référence à la guerre d'Algérie et au passé colonial représente un ferment encore actif de mobilisation contre l'interventionnisme militaire en Afrique.

Pour contribuer à sortir l'activité anti-impérialiste de ces ornières, il importe de trouver les points de convergences susceptibles d'impulser une mobilisation de masse. Avec cette préoccupation, la démarche qui a guidé ce travail de réflexion sur les enjeux de la lutte sahraouie a été d'articuler les questions autour de l'appréciation de la stratégie impérialiste et

en particulier de celle de l'impérialisme français dans le Nord-Ouest africain. Son engagement militaire apparaît étroitement lié à la crise qu'il traverse et n'est en rien extérieur à la lutte des classes en France. L'ennemi commun, celui que les Sahraouis ont fini par trouver et retrouver sur le chemin de leur libération, c'est le capital impérialiste qui tente aujourd'hui de conserver ses positions en faisant payer la crise aux travailleurs et en envoyant ses troupes en Afrique.

En outre, si sur ce continent la concurrence entre les super-puissances prend un tour aigu, les militants anti-impérialistes ne peuvent pour autant ignorer leurs responsabilités par rapport à leur propre impérialisme et passer par pertes et profits son interventionnisme militaire. Au Sahara elles ne font pas la guerre par alliés interposés, du moins pour le moment, et, si concurrence il y a, elle se niche dans les contradictions du régime algérien.

Telles sont les principales idées qui sont développées à partir des éléments d'information que j'ai pu rassembler.

Est-il besoin de préciser que j'ignore si les points de vue que j'exprime ici sont partagés par mon frère emprisonné au Maroc depuis 1972 ?

Ce livre lui est en tout cas dédié ainsi qu'à ses camarades.

E. A.

## 1

# Le Sahara occidental et la décolonisation du Nord-Ouest africain

## I. Il y a vingt ans, l'opération « Ecouvillon »

Le 10 février 1958, l'opération « Ouragan » est déclenchée dans le Sahara sous domination espagnole : c'est l'aboutissement d'un pacte militaire négocié pendant plusieurs mois entre le régime franquiste et le gouvernement français pour rétablir l'ordre dans cette région. La garnison espagnole n'y parvient plus toute seule et, depuis la fin de 1957, elle est repliée sur les trois villes côtières : Villa Cisneros (Dakhla), Cap Juby (Boujdour) et El Ayoun.

Du côté français, l'intervention, baptisée « Ecouvillon », met en ligne 5 000 hommes, 600 véhicules et 70 avions ; du côté espagnol, 9 000 soldats et une soixantaine d'avions sont envoyés sur place. Ces troupes vont combattre les « rebelles » qu'on dit dirigés par l'« Armée de libération » du parti politique marocain l'Istiqlal<sup>1</sup>. Les tribus sahraouies qui avaient été les dernières à résister à l'invasion coloniale<sup>2</sup> renouent avec leur lutte passée. Si les écrits manquent pour connaître précisément les objectifs politiques de la résistance sahraouie

1. Georges CHAFFARD, *Les carnets secrets de la décolonisation*, Calmann-Lévy, 1968, 346 pages, p. 276.

2. Cf. *infra*, p. 15.

à cette époque<sup>3</sup>, le mouvement national marocain, pour sa part, considère que la lutte au Sahara redonnera au Maroc un territoire que le partage colonial lui avait fait perdre.

Confronté à ces luttes de libération, le colonialisme espagnol cherche sa voie dans les reclassements en cours. Il négocie avec Rabat les nouvelles conditions de sa domination dans la partie nord du pays. Les Etats-Unis poussent le régime franquiste à régler à l'amiable le tracé des frontières contestées. En revanche, sur le terrain, les militaires espagnols sont favorables à la manière forte.

Ils reçoivent un appui décisif de la part du lobby colonial et des intérêts financiers français. Il y a d'abord la crainte de voir s'étendre des bases d'appui du F.L.N. algérien et le Sahara tout entier entrer dans l'insoumission au moment où du pétrole a été découvert en abondance. En outre, on prend au sérieux les risques de contagion vers le Sud et l'impérialisme français tient à garder une tutelle directe sur la Mauritanie où de très riches gisements de fer doivent être mis en exploitation à Fort-Gouraud (Zouérate). L'Espagne a proposé que le chemin de fer qui doit évacuer le minerai vers la côte prenne le chemin le plus court et traverse donc le Sahara occidental, moyennant son intérêt à la mise en valeur des ressources minières. Gaston Defferre, ministre S.F.I.O. de la France d'outre-mer, a rappelé récemment qu'il s'était opposé en 1957 à ce projet d'association<sup>4</sup>. Toutefois, ce dernier comme son successeur, Gérard Jacquet, n'oppose qu'une faible résistance au pacte militaire en négociation sous l'égide du général Bourguin qui commande en Afrique occidentale française (A.O.F.).

Fin janvier 1958, un incident (ou une provocation) a lieu près de Fort-Trinquet (Bir-Moghrein) au cours duquel des gnomiers mauritaniens auraient été attaqués par des combat-

3. « La direction de l'A.L.N., seule, était marocaine, les soldats eux étaient sahraouis. Elle était organisée sur une base tribale, et la conscience politique était faible ; certains voulaient la libération du pays, mais les plus nombreux voulaient mener le Djihad, la guerre sainte, comme on faisait dans le passé. Parmi eux, nombreux ont rejoint l'Algérie et la Mauritanie après la défaite parce qu'ils ont refusé d'intégrer l'armée marocaine, certains ont été intégrés à une troupe nomade espagnole. » Témoignage d'Ahmed Ould Kaïd, in *Le dossier du Sahara occidental*, Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), B.P. 236, 75264 Paris Cedex 06.

4. Gaston DEFFERRE, « Le gendarme de l'Occident », *Le Monde*, 12 janvier 1978.

tants de l'Armée de libération nationale (A.L.N.) marocaine. Le gouvernement Félix Gaillard tient là un alibi pour justifier l'intervention : une menace pèse sur la Mauritanie, le droit de suite au Sahara peut être invoqué.

Mais il n'aura pas besoin de le faire : deux jours avant le début de l'opération « Ecouvillon », l'aviation française bombarde des bases du F.L.N. à Sakiet Sidi Youssef en Tunisie. Pendant que cette nouvelle expédition militaire polarise l'attention de l'opinion publique internationale, l'opération de ratissage commence au Sahara occidental par des manœuvres combinées des armées française et espagnole : les troupes franquistes se mettent à partir des villes côtières, tandis que les unités françaises pénètrent dans le territoire à partir de plusieurs postes mauritaniens et de Tindouf. L'aviation française assurera le transport et le largage d'une compagnie de parachutistes espagnols. En quinze jours tout est terminé, une partie des populations a fui devant le corps expéditionnaire et a trouvé refuge dans les pays voisins.

Le secret de cette intervention sera bien gardé. Début mars, Gérard Jacquet se rend à Atar, en Mauritanie, et évoque les récentes « opérations de police ». Quand les informations commenceront à filtrer dans la presse internationale, l'impact en sera faible. Au Maroc, on est tout aussi discret : le gouvernement se contente de protester contre les mouvements des troupes françaises stationnées au sud du pays et mentionne les déplacements de militaires espagnols. Il est difficilement imaginable que le gouvernement marocain, ou tout au moins une partie de celui-ci, ignorait ce qui se passait au Sahara.

## II. Un point d'histoire

L'intervention de l'armée française dans un territoire sous domination espagnole est dans la continuité de l'histoire de la colonisation de la région. Depuis le début du siècle, la « pacification », de Tanger jusqu'au Sénégal, est l'« œuvre » des troupes françaises. Les traités signés de 1900 à 1904 entre grandes puissances attribuent à l'Espagne la zone nord du Maroc et les deux régions qui formeront le Sahara occidental, la Saguiet el Hamra et le Rio de Oro (Wadi Dahab). Celles-ci

resteront les derniers foyers de résistance à la pénétration coloniale du Nord-Ouest africain. L'insoumission des populations locales non seulement empêche l'Espagne de contrôler ce territoire mais également menace les positions de la France dans la région : ainsi, l'un des chefs de tribus les plus prestigieux, Cheikh Ma el Aïnin, veut libérer le Maroc du joug des envahisseurs étrangers ; l'expédition qu'il dirige est stoppée à Marrakech en 1910 par les troupes coloniales françaises. Le Sahara devient alors une base arrière de la résistance : des actions armées partent en direction de la Mauritanie, du Sud-Maroc et de l'Algérie. Le colonisateur français finira par « pacifier » lui-même ce territoire et y installer l'Espagne en 1936.

#### LA RÉSISTANCE DES TRIBUS A LA PÉNÉTRATION COLONIALE

« La conquête du Sahara ne s'est pas faite selon un plan général, mais plutôt par tâtonnements et des deux côtés à la fois. Par les rives du désert, coloniaux et militaires poussent leurs pions vers le Sud et le Nord jusqu'à ce qu'ils se rencontrent. Cette conquête va se heurter à une telle résistance qu'il faudra plus de quatre-vingts années au colonisateur français avant de réussir à "pacifier" la région. Commencée en 1852 par la partie algérienne du Sahara, elle ne s'achève qu'en 1934 lorsque les troupes françaises installent le colonisateur espagnol au Sahara occidental devenu zone de repli pour les résistants de la région. Partout, que cela soit au Tchad, au Niger, au Soudan français, en Mauritanie, au Sahara occidental ou en Algérie, la résistance des populations sahariennes à la pénétration militaire française donne lieu à d'importants combats.

« Après avoir conquis les régions sahéliennes du Soudan, du Niger, et avoir pris position au nord et à l'est du Tchad, la France commence, au début de ce siècle, la pénétration militaire en Mauritanie. D'abord dirigée par Coppolani, jusqu'à son assassinat en 1905, elle est ensuite poursuivie par Gouraud qui reçoit pour mission de s'emparer de l'Adrar, zone montagneuse située au centre de la Mauritanie, où se concentrent les tribus menant la résistance.

« L'occupation de l'Adrar en 1909, si elle met un terme à la conquête proprement dite, ne fera que déplacer le problème de la résistance qui se replie au Sahara occidental où elle rejoint un certain nombre de tribus ayant le contrôle d'un territoire que les Espagnols n'occupent pas véritablement. En effet, ces

derniers sont simplement cantonnés dans trois villes côtières : El Ayoun, Villa Cisneros et Cap Juby. Dorénavant, c'est à partir de Smara que va être dirigé, pendant plusieurs années, sous l'impulsion de Cheikh Ma el Aïnin et de sa famille, le harcèlement contre les troupes françaises.

« A la suite de plusieurs accrochages violents et meurtriers, une action de représailles est décidée par les militaires français. <sup>報復</sup> Le 9 février 1913, une colonne, composée de 400 fusils et dirigée par le lieutenant-colonel Mouret, part en direction de Smara. Son objectif est de tenter de détruire ce qui est devenu, dans le cadre de la région, le centre de la résistance à la colonisation française. Après un raid de plusieurs centaines de kilomètres à travers le Sahara occidental, alors territoire inconnu pour l'armée française, cette colonne atteint Smara, vide de ses habitants, et détruit une partie de la ville. C'est au retour, le 9 mars, que va être livré entre la colonne et les résistants sahraouis un des plus importants combats ayant eu lieu, à cette époque, en Afrique occidentale française. L'oued Tagliat verra la "victoire" de la colonne dirigée par les militaires français qui font subir de sévères pertes aux quelque 1 000 Sahraouis présents.

« Malgré les actions de représailles, la constitution d'unités méharistes et la mise sur pied d'un commandement militaire unifié entre les régions sahariennes (algérienne, soudanaise et mauritanienne), les Français ne réussiront pas à faire face à ce qui est déjà perçu, au début de ce siècle, comme le problème du Sahara espagnol.

« En effet, les Français sont placés dans la situation paradoxale suivante : au milieu d'une zone colonisée et à peu près "pacifiée" par la France se trouve un territoire, sous administration espagnole, à partir duquel partent des actions de résistance contre la présence française en Mauritanie et en Algérie. En fin de compte, il faudra que la France exerce, à deux reprises, une importante pression sur l'Espagne pour convaincre cette dernière d'instaurer une coopération militaire franco-espagnole destinée à faire régner l'ordre au Sahara occidental.

« C'est en 1934 que cette coopération militaire franco-espagnole voit le jour. En vertu du principe énoncé par Coppolani : "Celui qui tient les palmeraies tient les nomades", la France aide l'Espagne à occuper les "villes" de l'intérieur du Sahara occidental. En 1936, l'Espagne contrôle le territoire, mais pour peu de temps. »

Extrait du rapport de Thomas Jallaud au colloque de Massy (1<sup>er</sup> et 2 avril 1978) de la Ligue française pour les droits et la libération des peuples, in *Sahara occidental, un peuple et ses droits*, L'Harmattan, Paris, 1978, p. 125-126.

### III. Revendication territoriale et lutte politique au Maroc

« Si le Maroc est indépendant, il n'est pas complètement unifié. Il faut compléter l'indépendance du Maroc. Les frontières du Maroc se terminent au Sud à Saint-Louis du Sénégal. Il faut lutter jusqu'à l'union totale<sup>5</sup>. » C'est Allal el Fassi, héraut du « Grand Maroc », qui parle. Il est l'un des leaders de l'Istiqlal, première force politique du pays, qui a mené la lutte pour l'indépendance. Mais la « libération du Sahara et de la Mauritanie » n'a pas la même signification pour tout le monde et elle est étroitement imbriquée dans la lutte politique qui se déroule au Maroc depuis 1956.

En effet, au moment de l'opération « Ecouvillon », cohabitent dans le gouvernement les différentes composantes de l'Istiqlal et de la réaction (grands propriétaires fonciers, bourgeoisie commerçante alliée aux intérêts coloniaux) dont le Palais est le porte-parole derrière une façade d'arbitre. Cette « unité nationale », qui écarte provisoirement et timidement les anciens collaborateurs de la colonisation, n'est qu'apparente et recouvre des rapports de forces en pleine évolution. Ainsi, deux armées coexistent : l'A.L.N. de l'Istiqlal et l'armée officielle, les Forces armées royales (F.A.R.). La première est formée d'anciens résistants qui ont conservé leurs armes<sup>6</sup> ; elle sera peu à peu décimée par la seconde ou dispersée, en particulier à l'occasion des séditions locales qui éclatent pendant cette période. Quant aux F.A.R., elles sont créées en 1956 par Hassan II, alors prince héritier, avec les cadres ayant servi dans les troupes coloniales françaises et espagnoles (et pour quelques-uns dans le mouvement national), avec l'aide de l'ancienne métropole et des Etats-Unis ; leur devise « Dieu, la Patrie, le Roi » indique clairement de quelle légitimité cette armée se réclame.

Le principal atout de la réaction va être d'exploiter les contradictions du mouvement national. A l'origine parti de notables (intellectuels et commerçants), l'Istiqlal devient au début des années 1950 une organisation de masse, à dominante citadine et dont l'audience s'élargit avec la poussée de prolétarianisation que connaît le pays. La direction reste aux mains des anciens, pour la plupart des bourgeois (Ahmed Bala-

5. Discours du 18 juin 1956, in Attilio GAUDIO, *Allal el Fassi ou l'histoire de l'Istiqlal*, Alain Moreau, Paris, 1972, 365 p., p. 261.

frej, Mohamed Lyazidi, Mohamed Laghzaoui) parmi lesquels Allal el Fassi occupe une place particulière de leader, sans fonction politique précise. L'exil et l'emprisonnement des dirigeants en 1952 renforceront leur prestige tout en creusant le fossé qui les sépare des cadres locaux élus dans les sections du parti qui, eux, se recrutent parmi les petits commerçants, les employés, les fonctionnaires subalternes et les ouvriers<sup>7</sup>.

Une fois l'indépendance politique acquise, les intérêts de classe deviennent déterminants et les forces centrifuges l'emportent au sein de l'Istiqlal. La participation au gouvernement ne sera pas acceptée au prix des mêmes concessions, ce qui se reflète en 1959 par une scission dans le parti, la « gauche » avec Medhi Ben Barka et Abdallah Ibrahim créant l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.). Quand, en 1960, le mouvement national est complètement éliminé du pouvoir, la base de l'Istiqlal connaît déjà une dispersion certaine : elle s'est également rétrécie avec la répression ou par l'intégration aux institutions officielles nouvelles.

Les contradictions du pouvoir se reflètent dans les positions qui apparaissent sur le Sahara occidental et la Mauritanie. Pour les forces progressistes du mouvement national, la lutte anticoloniale doit être poursuivie, au nom de la solidarité arabe et islamique, pour débarrasser tous les pays du Maghreb du colonialisme européen. Cette aspiration, récupérée par la réaction, finit par glisser vers une revendication territoriale.

Déjà, la façon dont celle-ci est formulée par Allal el Fassi fait de lui le porte-parole d'une bourgeoisie qui veut, avec l'indépendance politique, le pouvoir politique pour elle-même. Le dirigeant de l'Istiqlal avait participé en décembre 1947 à la création d'un « Comité pour la libération du Maghreb arabe », écrit un ouvrage sur les mouvements nationalistes dans les trois pays et était au Caire, où il s'était réfugié, un ténor de l'anticolonialisme dans le cadre de l'unité arabo-islamique. Une fois le pied sur l'étrier du pouvoir, la libération du Maghreb devenait, en 1956, le « Grand Maroc » (Maroc se dit aussi Maghreb en arabe).

6. « L'armée de libération et la résistance connaissent tous leurs membres, recensés, organisés, pourvus de cartes d'identité individuelles », *Allal el Fassi, ibidem*.

7. Robert REZETTE, *Les partis politiques marocains*, Armand Colin, Paris, 1955, 404 pages, p. 318-323.

Pour rassurer l'impérialisme français, les « officiels » de l'Istiqlal, de leur côté, se démarquent rapidement des partisans de l'action directe. Ahmed Balafrej, alors ministre des Affaires étrangères, désavoue les actions armées de l'A.L.N. : lors d'une visite à Dakar en mars 1957, il déclare que le gouvernement marocain ne prend pas à son compte les activités des « éléments incontrôlés » (l'A.L.N. vient en effet de faire parler d'elle au Sahara). Quelques jours après, il confirme cette déclaration au cours d'une interview à Radio-Dakar et il ajoute que le Maroc n'a pas de visées expansionnistes ; ce qui l'intéresse surtout c'est de préciser ses frontières.

Toutefois, le 29 septembre 1957, le chef du gouvernement, Bekkaï, précise à Alhucemas la revendication marocaine sur le Sahara et Ahmed Balafrej fait de même le 9 novembre 1957. Le lendemain est créée une direction des Affaires sahariennes au ministère de l'Intérieur.

En ce qui concerne le Palais, les « droits historiques » sont parfois évoqués au cours de discours officiels, mais il faudra attendre le 25 février 1958 — « Ecouvillon » vient de se terminer — pour que Mohammed V précise à M'Hamid (extrême sud du pays) le territoire revendiqué en énumérant les tribus sahariennes auxquelles il s'adresse comme à de « fidèles sujets »<sup>8</sup>. Derrière les mots se profile le mirage de la reconstitution d'un empire : le « Grand Maroc » donnerait à la monarchie et à la bourgeoisie une puissance nouvelle dont elles ont toutes deux besoins pour asseoir leur pouvoir tout en présentant à l'impérialisme des garanties substantielles.

Entre-temps, une négociation officielle est menée avec le régime franquiste ; elle aboutit dans les premiers jours d'avril à la cession de la zone septentrionale du Sahara, peuplée par les tribus Tekna ; cette zone devient la province de Tarfaya où les F.A.R. s'installent aussitôt pour y maintenir l'ordre. Le régime marocain recevait ainsi le prix d'une complicité tacite ; l'entreprise pétrolière italienne E.N.I. était déjà prête à se lancer dans la prospection pétrolière de la nouvelle province.

Avant la fin de ce même mois d'avril 1958 est créée une commission consultative pour la « question des frontières » ; elle est composée de « Mehdi Ben Barka (Istiqlal) ; Mahjoub

8. Philippe HUSSON, *Les frontières terrestres du Maroc*, Paris, 1960, 128 p., p. 49.

ben Seddik (Union marocaine du travail) ; Hadj Mohamed Tetouani (représent des oulemas) ; Mehdi Ouazzani (Union marocaine du travail) ; Fadil El Mouquit (Parti démocratique pour l'indépendance) ; Ali Bou Aïda (gouverneur de la province de Tarfaya) ; Cheikh Mohamed Al Imam Ma el Aïnin ; Allal el Fassi (Istiqlal) ; Fquih Mohamed el Basri (Conseil de la Résistance) ; Abdelkébir el Fassi, Abdelaziz ben Horma Ould Babana<sup>9</sup> »<sup>10</sup>.

Toutes les forces politiques du pays sont donc représentées<sup>11</sup>. Cette institutionnalisation conclut un marché de dupes. Les représentants de la gauche du mouvement national se prêtent à cette unanimité. Il est clair déjà qu'ils sont prisonniers de leurs propres carences politiques quand ils prétendent poursuivre une lutte anticoloniale pour la construction d'un « Maghreb des peuples ». Mais le fossé s'est creusé entre une tactique au jour le jour de compromis gouvernementaux des « politiques » et la pression militaire de l'A.L.N.<sup>12</sup>. Cette pression entretient l'illusion d'une présence active de la « base », présence d'autant plus illusoire que beaucoup d'anciens résistants sont mobilisés au Sahara, loin des centres vitaux du pays... En l'absence d'objectifs politiques précis, tous sont devenus vulnérables, qu'ils soient « politiques » ou « militaires ». Ces derniers furent peu à peu décimés ou réduits à la clandestinité et à l'exil.

Dans l'« autocritique » que Ben Barka fera de cette période plus tard, il explique : « Nous sommes entrés dans le jeu colonial, en substituant à l'objectif fondamental de la lutte qui commençait à devenir de plus en plus clair dans l'esprit des militants un autre à la fois plus facile à saisir sur le coup et en même temps plus trompeur à la longue. (...) »

« Le résultat réel a été que le compromis politique a été conçu et présenté comme une pause révolutionnaire. Il était entendu que, pendant cette pause, le Mouvement national,

9. Notable, ancien député de l'administration coloniale en Mauritanie aux ambitions déçues, rallié à Allal el Fassi en 1956, aujourd'hui « conseiller » du président du Gabon Omar Bongo.

10. Philippe HUSSON, *op. cit.*, p. 50.

11. La présence dans cette commission d'un des descendants de Ma el Aïnin indique la préoccupation du régime marocain de trouver dans l'histoire de la région une légitimation de ses revendications territoriales (cf. *infra* p. 61, la question des « liens d'allégeance »).

12. L'U.N.F.P. gardera cette qualité entre les « politiques » et les « militaires » ; ces derniers seront appelés « basristes », du nom du résistant Fquih Mohamed el Basri.

artificiellement gonflé, allait être réorganisé, qu'il allait s'intégrer les secteurs qui lui échappaient. Mais toutes ces mesures, entreprises de bonne foi, mais n'étant pas conçues en fonction d'une stratégie globale, allaient jouer dans un sens négatif et pourrir le Mouvement national.»

Et il ajoute : « Ai-je besoin de vous rappeler toutes les batailles que nous avons dû mener de 1956 à 1960, sans que le peuple n'en sache rien ? Tout se passait dans les villas des bonzes du parti Istiqlal ou entre les murs du Palais et rien ne transpirait<sup>13</sup>. »

De son côté, la réaction capitalise ses acquis. Le 8 mai 1958, Mohammed V prononce un discours qui fixe les étapes d'un programme constitutionnel ; il entend conserver la haute main sur les affaires du pays et favoriser l'essor de formations nouvelles, telles que le « Mouvement populaire »<sup>14</sup>, pour contrebalancer l'Istiqlal...

#### IV. Les enjeux impérialistes

En 1958, les agents directs du colonialisme traditionnel (bureaucratie coloniale, sociétés commerciales, plantations et armée) occupent une place importante dans la domination impérialiste française. Ils subissent les assauts des luttes de libération et ont amorcé leur déclin. En revanche, le grand capital bancaire et industriel montrera une certaine capacité à s'adapter à de nouvelles alliances avec les forces politiques locales naissantes et à s'orienter vers de nouveaux secteurs de production.

L'opération « Ecouvillon » reflète cette structure bicéphale de l'impérialisme français ; malgré le caractère colonial de l'expédition, c'est le capital financier métropolitain qui en sera directement bénéficiaire. Sur le moment, elle satisfait une armée coloniale qui rêve d'en découdre avec les « rouges » de l'Istiqlal<sup>15</sup> depuis l'indépendance marocaine ; elle

13. Mehdi Ben BARKA, *Option révolutionnaire*, Maspero, Cahiers libres 84-85, Paris, 1966, 164 p., p. 41.

14. Parti de Mahjoubi AHARDANE, créé en 1957, il est d'abord réprimé, puis la monarchie comprend l'intérêt qu'il représente : conservateur, à implantation rurale, violemment hostile à l'Istiqlal dès le départ, il constituera un maillon important de l'alliance des classes dominantes par la suite.

15. Les militaires en particulier perçoivent les mouvements de libé-

conforte les partisans du maintien de l'ordre et de la tutelle directe au moment où se développe l'insurrection algérienne. Toutefois, le bénéfice concret et direct de l'opération pour l'exploitation coloniale traditionnelle ira surtout aux Espagnols qui vont contrôler plus étroitement le Sahara occidental ; au début des années 1960, quand seront découverts les gisements de phosphate, ils développeront tardivement dans ce territoire un colonialisme de peuplement.

Pour le capital financier français, la mise en valeur des gisements miniers et pétroliers que l'Afrique recèle, en particulier ceux du Sahara algérien, lui ouvre des perspectives nouvelles de défendre sa place sur le Marché commun naissant. S'il espère encore conserver l'Algérie et sa partie saharienne, il expérimente alors les deux formes de domination qu'il généralisera en Afrique : en Mauritanie est mis en place le néo-colonialisme caricatural des indépendances négociées dans la logique de la loi-cadre Defferre où l'alliance avec la classe dominante locale — elle-même dirigée par les fonctionnaires de l'administration coloniale — est un préalable à la constitution de l'Etat indépendant. Au Maroc où la situation politique n'est pas stabilisée mais où l'indépendance a laissé pratiquement intacte la domination du capital étranger, celui-ci ménage une transition vers le néo-colonialisme en pesant dans les rapports de forces politiques internes ; l'alliance néo-coloniale est alors en voie de constitution.

Dans ce nouveau contexte les expéditions militaires ne sont plus faites pour précéder les colons mais pour mettre en place les nouvelles formes de domination impérialiste qui associent les investisseurs privés, la Banque mondiale et l'Etat sous couvert d'« aide ».

#### a) Les découvertes minières et pétrolières

La vocation de l'Afrique comme réservoir de matières premières se confirme après la Deuxième Guerre mondiale. Les livraisons de produits agricoles augmentent rapidement au cours de la première moitié des années 1960. En plus de la fourniture de subsistances à bon marché, les découvertes

ration nationale qui se développent dans les pays dominés (notamment ceux qui se réclament du panarabisme et panislamisme) comme susceptibles de renforcer le « camp communiste » au détriment de l'Occident.

minières vont désormais associer l'Afrique plus étroitement au développement industriel français ; toutefois, la mise en valeur des gisements reste subordonnée à la disponibilité d'une énergie à bon marché pour les produits électro-industriels (aluminium, carbure de silicium, carbure de calcium, magnésium, ferro-manganèse...), productions sur lesquelles reposent de plus en plus les technologies modernes dans la métallurgie lourde et de transformation.

Etant donné la pénurie d'énergie à bon marché sur le territoire métropolitain et son poids dans les prix de revient (qui peut aller jusqu'au quart du total pour les produits mentionnés), les groupes industriels envisagent la constitution d'unités qui traiteraient la matière première sur place ; c'est ainsi que les sociétés Ugine et Péchiney<sup>16</sup> construisent un barrage et une usine d'électrolyse à Edéa, au Cameroun, pour le traitement de l'alumine ; en Nouvelle-Calédonie l'importation du charbon et du coke pour la transformation du nickel est remplacée par l'énergie hydro-électrique fournie par un barrage que l'Etat français finance en 1955 sur fonds budgétaires. Mais si les réductions de coûts sont importantes<sup>17</sup>, une telle stratégie suppose l'assurance que l'empire colonial de l'époque puisse être maintenu et la montée des luttes en Afrique entame les illusions qui persistent encore à ce sujet.

On en reste donc à l'exploitation des matières premières. Tout au plus la croissance de la demande industrielle de produits énergétiques pousse-t-elle les prospections, notamment en Afrique du Nord.

Le Maroc reste parmi les pays africains sous tutelle coloniale le principal fournisseur de minerais ; premier fournisseur de phosphate, il est le seul pays sous l'administration française à fournir du manganèse après la guerre ; pour les besoins de la reconstruction, le rythme d'extraction s'est nettement accéléré de même que pour le cobalt et le charbon. La prospection du sous-sol s'est orientée vers les confins maroco-algériens à partir de 1933, date à laquelle, juste après la découverte du charbon, un forage donna des résultats positifs dans le Djebel Tselfat près de Meknès ; c'est ainsi que du charbon

16. Non fusionnées à l'époque.

17. « On a calculé que la transformation du nickel, au lieu de son exportation à l'état brut, triplait le chiffre d'affaires de la société. » René OHHFHER, *Coopération économique franco-africaine*, Sirey, Paris, 1958, p. 97.

fut découvert à Colomb-Béchar, du manganèse à Guettara, d'abondantes réserves de fer à Tindouf. En mars 1954, du gaz jaillit près d'In Salah, gisement qui perdra de son importance par la suite avec la découverte du puits de Hassi-Rmel et de Timmimoun. Mais, surtout, le jaillissement de pétrole en abondance à Hassi-Messaoud ouvre tout d'un coup des perspectives nouvelles pour l'économie métropolitaine : on estime alors que les réserves algériennes assureront l'autonomie en carburant de la métropole jusqu'en 1962<sup>18</sup>. Le Sahara est devenu « la nouvelle Sibérie de l'économie française »<sup>19</sup> et il est promis à une « conquête de l'Ouest ».

Le 10 janvier 1957, une loi crée une « Organisation commune des régions sahariennes » (O.C.R.S.) dont l'objet est la mise en valeur, l'expansion économique et la promotion sociale des régions sahariennes de la République française. L'article 22 de la loi précise : « La mise en valeur du Sahara ne peut s'effectuer qu'en symbiose avec les territoires périphériques. » On est alors sûr que le flanc atlantique et le sud du désert recèlent des réserves non moins prometteuses. En Mauritanie, un important gisement de fer a déjà été découvert et un consortium international est sur les rangs.

### b) L'indépendance concédée en Mauritanie

A la Kedia d'Idjill le minerai qui doit être extrait est d'une teneur exceptionnelle (60-65 % contre 30-35 % pour la « minette » lorraine). Disposer de cette matière première de qualité, dont le coût est intéressant malgré les frais de transport, doit faciliter les reconversions prévues dans la sidérurgie<sup>20</sup>. Reste à s'assurer cette source d'approvisionnement. « La Mauritanie, jusqu'à la loi Defferre, était la chasse gardée d'une équipe qu'on appelait ironiquement le "consortium" et qui comprenait le sénateur Razac, inscrit à Paris au groupe M.R.P. ; la famille Cheick Sidya de Boutilimit ; les

18. Déclaration de Max Lejeune, ministre du Sahara, le 31 août 1957 devant l'Association des journalistes d'outre-mer.

19. Louis ARMANT, *Le Sahara et la vocation industrielle de l'Europe*, La Table ronde, mai 1957.

20. Le capitalisme français était relativement retardataire par rapport aux sidérurgistes américains, allemands et à la sidérurgie japonaise naissante dans l'échelle de la concentration du capital. Usinor, qui, dès 1960, commence la construction de l'usine de Dunkerque, sera dès le départ actionnaire de la MIFERMA (Mines de fer de Mauritanie), cf. *infra*, p. 25.

représentants de la société Lacombe, détentrice du monopole des transports sur tout le territoire ; le secrétaire général du gouvernement, M. Poulet, fonctionnaire quasi inamovible ayant fait de la Mauritanie son fief d'élection. (...) Quand le vote de la loi-cadre a provoqué l'installation d'un conseil de gouvernement et d'institutions de semi-autonomie, le "consortium" a cru trouver un "poulain" fidèle en la personne d'un jeune avocat alors en stage à Dakar, M<sup>e</sup> Moktar Ould Daddah. »<sup>21</sup>

L'opération « Ecouvillon » est faite au nom de la défense de la Mauritanie pour la mettre à l'abri de l'« expansionnisme marocain »<sup>22</sup>. Elle fait alors partie de l'A.O.F. dont le centre est Dakar, et l'impérialisme souhaite qu'elle y reste. Toutefois, les féodaux locaux sont réservés quant à leur intégration dans un ensemble dominé par l'Afrique noire<sup>23</sup>. S'appuyant sur ces réticences, Ould Daddah se fait l'avocat de l'indépendance tout en se portant garant du développement des intérêts impérialistes dans le pays.

Le rétablissement de l'ordre dans le Sahara occidental, dont la frontière passe près du gisement de la Kedia d'Idjill, permet de rassurer les investisseurs et d'obtenir de la Banque mondiale, dont une mission visite la région en avril 1958, un financement sur la construction du chemin de fer qui évacuera le minerai jusqu'à la côte de Fort-Trinquet (Zouérate) à Port-Etienne (Nouadhibou).

Une fois l'accord obtenu, la nouvelle domination impérialiste sur la Mauritanie est mise en place : si, en 1958, 85 % du budget mauritanien est couvert par le budget métropolitain, la tutelle néo-coloniale va s'organiser autour de la nouvelle société, la MIFERMA (Mines de fer de Mauritanie) qui sera inaugurée en 1963, soit trois ans après l'indépendance politique. Une fiscalité avantageuse lui permettra de limiter ses contributions au budget local (un tiers des recettes), alors qu'elle gèrera 80 % des devises du pays et un budget d'investissement deux fois supérieur à celui de l'Etat lui-même<sup>24</sup>.

21. G. CHAFFARD, *op. cit.*, p. 256-257.

22. *Bulletin de l'Afrique française et du Comité Maroc*, mars-avril et septembre-octobre 1958.

23. C'est une des principales raisons du ralliement, d'ailleurs provisoire, de certains d'entre eux aux thèses marocaines. Cf. Philippe HUSSON, *op. cit.*, p. 69-70.

24. Jusqu'à la nationalisation de la société en 1974, l'impérialisme français, tout en conservant le contrôle financier, ouvrira le capital à

### c) La transition vers le néo-colonialisme au Maroc

Alors qu'il porte la Mauritanie sur les fonts baptismaux avec le parrainage de la MIFERMA, le grand capital financier français qui reste dans l'expectative au Maroc sait déjà, en 1958, que rien n'est perdu pour lui. Au début des années 1950, il a massivement investi dans l'industrie minière et de transformation ; une fois le choc de l'indépendance passé, il constate que le nouveau gouvernement, gauche comprise, ne porte pas atteinte à ses intérêts fondamentaux. Les financiers de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas), dont les ramifications s'étendent à presque tous les secteurs de l'économie marocaine, n'ignorent rien de la lutte politique qui se livre autour du pouvoir et y ont déjà de solides alliés. L'intervention « Ecouvillon », si elle donne une satisfaction immédiate aux « coloniaux », constitue surtout, vue du Maroc, un épisode qui, comme on l'a vu, pèse dans la lutte politique interne. En outre, la lutte de libération nationale, que la fraction la plus radicalisée de l'Istiqlal tente de mener, n'entame que faiblement la domination de l'impérialisme français et ses propres limites favorisent l'alliance de classes sur laquelle celui-ci s'appuiera désormais dans le pays.

L'indépendance politique a renvoyé dans leur foyer une foule de petits fonctionnaires et a incité un certain nombre de colons, de petits industriels et de commerçants à cesser toute activité. Toutefois, en 1958, les monopoles coloniaux sont encore pratiquement intacts. Outre les terres de colonisation — un million d'hectares parmi les plus fertiles qui n'ont pas encore changé de mains — on peut faire un tableau succinct des intérêts français à travers les holdings qui se partagent les différents secteurs au moment de l'indépendance<sup>25</sup>.

d'autres monopoles sidérurgistes européens qui sont en même temps les importateurs du minerai :

Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) : 24 % ; Usinor-Denain-Longwy : 14,5 % ; Banque Rothschild : 11,4 % ; Samas (holding de Cofimer dans lequel Paribas a une participation) : 6 % ; British Steel Corp. : 19 % ; Finsider (Italie) : 15,20 % ; Thyssen (R.F.A.) : 5 % ; et l'Etat mauritanien : 5 %...

25. Cf. p. 26-27.

---

## LES MONOPOLES COLONIAUX FRANÇAIS AU MAROC EN 1955

● *La Banque de Paris et des Pays-Bas* (Paribas), présente dès le début de la colonisation, contrôle par l'intermédiaire de la Compagnie générale du Maroc (C.G.M.) :

- la Société générale d'entreprise au Maroc et la Société des chaux et ciments (1913);
- la Compagnie franco-espagnole de Tanger-Fès (1916) et les Chemins de fer du Maroc (1922);
- la Compagnie des tramways et autobus de Casablanca (1919);
- l'Energie électrique du Maroc (1924);
- la Société marocaine de distribution d'eau et d'électricité (1922);
- la Société chérifienne d'industrie ferroviaire (1948);
- la Société agricole des Miknassa;
- la Société d'habitations du Maroc;
- les Moulins du Maghreb;
- la Société anonyme des pêcheries et conserves alimentaires;
- la Compagnie immobilière franco-marocaine.

Par ses participations, la C.G.M. est présente également dans : les Brasseries du Maroc; la Compagnie des boissons hygiéniques de Casablanca (Coca-Cola); les Mines de Bou-Arfa; la Société chérifienne des pétroles; les Charbonnages de Djerada; la Société chérifienne d'équipement industriel automobile et agricole (Sovac-Maroc); la Société chimique et routière chérifienne; le Syndicat pour les travaux navals et portuaires du Maroc; la Société d'études et travaux navals et aéronautiques.

— L'Omnium nord-africain (O.N.A.), une autre compagnie holding, est créé en 1934 à partir de la Compagnie auxiliaire des transports marocains (C.T.M.). Il gère aujourd'hui les principaux intérêts du groupe Paribas au Maroc. Il est intéressant de noter que son expansion date de la « pacification » du sud du pays décrété « zone d'insécurité » par décision du résident général. Aussi le pacha de Marrakech, connu pour sa collaboration avec les autorités coloniales, se trouvait-il dans les conseils d'admini-

nistration des sociétés minières et de transports de minerai. Les participants de la société sont regroupés en trois départements : les transports, le commerce (importation d'automobiles et de matériel agricole) et les mines (de cobalt, de manganèse, d'amiante). Le groupe Rothschild a pris depuis 1950 des participations dans l'O.N.A. par le truchement de Penarroya.

● *Schneider-Creusot* et la *Banque de l'Union parisienne-Mirabaud* possèdent par l'intermédiaire de la Compagnie marocaine des comptoirs commerciaux traditionnels et un vaste patrimoine immobilier et agricole. Après la guerre, cette dernière s'est associée à la Compagnie générale appartenant à Paribas dans de nombreuses affaires.

● Trois autres groupes se partagent le reste des activités : le *Comptoir français*, le *Groupe Hersent*, la *Banque Mas*. Cette dernière a la particularité d'être purement coloniale, sans attache métropolitaine, et de posséder le premier journal en langue française, *La Vigie marocaine*, qui orchestra avant l'indépendance les campagnes de dénigrement contre l'Istiqlal.

SOURCE : A. AYACHE, *Le Maroc, Bilan d'une colonisation*, Editions sociales, Paris, 1955.

---

A cette époque les intérêts français sont donc importants et diversifiés — ils le resteront par la suite — et peu concurrencés. Cette hégémonie, l'impérialisme français l'avait conquise par la tutelle politique et par les armes après l'acte d'Algesiras de 1906. En vertu de ce traité, les autres puissances européennes s'étaient ménagé la possibilité d'être parties prenantes de l'exploitation des richesses du pays. Pour déjouer ce droit au partage, la propriété formelle de l'exploitation des phosphates fut attribuée à une entité « publique », l'« Office chérifien des phosphates » (O.C.P.), dès sa création en 1920.

Cette mise en régie n'empêcha pas que la gestion des mines et la commercialisation du premier produit d'exportation marocain soient dès le départ un monopole de l'impérialisme français. La pratique fut officialisée par une loi qui, en 1942, créa le « Comptoir nord-africain des phosphates » chargé de l'exclusivité des ventes et auquel étaient tenus

d'adhérer tous les producteurs dont les mines étaient situées en Afrique du Nord.

Après l'indépendance, dans la lutte politique d'alors, la gauche remet fort peu en cause cette « dépendance externe ». L'Istiqlal n'a pas encore de programme de gouvernement et celui-ci n'apparaîtra qu'avec la scission de 1959. Excepté l'ouverture de l'école à de larges couches de la population, peu de mesures à caractère national sont prises à cette époque ; si un organisme central de planification est créé fin 1957, ses directives sont encore moins impératives que celles de son homologue français. Abraham Serfaty<sup>26</sup> rappelle quel était l'état d'esprit qui prévalait dans la gauche : « (...) si tant est qu'en 1956 on parlait de planification — (...) il fallait 5 millions par emploi, pour créer 200 000 emplois, il fallait donc investir 1 000 milliards.

« C'était d'ailleurs à peu près le chiffre auquel les premiers calculs théoriques étaient arrivés en 1956 ; lesquels calculs théoriques avaient en même temps amené tous ceux qui avaient lu ces études à l'idée que "1 000 milliards ce n'est pas possible, et comme nous ne pouvons pas les financer avec nos moyens, il faut faire appel au capital étranger". Qui tient ce raisonnement aboutit à se dire : maintenant créons les conditions pour que le capital étranger vienne dans notre pays. Il faut créer le "climat de confiance" nécessaire<sup>27</sup>. »

Cet économisme mécaniste qui imprègne aujourd'hui encore fortement l'opposition traditionnelle marocaine ne pouvait cimenter les fractions bourgeoise et populaire du Mouvement national. La protection douanière mise en place en 1957 ne mit pas la bourgeoisie nationale à l'abri de la concurrence étrangère, car dans le même temps on cherchait à encourager les investissements privés internationaux.

Ce n'est donc pas contre la domination impérialiste que se cristallisera l'affrontement mais dans une opposition ville-campagne que la réaction exploitera à son profit. Celle-ci tirera argument de l'incompréhension du monde rural dont font preuve les nouveaux agents de l'administration centrale — dont beaucoup appartiennent à l'Istiqlal — et scellera une

26. Ingénieur des mines, il fut à cette époque haut fonctionnaire du ministère de l'Economie nationale ; arrêté en 1974, condamné à la prison à vie en janvier 1977 à Casablanca (« procès des marxistes-léninistes », cf. *infra*, p. 88.

27. *Industrialisation au Maghreb*, divers auteurs, Maspero, Paris, 1963, 269 p., p. 207-208.

1952 (Istiqlal 指導部の追放) ~ 58 (Ecauvillon)  
Istiqlal の 2 分化  
ブルジョワ階級構造  
(ネオ・コロニズムの下で利益を得る)  
王政派  
Classe dominante 76 階  
la décolonisation du nord-ouest africain

nouvelle alliance avec les notables locaux et les grands propriétaires, alliance qui avait fait ses preuves à l'époque de la colonisation<sup>28</sup>.

\*\*

Cette plongée vingt ans en arrière, pour expliquer une précédente intervention militaire française au Sahara faite au nom de la défense de la Mauritanie, ne présente pas seulement un intérêt de compilation historique. La décolonisation de ce territoire recouvre un enjeu régional qui ramène au premier plan l'impérialisme français dominant. Stopper la lutte de libération dans la Saguiet el Hamra et le Rio de Oro c'était endiguer l'insurrection algérienne en consolidant le contrôle militaire sur toute la partie sud-ouest du Sahara, c'était la couper de ses bases arrière au Maroc et favoriser la réaction, c'était ménager une indépendance sur mesure à la Mauritanie. La défense des approvisionnements en matières premières occupe encore une place immédiatement identifiable. La domination impérialiste n'est pas encore cet échafaudage complexe où l'instance politique prend une relative autonomie par rapport aux intérêts économiques particuliers. Toutefois, ce synchronisme n'empêche pas des ripostes différenciées qui sont elles-mêmes fonction des rapports de classes dans chacun des pays. Ceux-ci vont évoluer — au Sahara, dans les pays voisins ainsi qu'en France même — et modifier au fur et à mesure les enjeux.

28. Rémi LEVEAU, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 237 et 238.

## Colonisation espagnole et émergence d'une lutte autonome

L'opération « Ecouvillon » se solde par une répression des populations sahariennes dont une partie émigre dans les pays voisins. Au cours des années 1960, les prospections minières et pétrolières au Sahara occidental avivent la concurrence interimpérialiste dans la région et l'Espagne y développe une colonisation tardive. Les tentatives d'intégration précipitent le démantèlement des modes de production existants qui avaient déjà été altérés par la conquête coloniale.

Le régime marocain n'a pas renoncé à ses prétentions territoriales et « la question du Sahara » devient un élément de la concurrence entre les bourgeoisies maghrébines. Tandis que se nouent ou se dénouent les tractations de palais entre Rabat, Alger et Nouakchott, la lutte anticoloniale s'organise de façon autonome au Sahara.

### I. Les prospections pétrolières

Quelques jours seulement après la remise de la province de Tarfaya par l'Espagne au Maroc, en avril 1958, la recherche de gisements pétroliers entre dans une phase active dans cette zone. C'est l'E.N.I. italienne qui mène les opérations. Le choix de cette société dirigée par Matteï, qui tente de briser le monopole du cartel pétrolier international, reflète la volonté des jeunes technocrates progressistes du ministère marocain de l'Economie.

L'impérialisme français voit d'un œil défavorable cette incursion de l'E.N.I. dans sa chasse gardée et ne désespère pas de reprendre le contrôle des opérations : « (...) l'agitation influente de l'Agip Mineraria (Groupe Matteï), peut-on lire dans une revue colonialiste de l'époque<sup>1</sup>, s'oppose constamment aux intérêts français ». Et l'auteur ajoute un peu plus loin : « Bien que l'Etat marocain vienne de porter sa participation dans la principale société du Maroc, la Société chérifienne du pétrole, à 50 %, le Bureau de recherches pétrolières français (B.R.P.) continue à apporter à cette société toute l'aide nécessaire (le B.R.P. détient 39,3 %, la Française des Pétroles, 7,65 % ; COFIREP, 1,84 % et REPFRANCE, 2,02 % d'un capital de 6 200 millions). France et Maroc sont donc intimement liés en ce qui concerne le Rio Oro et le Sahara espagnol. Une politique commune et confiante de la France, de l'Espagne et du Maroc permettrait d'une part de liquider aisément les bandes de l'Armée de libération, de rendre ainsi possibles la prospection et la recherche, et d'autre part de faire pièces aux convoitises étrangères, dont les tentatives compromettent les relations de bon voisinage de ces pays. »

Finalement, l'impérialisme français n'arrivera pas à se placer et ce sont les grandes compagnies du cartel qui évinceront peu à peu l'E.N.I. à partir de 1960. Ces compagnies s'implantent de l'autre côté de la frontière, au Sahara occidental. Les études géologiques entreprises par le Service minier espagnol ont permis de délimiter des zones où les possibilités pétrolières sont certaines. Une vingtaine de sociétés (Esso, Texaco, Mobil Oil, Gulf Oil, Philips, Champlain, Richfield) se portent acquéreuses des documents du Service minier : « Les renseignements publiés et immédiatement achetés par les compagnies pétrolières<sup>2</sup> comportaient notamment la position des cuvettes, avec les épaisseurs maxima des terrains sédimentaires, les lignes de fracture, les structures, etc. Sur ces bases, des demandes de permis de recherches furent présentées par les compagnies pour des superficies dépassant 100 000 km<sup>2</sup> »<sup>3</sup>.

Dès 1961, presque toutes les sociétés concessionnaires ont commencé les prospections.

1. *Notre Sahara*, n° 8, 25 mars 1959.

2. Souligné par E.A.

3. « Les recherches minières au Sahara espagnol », *Industries et travaux d'outre-mer*, juin 1961.

Dans la province de Tarfaya, l'E.N.I. abandonne les sondages qu'elle avait entrepris dans un premier temps à l'intérieur des terres puis au large des côtes sur le plateau continental. Parallèlement, dans le Sud-Maroc, dans la région du fleuve Draa, les prospections menées par le Bureau des recherches pétrolières et minières marocain et par une société allemande (Freussag) sont suspendues.

Les forages s'étaient-ils donc révélés négatifs ? Pour Abraham Serfaty il n'en est rien<sup>4</sup>. Ces abandons étaient le signe d'une reprise de contrôle de la zone par une compagnie du cartel, Esso, qui obtient en 1965 des permis de recherche dans la zone de Tarfaya. « Entre-temps, en 1963, précise-t-il, un contrat à long terme avait été passé entre Esso et l'E.N.I. pour la fourniture d'importants tonnages de pétrole libyen, à un prix resté secret aux raffineries de l'E.N.I. en Italie.

« Partout ailleurs en Europe occidentale, les firmes qui avaient voulu se lancer en cavalier seul dans le domaine pétrolier retournaient à leurs occupations premières ou se rangeaient sous la loi du cartel. »

Serfaty pense que, dès 1960, les premiers forages avaient été positifs ; il fonde sa conviction sur les éléments suivants :

— fin 1968, un communiqué officiel du vice-président d'Esso en visite au Maroc fait état de résultats positifs ;

— « en août 1969, la revue spécialisée *Journal of the American Association of Petroleum Geologists* faisait ressortir que la découverte d'Esso sur Tarfaya était l'une des deux plus importantes découvertes de l'année en Afrique »<sup>5</sup> ;

— puis il rend compte des informations auxquelles lui-même a eu accès la même année dans ses nouvelles fonctions à la direction des Mines et de la Géologie :

« Le deuxième forage d'Esso en 1968 avait montré qu'une grande structure située, par géophysique, dans le prolongement Nord-Nord-Est de la côte qui va de la frontière de la Saguiet el Hamra au Cap de Tarfaya était productive. Cette structure géante s'étend sur cent kilomètres de long, c'est-à-dire qu'elle est au niveau des structures géantes du golfe arabe.

« Ayant fait part au directeur des Mines et de la Géologie

4. Abraham SERFATY, « Le pétrole au Sahara occidental derrière les appétits impérialistes », *Souffles*, n° 2, nouvelle série, oct. 1973.

5. *Ibidem*.

de ce fait, celui-ci me confirma l'importance accordée par Esso à cette découverte, et me précisa qu'*Esso prévoyait un investissement de deux cents millions de dollars uniquement pour la mise en production de cette structure.* »

Et l'auteur conclut en affirmant que, si en 1973 ces découvertes n'avaient pas eu de suite concrète, c'est que l'essentiel du bassin se situait dans le Sahara occidental sous domination espagnole et que l'avenir de ce territoire était encore incertain...

Un autre facteur aurait favorisé la mise en réserve du pétrole saharien : la découverte du brut libyen au coût d'extraction exceptionnellement bas au début de la décennie. « Fait troublant, note Paul Balta<sup>6</sup>, c'est en 1969 — année du renversement du roi Idriss et de l'accession au pouvoir du colonel Kadhafi — que les sociétés éprouvent de nouveau un penchant pour le Sahara, et l'Union Carbide Petroleum conclut, en juillet 1970, un contrat de deux ans avec Madrid, renouvelé depuis pour des forages en mer ; le permis est octroyé pour une zone de 600 000 hectares à une de ses filiales espagnoles qui s'engageait à investir 147 millions de pesetas. Des filiales de la Standard Oil, de la Gulf Oil et d'autres "sœurs" du cartel se sont mises sur les rangs. »

Si l'existence d'une richesse pétrolière importante reste un point d'interrogation, les présomptions ne peuvent que se trouver renforcées par l'intérêt que les compagnies continuent à manifester pour la prospection de cette région. Le 25 novembre 1977 a été signée une convention qui autorise les sociétés Philipps Petroleum et British Petroleum à effectuer des forages au large d'El Ayoun et de Tarfaya. Le 2 décembre 1977, le journal marocain *La Vie économique* annonçait la découverte d'un gisement dans la province de Smara, sans plus de précision.

## II. Les phosphates de Bou Craa

En 1961, un premier inventaire du gisement a déjà été fait ; la qualité du minerai est exceptionnelle (70 % à 80 %) et on espère découvrir des sources d'énergie sur place pour pouvoir

6. Paul BALTA, « Le Sahara occidental suscite la convoitise de ses voisins », *Le Monde diplomatique*, août 1975.

le concentrer à faible coût. L'année suivante, l'Instituto Nacional de Industria (I.N.I.) crée une société publique, l'Empresa Nacional Minera del Sahara (ENMINSA), pour la mise en valeur du gisement. Les dépôts sont évalués à 1,7 milliard de tonnes puis à plus de 3 milliards de tonnes; c'est l'un des plus grands gisements du monde. ENMINSA se met en quête de capitaux et essaie d'intéresser dans un premier temps les grandes compagnies pétrolières — Esso, Gulf, Armco. Elle s'adresse également à l'Anaconda, à la W.R. Grace, à la British I.C.I. et à la française SOCALTRA. Selon des informations publiées par le *Financial Times*<sup>7</sup>, les négociations n'auraient pas abouti car l'I.N.I. aurait insisté pour garder un droit de contrôle sur la société exploitante.

En 1967, celle-ci entre en pourparlers avec la grande société chimique américaine International Minerals and Chemical Corp. (I.M.C.) de Chicago. Ces pourparlers ne donnent aucun résultat, la firme américaine voulait, semble-t-il, exporter le minerai pour le raffiner en Belgique tandis que les Espagnols voulaient créer une usine d'acide phosphorique près de la mine ou en Espagne. Les négociations furent menées par Lopez Bravo qui deviendra ministre des Affaires étrangères. Leur cheminement est révélateur de la volonté d'une nouvelle bourgeoisie espagnole de trouver une place dans la division internationale du travail et des conditions réservées par les grands trusts impérialistes aux arrivants tardifs. Le capital étranger est d'autant moins incité à s'engager que, comme on l'a déjà mentionné, l'avenir de ce territoire est encore incertain et que le marché des phosphates est atone à ce moment-là<sup>8</sup>.

Finalement ENMINSA restera seule propriétaire du capital de la société créée en 1969, Fosfatos de Bou Craa, et les sociétés étrangères en seront les maîtres d'œuvre. Des financements américains (4,5 millions de dollars) sont fournis par des prêts de l'Export-Import Bank et de la First Winconsin National Bank. L'atelier de broyage et l'usine d'enrichissement sont commandés à une firme allemande (Klocker-Humboldt-Deutz) et à une firme espagnole (Centunion). Le convoyeur, le matériel de stockage et de chargement des navires sont confiés à la firme Krupp et la centrale électrique à la General Electric. Le convoyeur est une bande transporteuse de 98 km (la plus

7. 13 mars 1969.

8. Cf. annexe sur les phosphates, p. 128.

longue du monde) qui décharge le minerai sur la côte près d'El Ayoun. Là, une jetée de 3 km a été construite pour accueillir des cargos minéraliers géants de 100 000 tonnes.

La production atteint 2,3 millions de tonnes en 1974, et 2,6 millions de tonnes en 1975 avant de s'effondrer à 173 000 tonnes en 1976 avec la guerre; la capacité de production qui avait été programmée par les Espagnols pour 1980 était de 10 millions de tonnes. Des firmes privées ont construit des usines d'acide phosphorique à Huelva dans le sud-ouest de l'Espagne. En quittant le territoire, le colonisateur franquiste transférait 65 % du capital de Fosbucraa à l'O.C.P. marocain qui s'engageait à vendre du minerai à un prix préférentiel aux firmes espagnoles. L'appropriation de ce gisement, dont la production est pratiquement paralysée depuis l'occupation du territoire, représente pour le Maroc, comme on le verra, un atout pour le contrôle des volumes de minerai offerts sur le marché mondial<sup>9</sup>.

Au total, l'Espagne s'est comportée comme si le Sahara devait rester sous sa domination, engageant un volume important d'investissements pour les phosphates. Restaient en réserve d'exploitation un gisement de fer de quelque 70 millions de tonnes et de l'uranium dont la présence avait été décelée avec certitude<sup>10</sup>.

### III. La pêche

S'il est probable que l'inventaire des richesses du sous-sol est loin d'être achevé au Sahara, on sait depuis longtemps que le bras de mer qui sépare le littoral des îles Canaries abrite un des bancs les plus poissonneux du monde. C'est même là l'origine de la colonisation espagnole. Depuis le xvr<sup>e</sup> siècle, les pêcheurs des Canaries fréquentent la côte, surtout le long du Rio de Oro, sur laquelle s'établirent à la fin du siècle dernier les premières sociétés de pêche. Avec l'apparition de la pêche industrielle, les flotilles espagnoles, après la Première Guerre mondiale, ramènent dans leur sillage des bateaux appartenant aux industries de la morue du nord

9. Cf. annexe sur les phosphates, p. 128.

10. *Industries et travaux d'outre-mer*, juin 1961, *op. cit.*

de l'Espagne et du nord de la France et plus tard aux armateurs grecs et portugais<sup>11</sup>.

Actuellement, une kyrielle de nationalités sont représentées et les bancs de poissons (190 espèces des plus courantes aux plus rares), de crustacés (notamment la langouste), et de mollusques, sont ratissés par des navires-usines ; ceux-ci sont équipés pour conditionner sur place les prises et certains viennent de l'autre bout du monde passer un à trois mois dans cette zone. Ainsi, les dernières statistiques disponibles, qui datent de 1969, donnent la ventilation suivante par nationalité, pour une capture annuelle de 1 281 500 tonnes<sup>12</sup> :

- flotte japonaise, 300 000 t ;
- flotte canarienne, 250 000 t ;
- flotte soviétique, 200 000 t ;
- flotte espagnole, 200 000 t ;
- flotte sud-africaine, 100 000 t ;
- flotte coréenne, 50 000 t ;
- flotte italienne, 45 000 t ;
- flotte portugaise, 22 000 t ;
- flotte polonaise, 19 000 t ;
- flotte cubaine, 8 000 t, etc.

Malgré le développement de la pêche industrielle, les chalutiers espagnols continuent à pratiquer une pêche artisanale, liée à l'industrie et au marché canarien. Pour ces derniers, l'accès au littoral saharien — et donc aux eaux territoriales — est une nécessité vitale. C'est pourquoi l'accord de pêche passé entre le Maroc et l'ancien colonisateur, avant que celui-ci ne quitte le Sahara occidental, a une signification particulière ; cet accord permet aux bateaux espagnols de continuer à chaluter le long du littoral comme auparavant. Toutefois, la pêche artisanale subit depuis ce moment-là la concurrence d'unités plus importantes appartenant à de nouvelles sociétés maroco-espagnoles. Un nouvel accord de pêche conclu à la fin de 1977 entre les deux pays accélère une concentration qui provoque la faillite d'un

11. Attilio GAUDIO, *Le dossier du Sahara occidental*, Nouvelles éditions latines, 1978, p. 336 et s.

12. *Ibidem*.

grand nombre de petits pêcheurs indépendants. Le résultat le plus immédiat de cette collaboration entre le capital marocain et espagnol est d'intensifier le pillage des ressources halieutiques à l'intérieur même des eaux territoriales sahraouies.

#### IV. La politique d'intégration coloniale

Depuis le décret du 29 août 1934, l'administration du Sahara et d'Ifni dépend de la délégation des Affaires indigènes espagnole de Tétouan (zone nord du Maroc). Dans les années 1960 le statut du territoire est modifié et l'Espagne, qui y maintenait un dispositif militaire limité, entreprend de renforcer sa présence avec la mise en valeur des richesses minières. La répression contre les populations et l'exode de celles-ci, à la suite de l'opération « Ecouvillon », devaient lui offrir un répit d'une dizaine d'années.

Le régime franquiste expérimente d'abord l'assimilation juridique et politique à l'image de la politique portugaise en Angola et en Guinée : à partir de 1961 les lois espagnoles deviennent applicables dans le Sahara occidental et les droits d'importation sont supprimés. Une politique de « peuplement » est entreprise d'abord avec la Légion dont les effectifs sur place passent en quelques années de quelques centaines à 50 000. Aux légionnaires se joignent quelque 4 000 à 5 000 policiers ; la population civile, estimée au début des années 1970 à 15 000 personnes, vient en partie des îles Canaries où le développement frénétique du tourisme a bouleversé l'économie locale.

Pour cautionner cette présence coloniale caricaturale, une assemblée de notables et de chefs de tribus locaux, la Djemaa, est mise en place. Partiellement composée de membres élus, elle est en principe chargée d'administration locale ; ses décisions sont soumises à l'approbation du gouverneur colonial. Après les manifestations populaires de 1970, ses attributions seront étendues, notamment aux problèmes d'ordre social (logement, santé, éducation...) ; elle restera en fait cantonnée dans un rôle de représentation, vitrine et alibi d'une politique coloniale.

En 1966, l'Espagne lance un « plan de développement économique et social » avec un investissement de 250 millions de pesetas consistant à installer l'infrastructure nécessaire

à l'exploitation des richesses naturelles du territoire. La même année, le pouvoir colonial fait signer à 800 chefs de tente, grâce à divers subterfuges, une pétition pour le maintien de l'union avec la métropole en réplique aux votes de l'O.N.U. en faveur de la décolonisation de ce territoire<sup>13</sup>.

Des écoles sont construites sur le modèle espagnol, la côte est aménagée pour recevoir les bateaux de pêche et près d'El Ayoun pour évacuer le minerai. Une active contrebande avec le Maroc, la Mauritanie et les îles Canaries fait prospérer des commerçants locaux et coloniaux.

« Nous vivons à El Ayoun depuis 1960, raconte une vieille femme sahraouie<sup>14</sup>. Avant nous étions à la campagne. Mais, pendant la guerre franco-espagnole contre l'Armée de libération nationale organisée par le Maroc en 1957-1958, tout notre bétail a été détruit. Les petits avions orange arrivaient en piqué sur les troupeaux et les mitraillaient. Les Espagnols nous on dit : "Si vous avez perdu votre bétail, vous pouvez venir à El Ayoun pour avoir un dédommagement." Arrivés à El Ayoun, nous étions inscrits sur les registres puis nous devions trouver du travail. L'un de mes fils s'est alors engagé dans l'armée, deux autres l'ont suivi pendant quelques années. Leur salaire était de 2 100 pesetas. Puis l'un devint ouvrier du bâtiment, l'autre infirmier. Ceux qui avaient pu trouver du travail pouvaient survivre mais les autres n'avaient rien. Seules nos traditions d'entraide leur ont permis d'avoir de quoi manger. »

Ce récit est significatif des formes de prolétarisation qui apparaissent alors. Quand les mines de Bou Craa entrent en activité, un millier de Sahraouis y seront employés ; les ouvriers n'ont aucun droit syndical et, pour éviter qu'ils ne s'organisent, la société a mis au point un système particulier : elle ouvre des listes de candidature dans les tribus, de préférence parmi celles qui étaient dominées par les autres dans la société traditionnelle nomade<sup>15</sup> et convoque un certain nom-

13. Le 16 octobre 1964, le Comité de décolonisation de l'O.N.U. vote une première résolution en ce sens, puis l'Assemblée générale en fait autant le 16 décembre 1965 ; le Maroc obtient en décembre 1966 un vote en faveur de l'autodétermination à condition que l'Espagne retire son armée et son administration préalablement et que soient consultées les populations d'Ifni et du Sahara réfugiées au Maroc.

14. Association des Amis de la R.A.S.D., *Le dossier du Sahara occidental*, op. cit.

15. Pour l'analyse de la société nomade traditionnelle, cf. Francis de CHASSEY, *L'étrier, la houe et le livre*, Anthropos, 1977.

bre de postulants. Ceux-ci sont engagés pour trois mois puis licenciés ; la plupart des ouvriers permanents sont espagnols.

En outre se développe un embryon de petite bourgeoisie de commerçants et d'employés ; les fils vont à l'école et certains poursuivront leurs études aux Canaries, à Madrid ou à Rabat. C'est dans l'ensemble de ces nouvelles couches sociales que se forme une nouvelle génération de résistants.

Les transformations qui affectent en profondeur la société nomade structurée en tribus depuis le début de la colonisation nécessiteraient une analyse approfondie. Certaines évolutions manifestes peuvent en tout cas être relevées et en particulier de dépeuplement du Sahara occidental dans ses frontières coloniales. La colonisation a porté un coup mortel à l'économie commerciale caravanière qui couvrait le Sahara d'un bord à l'autre et étroitement articulée à l'activité pastorale. Chaque épisode guerrier s'est également soldé par un exode de populations. Par ailleurs la grande sécheresse qui décima les troupeaux dans le Sahel<sup>16</sup> entre 1968 et 1973 a précipité le mouvement. Enfin, outre la sédentarisation liée au développement d'activités nouvelles de type capitaliste, on a assisté à divers efforts pour sédentariser les populations : par exemple, en 1962, les autorités algériennes essayèrent de fixer quelque 15 000 nomades Rguibat dans la région de Tindouf.

Par vagues successives, les populations sahariennes se sont donc, en quelques décennies, repliées sur les bords du Sahara et notamment dans les régions septentrionales, dans le sud du Maroc et de l'Algérie et sur les côtes. Quand il fut question de les consulter pour qu'elles s'autodéterminent, leur nombre devint une question politique. Pour l'Espagne, les Sahraouis n'étaient plus que 73 438, selon le recensement qu'elle effectua en 1974, chiffre repris plus tard par les autorités marocaines<sup>17</sup> et mauritaniennes. Le Front Polisario parle aujourd'hui d'un peuple de 500 000 à 750 000 personnes, en grande majorité réfugiées dans les pays voisins. On se reportera au texte d'Attilio Gaudio (annexe n° 4, p. 148) — auteur favorable aux thèses marocaines — qui brosse un tableau des populations en 1973 tout en retraçant l'histoire de leur exode.

Le pouvoir colonial espagnol n'eut finalement pas le temps

16. Comité d'information Sahel, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, Petite collection Maspero, 1975.

17. En 1966, le Maroc avançait le chiffre de 150 000 habitants. Cf. intervention devant l'O.N.U. de Ould Cheikh Mohamed Laghdaf du 16 novembre 1966.

de consolider l'alliance de classes avec un nombre significatif de chefs de tribus ; avant les années 1960, vu les particularités de la colonisation, il n'existait pas de base objective à une telle alliance ; pour la population, les Espagnols restaient des étrangers, des chrétiens, et les combattre était un devoir religieux. Puis, avec les tentatives d'intégration coloniale, une différenciation en classes de la société nomade s'est amorcée. Des cheikhs deviennent des candidats du relais néo-colonial et la Djemaa son symbole. La nouvelle résistance se démarquera d'emblée de ces nouveaux notables, désignés comme agents de l'étranger, reléguant ainsi au second plan les ressorts ethniques et religieux dans l'unité nationale.

## V. L'affirmation d'une lutte autonome au Sahara

L'âge moyen des dirigeants sahraouis d'aujourd'hui — une trentaine d'années — indique qu'une nouvelle génération a pris la relève de la lutte. Cet aspect ne peut être négligé tant les influences et les expériences se transforment au fil d'un vécu historique. Pour cette génération, la réalité qui a nourri leur horizon politique est le mouvement tiers-mondiste des années 1960, la révolution cubaine, la lutte des peuples d'Indochine et leur victoire sur la première puissance impérialiste du monde, la révolution culturelle chinoise, la défaite des bourgeoisies arabes face au sionisme en 1967, etc. C'est aussi la mise en perspective des enjeux de la décolonisation face à la domination impérialiste : l'expérience des vingt dernières années permet de ne plus ignorer les pièges des issues néo-coloniales et de questionner les stratégies frontistes au contenu mal défini qui ont porté au pouvoir des bourgeoisies locales « progressistes ». Les alliances deviennent un ensemble complexe dans un monde multipolaire avec un mouvement communiste profondément divisé et une concurrence inter-impérialiste exacerbée. Toutes les questions se posent désormais à la fois aux mouvements de libération, notamment à ceux que l'histoire semblait avoir oubliés sous le joug colonial.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le nationalisme sahraoui ait changé de tonalité. Les affinités religieuses, tribales et régionales ne jouent plus le même rôle que naguère. Elles fournissent à l'historiographie sahraouie la matière où celle-ci puise les spécificités d'un peuple qui s'affirme désor-

mais clairement comme tel face à ceux qui nient son existence<sup>18</sup>.

Lors de son II<sup>e</sup> Congrès, en 1974, le Front Polisario, au bout d'une année d'existence officielle, définit sa plate-forme : indépendance, République arabe non alignée, lutte armée. La revendication d'indépendance n'apparaît pas clairement au départ : la nouvelle résistance qui s'organise à la fin des années 1960 réclame un statut d'autonomie, dénonce les cheikhs inféodés à l'Espagne et toutes les interventions étrangères. Sur le recours à la lutte armée, les patriotes sont au début divisés : « Dans l'organisation, raconte un dirigeant du Polisario<sup>19</sup>, il y avait deux tendances ; l'une pensait qu'il fallait organiser la lutte armée (...) l'autre tendance, qui pensait que des manifestations pacifiques pourraient faire reculer l'Espagne, l'emportait. Elle était majoritaire dans le mouvement mais correspondait aussi aux idées de la majorité du peuple. »

C'est sur ces bases qu'avaient été fondés en 1967 d'abord un journal, *Al Chuhad* (« Le flambeau »), et l'année suivante le Mouvement pour la libération du Sahara (M.L.S.) à l'initiative notamment de Mohamed Saïd Bassiri, arrêté en juin 1970 et disparu depuis.

La manifestation du 17 juin 1970 devait amener le mouvement à repenser sa stratégie : ce jour-là les Espagnols conviaient les populations à fêter l'intégration du Sahara à l'Espagne et le M.L.S. appelait à une contre-manifestation qui eut, dès le début de la journée, un grand succès. La troupe tira sur la foule, faisant des dizaines de morts. Malgré la très forte répression qui s'ensuivit, la nouvelle résistance multiplia les attaques contre la Légion espagnole jusqu'à ce que la lutte armée pût être organisée à une grande échelle. Celle-ci

18. Si l'historiographie sahraouie a quelquefois tendance depuis 1975 à insister sur les spécificités — que les tracés coloniaux de frontières ont largement ignorées — c'est davantage en fonction de l'agression et de l'occupation actuelles. La réappropriation de l'histoire est ainsi devenue un élément de la lutte que les Sahraouis mènent pour conquérir leur droit à l'indépendance nié par les Etats voisins. La majeure partie des Marocains connaît mal la société nomade et ignore l'une de ses principales particularités culturelles et sociales : l'absence d'un pouvoir centralisé et autoritaire à partir duquel se sont traditionnellement formées les nations. Sur la « conscience ethnique maure » et le rapport entre ethnies et nation, cf. Francis de CHASSEY, *op. cit.*, p. 149 et s.

19. Témoignage d'Ahmed Ould Kaïd, *op. cit.*

commence le 20 mai 1973, soit dix jours après la création du Front Polisario<sup>20</sup>.

Jusqu'au début de 1975, le Front ne bénéficie pratiquement d'aucun soutien extérieur, sinon celui de la Libye ; ses membres doivent se protéger de la répression de la police franquiste ; ils trouvent refuge auprès des populations sahariennes de Mauritanie, du Maroc et d'Algérie ; mais, si le régime mauritanien les tolère, en Algérie leur liberté de mouvement est limitée. Au Maroc, les Sahraouis sont actifs à Tan Tan où une manifestation organisée en 1972 contre le colonialisme espagnol est sévèrement réprimée.

A Rabat, certains responsables, comme Mustapha Sayed El Ouali, appelé « Lulei », qui deviendra le premier secrétaire général du Front<sup>21</sup>, prennent contact avec les réfugiés et avec la gauche marocaine. L'attitude de celle-ci ne leur laisse pas beaucoup d'illusions : la gauche qui se réclame des partis d'opposition est globalement hostile à la revendication d'indépendance qui fait, selon elle, le jeu de l'Espagne. En outre, les Sahraouis posent par leur volonté de recourir à la lutte armée la question de la voie et des moyens que la gauche marocaine elle-même se donne pour accéder au pouvoir ; en

20. Le manifeste politique constitutif du Front Polisario consacre cette nouvelle orientation : « Après qu'il s'est avéré que le colonialisme espagnol veut maintenir sa domination sur notre peuple arabe, en essayant de l'anéantir par l'ignorance, la misère, ainsi que sa séparation du Maghreb arabe et la nation arabe.

« Après l'échec de tous les moyens pacifiques utilisés tant par les mouvements spontanés, que par les organisations imposées, et par certains milieux.

« Le Front Polisario est né comme expression unique de masse, optant pour la violence révolutionnaire et la lutte armée comme moyen pour que le peuple arabe sahraoui, africain, puisse recouvrer sa liberté totale, et déjouer les manœuvres du colonialisme espagnol. Partie intégrante de la Révolution arabe ; soutient la lutte des peuples contre le colonialisme, le racisme et l'impérialisme. Pour cela les condamne pour leurs positions visant à placer les peuples arabes sous domination, soit par le colonialisme direct, ou par le bloc économique ; considère que la coopération avec la Révolution populaire algérienne dans une étape transitoire constitue un élément essentiel pour déjouer les manœuvres ourdies contre le tiers monde ; nous invitons tous les peuples révolutionnaires à serrer leurs rangs pour affronter l'ennemi commun.

« La liberté est au bout du fusil. »

Le Comité exécutif, 10 mai 1973.

21. Tué lors de l'attaque de Nouakchott en juin 1976 (cf. p. 65).

pleine crise et décimée par la répression de 1973<sup>22</sup>, elle n'est pas en mesure d'apporter une réponse claire et celle qu'elle finira par apporter en 1974 sera, comme on le verra, celle de la collaboration de classes.

Les militants marxistes qui fondent de nouvelles organisations à partir de 1970<sup>23</sup> réagissent dans un premier temps avec circonspection devant les analyses des Sahraouis rencontrés pour la plupart à l'université, à cause de l'empreinte libyenne qu'ils y trouvent, à un moment où eux-mêmes passent au crible le révolutionnarisme des bourgeoisies arabes progressistes. Toutefois, ils dénoncent les manœuvres de l'impérialisme dans la région et considèrent que la lutte des Sahraouis contre le colonisateur espagnol ouvre de nouvelles perspectives révolutionnaires. Puis la gauche révolutionnaire marocaine va se diviser sur cette question : la divergence porte sur l'appréciation des enjeux impérialistes et de leur incidence sur les rapports de classes au Maroc. Existe-t-il un risque de balkanisation et par là même de renforcement de l'impérialisme ? La lutte des Sahraouis contre l'expansionnisme des Etats voisins désigne-t-elle l'« ennemi commun », le régime réactionnaire de Hassan II qui, avec l'« unanimité nationale », trouve une occasion inespérée de se renforcer et, avec lui, ses alliés impérialistes ?

La divergence s'approfondit dans la mesure où elle recouvre d'autres débats communs à la majorité des mouvements révolutionnaires : celui de la nature des bourgeoisies locales dominées et de leur rapport avec l'impérialisme, celui de la « question nationale », celui des alliances possibles avec des forces réformistes dont il s'agit d'apprécier la base sociale, etc.

Du côté de la Mauritanie en revanche, les Sahraouis bénéficient de la bienveillance des autorités et très tôt du soutien de l'opposition ; mais elle-même se divise et une partie intègre le parti unique en 1975<sup>24</sup>.

22. Cf. *infra*, p. 57 et s.

23. La nouvelle gauche est formée au départ de transfuges de l'U.N.F.P. et du P.L.S. (ex-Parti communiste marocain, aujourd'hui Parti pour le progrès et le socialisme — P.P.S.) ; elle constitue un front étudiant qui devient majoritaire au sein de l'Union nationale des étudiants marocains en 1972 (XV<sup>e</sup> Congrès). Elle est composée de trois organisations aujourd'hui : « Ilal Aman », « 23 Mars » et « El Moutakattilin ». Pour la désigner, nous parlerons de « frontistes » ou de « marxistes-léninistes » (m.-l.) ou encore de « gauche révolutionnaire ».

24. Cf. p. 100.

Au départ, l'autonomie de la lutte se forge donc dans cet isolement. Dans le même temps, le Polisario éclipse rapidement les organisations plus ou moins fantoches qui avaient été créées de l'extérieur. L'Espagne avait fondé le Parti d'union nationale saharienne (P.U.N.S.) qui voulait faire du Sahara un Etat indépendant, islamique, lié de façon privilégiée à l'ancienne métropole ; cette indépendance aurait été acquise par la voie pacifique d'un référendum ; quand le vent tourna en 1975 et que l'Espagne finit par souscrire à un plan marocain, son secrétaire général se réfugia au Maroc et fit allégeance à Hassan II.

Le P.U.N.S., carte néo-coloniale espagnole, était déjà mort : fin mai, quand une mission de l'O.N.U. vint enquêter sur la situation au Sahara, il appela la population à manifester ; celle-ci répondit à l'appel mais déploya des drapeaux du Front Polisario.

Le statut du Mouvement de Résistance des Hommes bleus (MOREHOB) créé en 1969 est peu clair ; le gouvernement algérien semble le soutenir jusqu'en 1973. Ensuite, on n'entend plus parler de lui jusqu'à ce qu'il déclare avoir intégré en septembre 1975 le Front pour la libération et l'unité (F.L.U.). Cette organisation est une création du régime marocain et son audience est restée limitée aux quelques notables qui ont fini par rejoindre Rabat.

Le Polisario, avant même de pouvoir compter sur le soutien de l'Algérie, s'est donc affirmé comme la seule organisation représentative. Refusant les compromis néo-coloniaux pour réaliser l'indépendance politique, il appliquait ainsi la ligne qu'il s'était donnée lors de son II<sup>e</sup> Congrès en août 1974 : « Les masses garantissent la guerre de libération<sup>25</sup>. »

## VI. " La question du Sahara " : rivalités et collusions entre les bourgeoisies locales

Tandis que s'organise la lutte de libération, les bourgeoisies locales vont se saisir du problème de la décolonisation du Sahara en fonction de leurs intérêts propres. Tour à tour complices ou rivales, elles vont longtemps monopoliser la parole, notamment au niveau international.

25. Cf. *supra*, p. 41.

La rivalité entre les pouvoirs algérien et marocain se noue immédiatement après la proclamation de l'indépendance algérienne autour de la question des frontières. Le litige porte sur une bande de territoire aux confins sahariens (y compris Tindouf), où l'armée française avait installé ou renforcé des postes militaires pendant la guerre coloniale. L'occupation de certains de ces postes par les F.A.R. sitôt l'indépendance algérienne proclamée provoque une vive réaction du gouvernement Ben Bella ; pendant quelques mois les incidents se multiplient et, quand la « guerre des sables », comme on l'appela, prit fin, le rapport de forces qui s'était dessiné sur le terrain permit au Maroc de garder trois postes contestés, Tindouf restant sous contrôle algérien.

Une violente campagne de presse est alors déclenchée en Algérie contre le régime « monarchiste, féodal et rétrograde » ; elle trouve des échos dans l'opposition marocaine persécutée depuis son éviction du pouvoir<sup>26</sup> ; celle-ci prend le parti de l'Algérie « progressiste ». Cette opposition interne affaiblit relativement la position politique du pouvoir chérifien car elle met en cause sa légitimité. C'est pourquoi Hassan II, lors d'une conférence de presse qu'il donne le 25 octobre 1963 à Marrakech, est obligé de préciser :

« Le plus grave, voyez-vous, Messieurs, ce ne sont pas les événements qui se sont déroulés. Le plus grave dans tout cela est que le président Ben Bella a voulu mettre le conflit dans un terrain où personne ne le suivra. Il a voulu placer le conflit sur le plan idéologique. Il a voulu dire et l'a dit, qu'il y avait une incompatibilité de régime entre celui de l'Algérie et celui du Maroc. (...) »

« Je répondrai à M. Ben Bella ceci : on ne juge pas un régime par rapport à soi. Dans le monde du xx<sup>e</sup> siècle, on juge un régime de par sa solidité, sa nature important peu. Le régime du Maroc, grâce à Dieu, est solide. Il est solide et le restera (...) »

Cette « solidité » sera alors acquise par la répression : la même année, la découverte d'un « complot » permet de passer en jugement 102 opposants parmi lesquels les principaux représentants de l'opposition<sup>27</sup>. Deux ans après, l'insurrection populaire du 23 mars à Casablanca sera noyée dans le sang

26. Dissolution du gouvernement Ibrahim le 20 mai 1960.

27. Le régime avait tenté une opération électorale en mai 1963 (élections d'un parlement), mais ses candidats n'avaient obtenu que 34 % des suffrages.

et quelques mois plus tard Mehdi Ben Barka sera assassiné.

Le conflit algéro-marocain n'est pas sans retentissement sur les Sahraouis, et notamment sur la population de Tindouf manifestement partagée devant les événements. Le pouvoir algérien qui craint qu'un courant pro-marocain ne s'y développe emprisonne quelques Reguibat et, en même temps, affecte des crédits pour favoriser leur intégration.

De son côté, la Mauritanie, sitôt indépendante, reprend à son compte un des arguments du Livre blanc marocain de 1960 qui affirmait que le Sahara espagnol dénommé autrefois Mauritanie espagnole faisait partie de la Mauritanie pour revendiquer la colonie franquiste. Les affinités ethniques et linguistiques sont invoquées à l'appui de cette thèse<sup>28</sup>. La Mauritanie devient ainsi partie prenante dans la question de la décolonisation de ce territoire devant les instances de l'O.N.U.

En se mettant en concurrence avec le Maroc sur le terrain même où le régime chérifien niait jusqu'à son existence, la Mauritanie allait ainsi forger sa place au niveau international. L'Algérie lui apporta un appui efficace en ce domaine.

Le régime marocain finit par reconnaître la Mauritanie en 1969 et signe avec l'Algérie un traité de bon voisinage qui enterrait le différend frontalier. Les trois chefs d'Etat réunis à Nouadhibou le 3 octobre 1970 déclarent vouloir hâter la décolonisation du Sahara et favoriser l'autodétermination de ses habitants conformément aux résolutions de l'O.N.U.<sup>29</sup>.

Cette concertation nouvelle ne reconnaissait aucun droit particulier au Maroc sur le Sahara. Toutefois, l'idée d'un partage du territoire avec la Mauritanie et l'intéressement de l'Algérie pour l'exploitation des richesses minières semble avoir pris consistance à cette époque. Hassan II, qui avait obtenu en 1969, à la suite de longues négociations avec l'Espagne, la cession de l'enclave d'Ifni, était soucieux de garder

28. Alors que le régime marocain justifie sa revendication territoriale en invoquant des liens d'allégeance des tribus au sultan, c'est-à-dire des relations avec un pouvoir central, la Mauritanie se réfère à la communauté de langue et aux spécificités communes de la société nomade dans le pays des Maures que les frontières coloniales ont ignorées. Intervention du représentant de la Mauritanie devant le Comité des 24 de l'O.N.U. du 2 octobre 1964.

29. En décembre 1968, une nouvelle résolution de l'O.N.U. (2428-XXIII) invitait l'Espagne à organiser un référendum d'autodétermination sous ses auspices et après consultation du Maroc, de la Mauritanie et de « toute autre partie intéressée ». L'Algérie se déclarera « partie intéressée » sans revendication territoriale.

de bonnes relations avec le régime franquiste. Celui-ci, inquiet d'une concertation maghrébine à ses dépens, réaffirme avec force qu'il restera au Sahara, tout en passant des accords économiques importants avec le Maroc (juin 1971) et l'Algérie (septembre 1971).

Le développement de la résistance anticoloniale pousse le colonisateur espagnol à envisager de nouvelles formes de domination : en 1973 est élaboré un statut intérimaire d'autonomie qui prépare une décolonisation sur mesure par Djemaa interposée ; l'année suivante, l'Espagne informe les trois gouvernements maghrébins que ce statut allait être appliqué. « Le 6 juillet, le roi Hassan II adresse au général Franco un message l'informant que la "nouvelle politique" unilatérale de l'Espagne amènerait la détérioration des rapports entre les deux pays, et que le Maroc "se réservait le droit d'agir en conséquence". Il lui aurait toutefois proposé, en contrepartie de la cession territoriale du Sahara, un accord avantageux sur les phosphates et le maintien des bases militaires espagnoles<sup>30</sup>. »

La voie est tracée. Les événements vont se précipiter. La lutte pour l'indépendance menée par le Front Polisario ne voulait plus laisser de doute sur l'issue d'une consultation éventuelle des populations, et l'Espagne annonçait vouloir organiser un référendum dans les plus brefs délais, espérant sans doute qu'il n'était pas encore trop tard pour la reconversion néo-coloniale. Le régime marocain, de son côté, en butte à une crise politique intérieure sans précédent, passe à l'« offensive » pour la « libération du Sahara ».

30. P. DESSENS, « Le litige du Sahara occidental », *Maghreb-Machrek*, n° 71, janvier-février-mars 1976, p. 44.

## L'offensive du régime marocain (1974-1975)

Deux coups d'Etat militaires à un an d'intervalle, en 1971 et 1972, suivis en mars 1973 d'attaques contre des postes de gendarmerie par les opposants basristes vont précipiter l'isolement du régime marocain. La montée des luttes, perceptible depuis 1969, éclate au grand jour ; le mécontentement a gagné la classe au pouvoir elle-même ; avec la sédition répétée d'une partie de l'armée, c'est l'un des principaux piliers du régime qui se fissure. Celui-ci semble avoir perdu toute crédibilité auprès de ses soutiens traditionnels : l'impérialisme américain encourage vraisemblablement à ce moment-là une alternative militaire<sup>1</sup>.

L'analyse de cette période, des luttes de classes et des tentatives du régime pour rompre son isolement est nécessaire si l'on veut comprendre comment la revendication sur le Sahara prend tout d'un coup une place fondamentale comme issue aux contradictions internes. Ce détour de l'analyse vaut également pour la Mauritanie<sup>2</sup>. En effet, les régimes ne deviennent pas du jour au lendemain activement expansionnistes.

Beaucoup d'observateurs ont dressé après coup un catalogue des motifs de cet expansionnisme, mais dont l'importance relative est en quelque sorte à la carte ; on y trouve l'intérêt économique, stratégique, l'habileté de Hassan II, des inten-

1. Oufkir, homme fort du régime était très lié aux services secrets américains ; l'attaque contre le Boeing royal en août 1972 a été menée par des avions partis de la base américaine de Kénitra.

2. Cf. *infra*, p. 94.

tions mal définies pour l'Algérie, la présence toute-puissante de l'impérialisme ou des sociétés qui le représentent, etc. Dans ce fourre-tout les choix théoriques et politiques sont généralement implicites.

Ils s'ordonnent autour d'un axe principal : certains privilégient les facteurs externes — les régimes ont fait ce que leur tuteur impérialiste a voulu qu'ils fassent —, d'autres privilégient les facteurs internes sans tenir compte de la conjoncture internationale particulière des années 1973-1974 où l'on a assisté à des réajustements stratégiques de la part des pays impérialistes. La première démarche, quelles qu'en soient les variantes — intérêts économiques ou politico-militaires primant —, ignore les luttes de classes. La seconde est hypothéquée par l'analyse de la majeure partie de la gauche marocaine, selon laquelle c'est le peuple qui voulait la « libération du Sahara », comme vingt ans auparavant, et qui a « obligé » le régime à la rendre effective. C'est cette hypothèque qu'il s'agit de lever pour laisser aux facteurs internes la place qui leur revient, c'est-à-dire la première.

### I. Les facteurs internes

L'alliance de classes qui se coagule à partir de 1960 autour du trône regroupe une bourgeoisie de type « compradore<sup>3</sup> » : celle-ci est composée d'un nombre restreint de familles affairistes et, dans les campagnes, de notables, pour la plupart grands propriétaires fonciers capitalistes qui ont consolidé leur patrimoine grâce à la politique d'Etat de construction de barrages d'irrigation et par les rachats de terres de la colonisation<sup>4</sup>. L'armée, dont les cadres supérieurs sont formés aux Etats-Unis et en France, est employée habituellement avec la police à des tâches de maintien de l'ordre intérieur, c'est-à-dire à la répression des mouvements populaires.

Au début des années 1970, l'impérialisme est omniprésent. L'implantation coloniale héritée de la colonisation a été pour

3. Ce qualificatif est utilisé faute de mieux ; il n'est toutefois pas satisfaisant car l'activité commerciale n'est plus comme à l'époque coloniale le maillon dominant ou exclusif de l'insertion des bourgeoisies locales dans la domination impérialiste.

4. « La domination impérialiste française au Maroc », *Les Temps modernes*, juin 1975.

金儲 1-23  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

l'essentiel maintenue et organisée autour des banques. Là, des bourgeois locaux ont obtenu quelques sièges dans les conseils d'administration. L'impérialisme français a perdu son monopole avec la pénétration des intérêts nord-américains et européens. Les nouveaux investissements s'orientent surtout vers des secteurs rapidement lucratifs, notamment le tourisme, l'Etat se chargeant des autres secteurs ou des investissements lourds. Comme « capitaliste collectif » ce dernier a fait de l'agriculture le secteur prioritaire : ce choix exprime la place prépondérante qu'occupent dans l'alliance de classes au pouvoir la fraction agraire et également les intérêts de la fraction urbaine et affairiste qui, du fait de l'étroitesse de sa base d'accumulation réelle ou potentielle, place encore l'essentiel de ses profits dans l'achat de terres. En outre, les adjudications pour les marchés de l'Etat, qui reviennent presque exclusivement aux firmes étrangères, sont obtenues à coups de pots-de-vin<sup>5</sup>, source d'enrichissement supplémentaire pour les hauts fonctionnaires.

Dans une accumulation de ce type les fractions moyenne et petite de la bourgeoisie n'arrivent pas à se frayer un chemin. Malgré les recommandations formulées par les experts de la Banque mondiale, ordonnateurs des crédits destinés aux grands barrages d'irrigation, la classe tampon des propriétaires moyens n'a pu ni se consolider ni croître. L'exemple des paysans de l'Ouled Khalifa est significatif à cet égard<sup>6</sup>.

La petite bourgeoisie urbaine dont l'extension suit immédiatement l'indépendance politique, notamment grâce aux postes à pourvoir dans l'appareil administratif laissé en place par la colonisation, jouit au départ d'un statut relativement privilégié dans un pays où un tiers de la population subit un chômage ouvert ou déguisé. Toutefois, à mesure que les salaires sont grignotés par l'inflation, l'écart se creuse jusqu'à devenir infranchissable avec la minorité qui s'enrichit.

Du côté des masses laborieuses, en grande partie sous-prolétarisées par le chômage, les horizons se sont vite bou-

5. Par exemple, pour la construction du complexe chimique de Safi par la firme allemande Lurgi, un ministre fut jugé pour corruption.

6. Une dizaine de paysans moyens de cette tribu obtiennent une autorisation officielle de racheter une terre coloniale ; celle-ci est ensuite annulée et le domaine vendu à deux grands propriétaires dont l'un n'est que le prête-nom de la famille royale ; les membres de la tribu, après avoir épuisé les recours administratifs, occupent la terre en novembre 1970. L'armée intervient. Sept morts, plusieurs dizaines de blessés (chiffres officiels).

chés. L'école qui s'était ouverte après l'indépendance est brutalement fermée aux déshérités en 1965 ; les mesures malthusiennes de sélection provoquent des manifestations qui aboutissent à l'insurrection populaire en mars 1965 à Casablanca ; celle-ci est réprimée par l'armée sous le commandement d'Oufkir et se solde par des centaines de morts. Dans les campagnes, la concentration des terres transforme le monde rural en réservoir de main-d'œuvre où l'Europe puise la force de travail ; le chiffre des émigrés augmente jusqu'à dépasser largement en nombre la classe ouvrière locale.

Ce rapide aperçu de la situation sociale prévalant au Maroc dans les années 1960 explique la flambée des luttes à la fin de la décennie et leur étendue.

---

#### MAROC 1968-1975 : RELANCE DES LUTTES POPULAIRES

Pendant l'automne 1968, les mineurs de Khouribga se mettent en grève ; au bout de cinquante jours, ils obtiennent satisfaction et la libération des militants syndiqués arrêtés. Ils donnent le signal de la renaissance des luttes de masse.

— 1968-1969 : les mineurs en grève de Jerada, Ahouli, Mibladen, Jehel Aouam prennent la relève. Grèves dans les lycées et les universités.

— A partir de 1970, les luttes se durcissent et se multiplient :

- les paysans pauvres de Settat occupent des terres ; répression sanglante ;
- en avril, grève des mineurs de Kettara avec occupation des mines ;
- occupation de terres par les membres de la tribu d'Ouled Khalifa ;
- grève des ouvriers du textile de Filroc (Rabat) soutenue par les étudiants ;
- manifestations de rues, grèves étudiantes et lycéennes contre la sélection dans l'enseignement secondaire et contre la politique du régime ;
- grève de 7 000 mineurs de Khouribga (automne 1971) qui dure soixante-quinze jours ; c'est la lutte revendicative la plus longue et la plus dure de l'histoire de la classe ouvrière marocaine depuis l'indépendance ;

- grève de commerçants ;
- grève de solidarité avec les accusés du procès de Marrakech (1971) organisée par l'U.N.E.M. ;
- grève des dockers (ports de Casablanca et Mohammedia) et grève des transports ;
- soulèvement des paysans de Tasaltent réclamant des terres usurpées.

— Février 1972, grève générale des travailleurs du textile ;

- à la même période, grève étudiante et lycéenne ; plusieurs manifestations accueillies par des témoignages de soutien de la part de la population à Rabat.

Devant la montée des luttes, le pouvoir ébranlé par deux coups d'Etat (10 juillet 1971 et 16 août 1972) répond par la répression (arrestations, tortures systématiques, suppression des libertés, renforcement de l'appareil de répression) et par de nouvelles promesses d'« ouverture » vers les partis politiques... qui attendent que ces promesses soit tenues.

Malgré des conditions extrêmement difficiles, les masses laborieuses ne désarment pas. Les années 1973-1974 voient s'accroître l'arbitraire des patrons et du régime responsables du chômage. Quotidiennement la presse (quand elle n'est pas saisie) fait état de la riposte des travailleurs contre la dégradation de leurs conditions de travail et de vie, contre l'offensive antisynicale du patronat, contre les violations délibérées de la législation du travail, contre la vie chère...

— 1973 : grève générale des cheminots ;

- grèves et manifestations des étudiants dans les quartiers populaires ;

- révoltes paysannes à Amizmiz et aux Ouled Taïma ;

- luttes syndicales (U.M.T.) dans les minoteries, les banques, le textile, les mines, la chimie.

— 1974 : grève dans les lycées et les universités en janvier-février (premier anniversaire de la dissolution de l'U.N.E.M., contre les nouvelles condamnations à mort des accusés de Kénitra) ;

- avril, nouvelle vague de luttes ouvrières dans les mines (Djerrada, Nador, Kettara), dans les minoteries ; grève des dockers ;

● d'avril à juillet, le journal *Al Bayane* recense les luttes et la répression syndicale : des dizaines de syndicalistes arrêtés ou ayant perdu leur emploi, des centaines d'ouvriers grévistes licenciés après grèves dans le textile (Mazafil, Filroc, Ribat, Spontis...), dans la métallurgie et la mécanique (N.R.F. Maroc, Ateliers généraux, Fonderies du Nord, Singer...), à Good Year, à I.T.T. Maroc, dans les sociétés pétrolières, dans les mines, dans les travaux publics, dans les industries alimentaires, dans les banques.

● juin, des étudiants marocains à Paris font la grève de la faim pour protester contre la fermeture de leur salle de réunion.

— 1975 : malgré la violence de la répression antisynicale, les grèves éclatent dans les entreprises de divers secteurs. Au moment où Giscard se rend au Maroc, les mineurs de Khouribga sont toujours en grève depuis plusieurs semaines.

SOURCE : Fiche d'information des Comités de lutte contre la répression au Maroc.

## II. Les initiatives du régime pour sortir de l'isolement

Dans une conjoncture où la lutte des classes devient si active, le régime prend conscience qu'il ne peut s'en remettre pour sa survie à une politique au jour le jour ou au hasard d'attentats manqués. Il entreprend de retrouver une crédibilité et de sortir de l'isolement. Les tentatives vont aller dans plusieurs directions à la fois :

— pour tenter d'élargir et de renforcer son assise sociale, il cherche d'abord à consolider la base économique de l'alliance au pouvoir par la « marocanisation », le lancement de projets industriels et l'augmentation de la rente phosphatière. Au niveau politique il essaie de rallier à lui de nouvelles couches sociales, en particulier les cadres technocratiques de l'appareil d'Etat et du secteur privé, surtout à partir de 1976, à la faveur de l'« unanimité nationale » ;

— pour endiguer la montée des luttes, le régime déploie une répression tous azimuts et s'acharne à priver par tous les moyens le mouvement de masse de ses éléments les plus

7. Cf. *infra*, p. 58.

avancés. Il neutralise l'opposition réformiste<sup>8</sup> en lui faisant miroiter une participation au pouvoir pour la réalisation de tâches « nationales » avec une démocratisation (élections) à la clé ;

— pour retrouver une crédibilité aux yeux de ses soutiens impérialistes, le régime se lance dans une grande activité diplomatique. Il ranime la « coopération » avec l'impérialisme français ; il s'offre comme intercesseur entre le monde arabe et l'Occident en envoyant des contingents de l'armée se battre sur le Golan<sup>9</sup> d'une part, en recevant des leaders sionistes d'autre part. Pour couvrir l'aventure saharienne, il se présente comme le meilleur défenseur des intérêts impérialistes dans la région<sup>10</sup>.

La campagne pour la « récupération du Sahara » englobe tous ces aspects. Elle n'est pas une fuite en avant, « extérieure » aux contradictions internes. Elle incarne une tentative globale de reconstruire une légitimité et d'acquérir une assise sociale et politique. Par rapport aux masses populaires, le ressort principal consiste à ranimer le sentiment anticolonial de libération nationale qui avait joué un rôle déterminant en faveur du trône au moment de l'indépendance<sup>11</sup>.

### **a) Les mesures de 1973**

#### *— Les terres de colonisation :*

« Sur le million d'hectares des terres de colonisation, l'Etat marocain avait récupéré, entre 1964 et 1966, 250 000 hectares. La redistribution fut gelée et la gestion en fut confiée à deux sociétés publiques, dont certains directeurs furent par la suite jugés pour corruption. Quand, en mars 1975, 750 000 hectares reviennent au patrimoine national, le cinquième seu-

8. L'Istiqlal, l'U.N.F.P. dont la branche Rabat (Abderahim Bouabid) se constituera en Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) en 1974 et le parti révisionniste, Parti pour le progrès et le socialisme (P.P.S.).

9. Après les deux séditions de l'armée, les unités sont dispersées ; dès le mois de mai 1973, des unités sont envoyées au Moyen-Orient ; pendant la guerre d'Octobre, elles seront renforcées par l'arrivée de nouvelles troupes.

10. Conférence de presse de Hassan II du 17 septembre 1974.

11. La déposition du sultan Mohammed V par les autorités coloniales avait contribué à faire de lui un symbole de l'indépendance nationale.

lement de cette superficie est disponible. En effet, les grands propriétaires, de hauts fonctionnaires et des officiers supérieurs marocains ont déjà racheté 500 000 hectares. La moitié de la surface restante est déjà affermée ou en voie de changer de main. C'est ce dernier quart et divers biens immeubles qui seront indemnisés en 1973 pour un montant de 114 millions de francs. Ce « geste sans précédent » (Valéry Giscard d'Estaing) donne au Maroc le rare privilège d'être le seul pays africain à avoir indemnisé des terres de colonisation ! »

Extraits de « La domination impérialiste française au Maroc », Elsa PINGAUD-ASSIDON, *Les Temps modernes*, juin 1975.

#### *— La « marocanisation » des activités économiques :*

« Dans le domaine industriel et bancaire, ce n'est que depuis quelques années que les monopoles français s'ouvrent au capital marocain détenu par quelques dizaines de grandes familles qui constituent l'oligarchie régnante. Celles-ci, jusqu'au milieu des années soixante, sont restées cantonnées dans certaines branches industrielles : alimentation, textile, chaussure, transports et bâtiments. Leurs tentatives pour pénétrer dans les chasses gardées françaises (banques, pêche, etc.) ont connu par la suite des succès divers. C'est cette porte que leur ouvre le décret de "marocanisation" des activités économiques de mars 1973. Selon ce décret, toute société étrangère, à l'exception des entreprises minières et touristiques, doit transférer 50 % de son capital à des Marocains. Des prêts d'Etat sont mis à la disposition de ces derniers pour le rachat de la part marocaine, à condition qu'ils justifient d'une fortune personnelle supérieure à 500 000 dirhams (1 DH = 1,10 F)... Dans ces tranches de patrimoine, on ne trouve qu'une fraction déterminée de la bourgeoisie locale, toujours la même.

« Deux mois plus tard, une disposition réglementaire est venue modifier sensiblement la portée de la "marocanisation" pour le capital étranger. Les entreprises "marocanisées" sont considérées comme marocaines dans toute nouvelle association. »

*Ibidem*

Sur un peu plus de 3 000 entreprises concernées, 1 483 ont été marocanisées. Le capital de ces dernières se répartissait comme suit avant et après la « marocanisation ».

LA « MAROCANISATION » DES ENTREPRISES

	<i>Avant marocanisation</i>	<i>Après marocanisation</i>
Capital social		
Montant en millions de DH	391	708
% « marocanisés »	24	59

*Pourcentage des entreprises marocanisées*

<i>par branche d'activité*</i>		
Commerce	54 % (686)	Immobilier/assurances/ intermédiaires
Industries (total)	45 % (252)	commerciaux
Chimie et parachimie	74 %	46 % (227)
Habillement, confection	66 %	Réparation véhicules
		38 % (47)
		Transports
		54 % (104)
		Divers
		45 % (127)

\* entre parenthèses : nombre d'entreprises

SOURCE : *Ecomap*, n° 6, mars 1977.

— *Le plan de développement économique 1973-1977 :*

Ce plan se proposait de réaliser une croissance rapide et volontariste. L'objectif prioritaire est de développer les exportations en encourageant le capital étranger à créer des unités de sous-traitance — un Code des investissements adopté en août 1973 a accru encore les facilités de tous ordres qui lui sont déjà accordés. L'Etat assure, en fonction de cet objectif, la charge et les risques des investissements lourds dans la chimie (création de deux importants complexes de fabrication d'acide phosphorique), dans le textile, dans l'industrie alimentaire, dans la sidérurgie, etc. L'essentiel du financement revient au budget, c'est-à-dire à des ressources fiscales ou à des ressources d'emprunt en majeure partie d'origine externe.

Pour la première fois la priorité donnée à l'industrie est marquée par rapport à l'agriculture. L'objectif concernant l'amélioration de la répartition des revenus est purement de propagande — les salaires sont pratiquement restés bloqués ; quant au chômage, 18 000 emplois supplémentaires par an sont programmés alors que chaque année il arrive 45 000 personnes sur le marché du travail.

L'industrialisation que le régime marocain veut impulser reste largement liée à l'initiative des intérêts impérialistes (sous-traitance, octroi de crédits) et non à une nouvelle division internationale du travail fondée sur la volonté d'une relative autonomie de la bourgeoisie locale comme dans le cas de l'Algérie.

Seule la mesure de *hausse des prix du phosphate* peut faire illusion dans ce domaine, mais les péripéties qui l'ont suivie montrent qu'il n'en a rien été<sup>12</sup>.

**b) Répression et promesses d'ouverture**

Sous la direction du nouvel homme de confiance du régime, Dlimi<sup>13</sup>, qui sera nommé en 1974 chef de la région militaire de Tarfaya puis du Sahara, la répression s'abat sur tous les secteurs en lutte :

— en janvier 1973, c'est la dissolution de l'Union nationale des étudiants marocains (U.N.E.M.), l'arrestation de ses dirigeants et la multiplication des opérations policières de ratissage dans les universités et les écoles ;

— après les attaques des postes de gendarmerie par les « basristes » en mars 1973, des centaines de militants sont arrêtés, des villageois déportés, des exécutions sommaires sont pratiquées ;

— de lourdes peines seront infligées aux militants de la nouvelle gauche<sup>14</sup> arrêtés en 1972 au procès de Casablanca et des condamnations à mort sont prononcées au procès de Kénitra pour ceux qui sont accusés d'avoir participé directement ou indirectement aux attaques de mars ; les acquittés de ce procès ne sont pas relâchés ;

— en août 1974, les condamnés à mort de Kénitra sont exécutés ;

— en novembre 1974, une centaine de militants m.-l. sont arrêtés, et gardés au secret par la police pendant plus d'un an ; l'un d'eux, Abdellatif Zéroual, meurt sous la torture<sup>15</sup>.

12. Cf. annexe sur les phosphates, p. 128.

13. Ancien second d'Oufkir, connu pour sa participation à l'enlèvement de Ben Barka.

14. Cf. note 23, page 43.

15. Cf. Publications des Comités de lutte contre la répression au Maroc.

La répression frappe avec la même violence les militants ouvriers et tous ceux qui manifestent d'une façon ou d'une autre leur mécontentement. Un dispositif d'encadrement policier est mis en place dans l'émigration avec la création d'« amicales<sup>16</sup> » ; une secte para-policière fait son apparition et pratique la délation contre les « athées » marxistes.

C'est dans ces conditions que les directions des partis acceptent de rejoindre la campagne pour la « récupération du Sahara » et qu'ils se convertissent en « missi dominici » de cette cause à travers le monde. Le pouvoir fait des promesses de démocratisation tout en gardant pour un temps encore en otages dans les prisons des militants de l'opposition légale — notamment les acquittés du procès de Kénitra.

S'en tenant aux promesses, les partis se jettent tête baissée dans l'« unanimité nationale », arguant du fait qu'ils ont contraint le régime à reprendre à son compte une revendication « nationale » portée par eux seuls depuis l'indépendance. L'U.S.F.P., en particulier, espère bénéficier ainsi d'un répit dans la répression, réorganiser ses troupes, et obtenir des élections libres et démocratiques. A l'attention de la « gauche » du parti, on entretient l'espoir de déborder l'initiative du régime — un moment, on réclama même d'armer les masses pour chasser l'Espagne du Sahara.

Pour le P.P.S., qui est épargné par la répression, à quelques exceptions près, du fait de sa faible implantation, la stratégie de la révolution par étapes place le seuil des exigences pour l'étape démocratique très bas : la défense de l'« intégrité territoriale » d'abord, la démocratisation ensuite, ce qui veut dire pour lui la constitution d'un gouvernement d'Union nationale dans lequel il aurait sa place.

Certes, ces partis ont toujours inclus dans leur programme la « libération » du Sahara occidental, la récupération des enclaves de Ceuta et Melilla et des îles Zaffarides. Mais l'opération qu'ils vont cautionner — le partage du Sahara et l'annexion<sup>17</sup> — ne correspond en rien à une avancée anti-impérialiste dans la région comme ils le prétendent. Ils offrent en fait au régime une planche de salut pour sortir de la crise.

16. A partir de 1974 ces amicales fleurissent dans toutes les régions en Europe où existe une immigration marocaine ; les grévistes de Chaousson de Genevilliers inclueront dans leurs revendications en 1975 la suppression de l'Amicale, auxiliaire de la C.F.T. dans l'usine.

17. On peut rappeler à cet égard ce que Ali Yata, secrétaire général du P.P.S., écrivait en 1970 et comparer ce qui suit avec ce qu'il sou-

### III. Course de vitesse vers l'annexion

En août 1974, le gouvernement espagnol déclare vouloir organiser un référendum d'autodétermination au Sahara. Le 14 novembre 1975, il signe l'accord de Madrid qui entérine le partage entre le Maroc et la Mauritanie, résultat d'un accord secret passé en octobre 1974. Le Polisario déclare que cet accord est nul et poursuit sa lutte : face à lui, les troupes maroco-mauritaniennes ont remplacé la légion franquiste. En quinze mois le régime marocain est provisoirement parvenu à réaliser son dessein. Le revirement de l'Espagne en 1975 l'a sensiblement aidé.

En effet, si le régime franquiste espérait, par l'autodétermination, conserver sous son aile un Etat néo-colonial africain, la lutte du Polisario, à mesure qu'elle se développait, annihilait l'espoir d'une indépendance concédée par Djemaa interposée. La guérilla est alors active : en octobre 1974, la bande transporteuse de Bou Craa est paralysée ; en février 1975, le couvre-feu est proclamé dans la capitale à cause de l'agitation qui y règne et des arrestations massives sont opérées. En mai, les soldats sahraouis appartenant à des unités espagnoles du Sud désertent et rejoignent le Front ; en juin, celui-ci attaque un poste militaire à Guelta-Zemmour et fait de nouvelles recrues. Le mois suivant, manifestations et attentats se succèdent, etc. Au même moment, une mission d'enquête de l'O.N.U. constate la volonté d'indépendance des Sahraouis et la popularité du Front. Fin mai 1975, le colonisateur a compris : un communiqué officiel déclare que l'« Espagne n'entend en aucune façon prolonger sa présence sur ce territoire ».

Pour préserver ses intérêts menacés par un mouvement de libération qui montrait clairement sa détermination à obtenir l'indépendance par la lutte et qui menaçait en outre de renforcer l'audience des mouvements autonomistes et indé-

tient aujourd'hui :

« (...) la question de fond qui se pose n'est pas de trouver un cadre nouveau, acceptable, au maintien de la domination impérialiste, à la réalisation des projets des monopoles visant à l'exploitation des richesses sahariennes. Quel que soit ce cadre, il est à rejeter : "fédération îles Canaries-Sahara dit espagnol", "pseudo-Etat indépendant" ou "partage" entre le Maroc et la Mauritanie avec intéressement à l'Algérie », in *Africasia*, n° 22, 14 septembre 1970.

pendantistes canariens<sup>18</sup>, la bourgeoisie espagnole devait trouver autre chose que l'autodétermination. Hassan II avait déjà annoncé en septembre 1974 (conférence de presse du 17) qu'il serait le meilleur défenseur des intérêts étrangers au Sahara. L'accord de Madrid sera précédé d'un accord hispano-marocain conclu une quinzaine de jours auparavant et qui garantit à l'Espagne : le maintien des enclaves de Ceuta et Melilla qu'elle possède au nord du Maroc sur la façade méditerranéenne ; 35 % du capital de Fosbucraa ; des droits de pêche sur le littoral saharien ; l'indemnisation des colons qui quittent le Sahara et également le maintien d'une ou deux bases militaires<sup>19</sup>.

Cet accord concluait une bataille à rebondissements multiples entre les héritiers de Franco, bataille qui se déroula pendant sa longue agonie<sup>20</sup>. Ce qu'on appelle le « lobby marocain » (Arias Navarro et José Solís) finit par rallier à lui la composante « moderniste » (Juan Carlos et Cortina Mauri) favorable à la solution initiale d'autodétermination et partisane d'une intégration européenne plutôt que du maintien d'un empire colonial. Les impérialismes américains et français devaient donner également quelques coups de pouce décisifs dans l'équilibre fragile des forces en présence : les Etats-Unis, qui renégociaient alors les accords sur les bases installées en Espagne, étaient soucieux d'éviter que le franquisme ne sombre, à l'instar du salazarisme portugais, à la faveur d'une nouvelle guerre coloniale ; l'impérialisme français de son côté construisait le nouvel axe Paris-Madrid-Rabat et faisait miroiter son appui à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Favorisé par cette conjoncture politique particulière, le régime marocain de son côté, appuyé par son opposition, mène l'offensive diplomatique. Au départ, il cherche à gagner du temps pour que ne soient pas appliquées les résolutions de l'O.N.U. sur l'autodétermination ; il réussit à suspendre leur application en faisant soumettre le dossier à la Cour internationale de Justice de La Haye pour avis consultatif.

18. Le plus connu est le Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'Archipel canarien (M.P.A.I.A.C.) dont le dirigeant est Antonio Cubillo ; indépendantiste, il a longtemps été favorable à une fédération Canaries-Sahara ; il affirme sa vocation africaine et est soutenu par l'Algérie.

19. P. DESSENS, « Le litige du Sahara occidental », *op. cit.*

20. Ramon CRIADO, *Sahara, Pasion y muerte de un sueño colonial*, préface d'Antonio Cubillo, Ruedo Iberico, Paris, 1977.

Pendant que la Cour examine le dossier, les tâches sont réparties : aux représentants du régime marocain de convaincre l'Espagne et les soutiens impérialistes, aux chefs des partis de faire la tournée des capitales arabes et des pays de l'Est ; à Ould Daddah de servir de tampon avec l'Algérie, et de la convaincre que, malgré l'accord conclu avec le Maroc, il garantit pour l'avenir la coopération économique maghrébine et l'ouverture vers l'Afrique.

La Cour de La Haye rend compte de ses délibérations le 16 octobre 1975. Il est intéressant de s'arrêter un instant sur l'avis qu'elle formule car il est en partie le fruit d'un rapport de forces (le Maroc avait pu nommer des juges « ad hoc » pour défendre son point de vue), il se veut « juridique », et il postule à l'universalité des règles du droit occidental. Les juges de La Haye ont d'abord redécouvert une vérité première : le Sahara n'était pas une « terre vide » au moment de la colonisation, ce qui est la thèse espagnole, c'est-à-dire de tout colonisateur en retard d'une décolonisation. Ensuite, ils affirment qu'il existait des « liens juridiques » entre ce territoire et le Maroc et des « droits, y compris des droits relatifs à la terre » avec l'« ensemble mauritanien ». Ce que la Cour appelle « liens juridiques » ce sont des actes d'allégeance intermittents des tribus au sultan du Maroc à l'époque précoloniale, liens qu'attesteraient des traités et des correspondances. Pour les « droits » mauritaniens, ceux-ci seraient fondés sur des données ethniques et économiques (nomadisme en particulier). Les désaccords entre les juges portent surtout sur le fait de savoir si les preuves fournies ont un caractère vraiment juridique ; ceux-ci se demandent s'ils ne font pas plutôt de l'histoire ou de l'ethnologie, préoccupation caractéristique de la science bourgeoise et de ses « spécialistes ». Embarrassés dans leur propre logique, ils ignorent tout évidemment de l'« umma » (communauté) islamique et de ses règles. Les droits des personnes et des terres, notamment en ce qui concerne les liens d'allégeance, est implicitement identifié à celui de la féodalité européenne<sup>21</sup>.

Si des historiens marocains emboîtent le pas de l'avis de la Cour de La Haye pour étayer la thèse des « liens d'allé-

21. Pour différents commentaires sur l'avis de la Cour de La Haye, cf. C. VALLÉE, « L'affaire du Sahara occidental devant la Cour internationale de justice », *Maghreb-Machrek*, n° 71, janvier-février-mars 1976 ; et Maurice BARBIER, intervention au colloque de la Ligue pour les droits et la libération des peuples du 1-2 avril 1978.

geance »<sup>22</sup>, le régime de son côté déclare immédiatement que celui-ci donne raison et passe à l'action. Il annonce le jour même qu'une marche pacifique de 350 000 volontaires franchira la frontière le 28 octobre. Le Conseil de sécurité, réuni à la hâte, conseille la « modération » mais ne désapprouve pas formellement la marche. Le régime franquiste doit se décider « hic et nunc ». La marche est retardée, le temps de négocier les dernières garanties. Le 6 novembre, les premiers marcheurs franchissent la frontière ; après une courte incursion, ils ont ordre de se replier. Le tapage fait autour de cette marche couvre la pénétration militaire qui s'effectue sur la partie Est de la frontière. Le 14 novembre l'accord de Madrid est signé.

Quelques jours après, les troupes marocaines entrent dans Smara. C'est la résistance d'un peuple qu'elles vont y trouver. Il refuse l'annexion. Sa lutte continue.

22. Abdallah LAROUÏ, *L'Algérie et le Sahara marocain...* et sa critique par A. BEN ABDALLAH dans *Maghreb An-Nidal*, n° 6, décembre 1977.

## 4

### La lutte d'un peuple dans le Maghreb arabe

Vue du monde arabe, la lutte du peuple sahraoui est encore « marginale », non seulement géographiquement mais politiquement. Tant que le Moyen-Orient reste une zone principale de focalisation des conflits — l'affrontement avec le sionisme et les manœuvres de l'impérialisme contre la résistance palestinienne, la présence soviéto-cubaine dans la Corne de l'Afrique —, tant que l'éclatement et la concurrence prévalent entre les bourgeoisies arabes sans que ne se dessinent clairement encore les voies de l'avenir de la nation arabe, l'écho de la lutte des Sahraouis viendra de loin, étouffé par les régimes locaux. Le Maroc et la Mauritanie ont largement exploité cette réalité à leur profit au niveau de la Ligue arabe. L'intervention militaire française a toutefois modifié l'audience de cette lutte parmi les forces progressistes et révolutionnaires de la région, de même que l'incursion des enjeux africains dans les problèmes moyen-orientaux (Somalie, Éthiopie, Érythrée).

Arabe et africain, cette dualité de l'insertion géopolitique du Sahara occidental pose d'ores et déjà des problèmes stratégiques particulièrement complexes au peuple sahraoui. Le Front Polisario bénéficie à partir de 1975 du soutien de l'Algérie. Après l'accord de Madrid, la lutte prend une nouvelle ampleur et tend à déborder le cadre régional.

## I. Approfondissement, organisation et gestation révolutionnaire de la lutte

L'occupation du territoire par les armées marocaine et mauritanienne, l'exode de la population civile, les impératifs politiques et matériels issus de cette situation nouvelle vont modifier les conditions de la lutte. A une phase d'improvisation où il faut parer au plus pressé, sans relâcher le caractère offensif de la résistance, succède au début de l'été 1976 une période d'approfondissement et d'organisation du combat politique et militaire.

Le pays est investi par la force ; le contrôle des villes rencontre une résistance acharnée pendant plusieurs semaines ; les troupes marocaines se livrent à des actes de représailles d'une rare violence sur la population civile qui fuit devant l'occupant. Un repli est organisé dans l'est du pays où sont installés les premiers camps. A partir de leurs bases, les combattants sahraouis harcèlent sans cesse les occupants. Trois mois après l'accord de Madrid ces derniers restent cantonnés dans une partie des villes du territoire.

En février 1976 une vaste opération de ratissage se transforme en tentative de génocide. L'artillerie lourde et l'aviation sont mises à contribution ; les camps sont bombardés au napalm et au phosphore. Le nombre des victimes est particulièrement élevé dans les camps d'Oum Dreiga, de Tifariti et de Guelta Zemmour. C'est le signal d'un deuxième exode des populations vers le territoire algérien. Là, près de la frontière, sont installés en quelques mois 25 campements regroupant environ 110 000 personnes<sup>1</sup>.

La disproportion entre les moyens militaires utilisés de part et d'autre n'empêche pas l'Armée populaire de libération sahraouie (A.P.L.S.) de garder l'initiative. Les engagements sont quelquefois coûteux en vies humaines surtout quand la tactique de guérilla (embuscades, minage des pistes, du train minéralier de Zouérate ou du convoyeur de Bou Craa) laisse place à des expéditions militaires plus classiques. Parmi ces dernières, celle qui fut menée contre Nouakchott en

1. Chiffres fournis par le Front Polisario pour l'année 1977 ; le nombre des réfugiés aurait ainsi plus que doublé par rapport à 1976 où il s'élevait à 45 000.

juin 1976 est associée dans les mémoires à la mort du très populaire secrétaire général du Front Polisario, Mustapha Sayed el Ouali<sup>2</sup>. Les Sahraouis faisaient la démonstration à cette occasion que la capitale mauritanienne, située à plus de 2 000 km de leurs bases, pouvait être à portée de leurs canons. La mort d'El Ouali semble marquer la fin d'une époque qu'il symbolisait par son engagement, celle des guerriers de la légende populaire, en première ligne tant dans le combat militaire que dans la lutte politique.

Désormais la guerre contre les occupants s'annonçait de longue haleine. Le Programme d'action nationale<sup>3</sup>, adopté au cours du III<sup>e</sup> Congrès pendant l'été 1976, représente une évolution vers une organisation accrue dans tous les domaines et la définition d'objectifs stratégiques et tactiques dans un contexte élargi, international et régional.

Au niveau politique, le congrès prend acte des transformations intervenues depuis l'annexion : le Polisario, malgré son appellation de « front », devient l'« avant-garde révolutionnaire » du peuple sahraoui ; celle-ci est politico-militaire et lui échoient la direction et l'organisation de la lutte. C'est le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), proclamée le 28 février 1976 au moment du retrait officiel de l'Espagne, qui a la vocation de représenter toutes les forces du Mouvement national, y compris les membres de la Djemaa ayant rejoint la résistance<sup>4</sup> et regroupés dans le Conseil national sahraoui.

Au mot d'ordre « Les masses garantissent la guerre de libération » du II<sup>e</sup> Congrès est substitué celui de : « Ni paix ni stabilité avant le retour au territoire national et l'indépendance totale. » Deux options sont définies en politique intérieure :

— « maintien du système républicain, démocratique, ayant un programme unioniste<sup>4bis</sup> » ;

2. Ahmeb-Baba Miské raconte l'émotion des Sahraouis à l'annonce de la mort d'un des combattants les plus aimés in *Front Polisario, l'âme d'un peuple*, Editions Rupture, Paris, 1978. Par son martyr, l'un des principaux fondateurs de la nouvelle résistance symbolise désormais la lutte pour la libération nationale.

3. On se reportera utilement aux textes des congrès du Front Polisario publiés dans l'ouvrage d'Ahmed-Baba Miské, *op. cit.*, et par l'Association des amis de la R.A.S.D.

4. Cf. la Déclaration de Guelta, en annexe, signée par 67 membres de l'ancienne Djemaa (qui en comptait 102).

4 bis. Un programme d'unité régionale conçue comme une unité des

— « mobilisation des masses et libération de leur esprit d'initiative pour qu'elles jouent pleinement leur rôle ».

Entre les textes et la réalité, comment se concrétise la ligne politique ? Des éléments d'appréciation peuvent être fournis, même s'ils sont fragmentaires. Ce qui paraît impressionnant à moins de deux ans d'intervalle, c'est le processus accéléré de maturation de la lutte et du peuple. Ce processus est d'autant plus spectaculaire que les moyens matériels étaient au départ pratiquement inexistantes et qu'ils sont restés très rudimentaires ; la situation objective d'une population civile regroupée dans les camps, vivant de l'assistance algérienne et internationale, présentait les risques d'un assouplissement de la mobilisation politique des masses lié aux problèmes considérables de survie quotidienne. C'est le contraire qui se produit grâce à un travail permanent de « conscientisation » et de formation aux tâches du moment. Dans chaque campement, on a créé des cellules qui débattent chaque semaine de tous les problèmes du camp ; des responsables par secteur ont été désignés (santé, éducation, répartition de l'approvisionnement...) et se réunissent en commission. Cette prise en charge collective est surtout un moyen de mobilisation et de politisation des adolescents et des femmes auxquels revient la charge de l'organisation permanente des camps, la plupart des hommes en âge de combattre étant sur le front.

Une activité de production est encouragée : des potagers ont fait leur apparition dans les camps ainsi qu'un artisanat utilisant du matériel de récupération et on tend à reconstituer des troupeaux de chameaux. Si embryonnaires ces activités soient-elles pour le moment, elles reflètent une volonté de ne pas dépendre exclusivement de l'aide extérieure.

Dans cette vie nouvelle, l'ordre ancien se dissout et les valeurs traditionnelles sont en partie « récupérées ». Si l'islam est la religion officielle de l'Etat, l'article 3 de la Constitution qui s'y réfère précise qu'il est source de lois et d'identité culturelle (langue arabe).

L'autonomie traditionnelle de la femme sahraouie à laquelle revenaient les charges familiales pendant les absences prolongées de leurs époux est valorisée. La période de lutte actuelle est propice à leur émancipation par les nouvelles

peuples dans le respect de l'autonomie de chacun (précision fournie par le Front Polisario à E.A.).

responsabilités qui leur incombent sans que l'on puisse préjuger de leur statut dans la future société sahraouie<sup>5</sup>. La pesanteur sociologique la plus sensible semble être encore les appartenances aux tribus et aux castes et les relations de pouvoir qu'elles induisaient dans la communauté ; l'identité des personnes désigne ces appartenances. Mais là encore les conditions de la lutte ne sont pas propices au développement des privilèges. Les combattants, pour leur part, ont établi leurs bases dans les zones qu'ils contrôlent ou à l'écart des camps dans lesquels ils effectuent de fréquents séjours.

En ce qui concerne les objectifs de la lutte politico-militaire, on peut dégager les constantes suivantes : les forces de libération peuvent frapper là où elles veulent et quand elles veulent l'ennemi sur le territoire occupé (attaque de Nouakchott). Les attaques répétées en direction de la Mauritanie la désignent comme le « maillon faible » ; l'alliance du régime d'Ould Daddah avec le Maroc est ainsi visée. Reste la cible de la présence impérialiste elle-même : des coopérants français sont faits prisonniers à Zouérate en mai et octobre (« les otages »), des pêcheurs espagnols sont pris en flagrant délit de pêche dans les eaux territoriales<sup>6</sup> ; depuis l'intervention militaire française, le nouveau dispositif de protection du train minéralier de Zouérate a fait preuve de son inefficacité, l'A.L.P.S. ayant fait sauter les locomotives plusieurs fois depuis lors.

Le sabotage des installations minières de Bou Craa et de Zouérate, de même que le harcèlement continu des troupes maroco-mauritaniennes, correspondent aux deux premiers objectifs. Pour la Mauritanie, la tactique militaire est doublée d'une volonté politique : l'A.L.P.S. a pris soin dans certaines de ses embuscades contre des unités maroco-mauritaniennes

5. Le cas des femmes algériennes dont la libération avait été tant clamée au moment de la guerre par ceux-là mêmes qui les oppriment depuis l'indépendance est là pour le rappeler. En ce qui concerne l'autonomie traditionnelle des femmes sahraouies, on sait que, dans les sociétés phallogocratiques, les formes d'oppression varient ; par exemple elles ne sont pas battues comme leurs sœurs algériennes ou marocaines et les rapports amoureux ont une qualité poétique qu'on trouve rarement ailleurs ; mais les femmes sahraouies étaient aussi insérées dans un faisceau de relations familiales très codifiées (pouvoir de la belle-mère notamment). Dans tous les cas, dans un domaine si fondamental où les transformations s'opèrent très lentement, il est pour le moins prématuré de prendre cette libération pour acquise.

6. Le contrôle des richesses nationales fait partie du programme du Front Polisario.

de préserver relativement les soldats mauritaniens et de concentrer ses coups sur les troupes marocaines. La proposition adressée au dernier Congrès du Parti du peuple mauritanien<sup>7</sup> de créer une confédération sahraoui-mauritanienne va dans le même sens, ainsi que le cessez-le-feu unilatéral proclamé par le Front Polisario sur le territoire mauritanien après la chute du gouvernement d'Ould Daddah.

Au niveau international et diplomatique, les Sahraouis situent leur lutte dans le « front militant du tiers monde » défini comme rassemblant les forces progressistes et révolutionnaires anti-impérialistes (III<sup>e</sup> Congrès). Soutien et reconnaissance diplomatique leur viennent du « camp soviétique » avec des variations d'un pays à l'autre et tout récemment du Cambodge — la Chine n'ayant pas pris position pour le moment. En Afrique, le Front Polisario est reconnu comme mouvement de libération par une majorité relative des gouvernements<sup>8</sup> et, comme au Sénégal, par des partis d'opposition ; c'est en effet à la tribune de l'O.U.A. que les arguments de la diplomatie sahraouie ont une audience particulière : respect des principes de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, notamment l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, droit à l'autodétermination consacré par les résolutions de l'O.N.U., invalidation de l'accord de Madrid. C'est pourquoi, depuis un an, le Maroc, la Mauritanie et les pays africains sous contrôle étroit de l'impérialisme français s'emploient à retarder la réunion d'un sommet extraordinaire qui doit se prononcer sur la question sahraouie.

Du côté des pays arabes, seules l'Algérie et la République démocratique du Yémen apportent un soutien clair et ouvert ; la Lybie pour sa part a reconnu le Front mais non la R.A.S.D. et oscille entre la ligne « d'unité arabe » avant tout, d'où ses offres de médiation, et le resserrement des rangs entre régimes « progressistes » contre la coalition impériale-réactionnaire (ligne algérienne). Le soutien que les Sahraouis peuvent attendre du monde arabe dépend encore principalement des évolutions qui finiront par y prévaloir<sup>9</sup>, assorties des stratégies africaines qui apparaissent déjà pour certaines bourgeoises (saoudienne, libyenne, algérienne). Pour l'heure, c'est l'Algérie

7. Cf. p. 102.

8. 21 Etats africains ont reconnu le Front Polisario comme mouvement de libération, 17 se sont abstenus, 9 ont voté contre (vote au conseil des Ministres de l'O.U.A. du 1<sup>er</sup> mars 1976 à Addis-Abeba).

9. Samir AMIN, *La nation arabe — Nationalisme et luttes des classes*, Editions de Minuit, Paris, 1976, dernier chapitre, p. 139 et s.

qui assure l'essentiel de ce soutien ; il importe d'essayer de comprendre pourquoi.

## I. Le soutien de l'Algérie au Front Polisario

Les traditions centralisatrices ne prédisposent pas plus le pouvoir algérien que le régime marocain à s'accommoder de la volonté d'indépendance des populations sahéliennes. C'est à l'armée qu'incombe habituellement la tâche d'encadrement et d'administration des wilayas (provinces) du Sud, et la sédentarisation des populations est présentée à Alger comme la clef du développement des régions du Sahel.

Pourtant, depuis 1975, le soutien du régime algérien à la lutte du Front Polisario apparaît sans défaillance. Ce soutien, tant matériel que politique, a été relativement tardif. Ces deux aspects apparemment contradictoires s'expliquent d'abord de façon circonstancielle par le fait que Boumedienne a été pris de court par l'évolution des événements à partir de 1974.

Inquiet de voir l'Espagne s'installer et investir au Sahara occidental, le régime algérien veut encourager une décolonisation rapide du territoire. Il favorise, comme on l'a déjà mentionné, le rapprochement entre le Maroc et la Mauritanie à la fin des années 1960 pour faire appliquer les résolutions de l'O.N.U. Boumedienne espère du même coup lancer une coopération maghrébine au profit de l'Algérie qui s'industrialise. Un Etat indépendant dans le Sahara, voisin d'une Mauritanie alliée, ouvrirait des perspectives intéressantes, surtout si les richesses minières des confins algéro-marocains pouvaient être mises en valeur en plus de celles déjà exploitées dans la Saguiet el Hamra. C'était pour l'Algérie la perspective de reculer sa frontière économique vers l'Afrique et d'avoir un débouché vers l'Atlantique. Les nationalisations décrétées par le régime d'Ould Daddah entre 1972 et 1974 auguraient favorablement de ce que pourrait être l'équilibre régional et ne permettaient pas de prévoir l'alliance que ce régime allait finalement sceller avec Hassan II. Quand, au début de 1975, cette alliance émerge du secret dans lequel elle avait été conclue l'année précédente, la réaction de Boumedienne est très vive<sup>10</sup> et le principe d'autodétermination est alors invoqué

10. Boumedienne dénonce les manœuvres mauritaniennes et marocaines et la complicité de Bourguiba (discours du 19 juin 1975).

avec force. Le soutien au Front Polisario qui s'est imposé comme organisation de libération nationale devient alors effectif. Restait à l'Algérie comme interlocuteur le régime franquiste qui, sans doute, prit de court Boumedienne en souscrivant au plan de partage.

Tout cet enchaînement fit d'autant plus figure de « complot » qu'il n'avait pas été prévu, ce qui se traduit par des mesures de rétorsion particulièrement maladroites<sup>11</sup>. S'il y a eu sous-estimation de l'enjeu que représentaient pour le régime marocain l'annexion du Sahara et de sa capacité à arriver à ses fins, il n'en était pas moins vrai que l'Algérie, comme la Libye, étaient à ce moment-là victimes des manœuvres d'isolement que l'impérialisme américain déployait dans le monde arabe (sadatisation, alliance Egypte-Soudan, renforcement de l'Iran et offensive contre la révolution en Oman, etc.).

Au cours de ces trois dernières années ces manœuvres ont porté leurs fruits : le clivage entre les bourgeoisies « réactionnaires » et les bourgeoisies « progressistes » s'est accentué sans que ce clivage ait le sens politique qu'il pouvait avoir dans les années 1960. En effet, il ne correspond plus à une attitude offensive de bourgeoisies locales aux aspirations nationales construisant leur assise dans un affrontement avec l'impérialisme à la faveur des luttes révolutionnaires dans les pays dominés. Ce clivage est maintenant davantage le résultat d'une contre-offensive impérialiste qui maintient les « progressistes » dans une attitude défensive et qui a porté des coups sérieux aux forces révolutionnaires dans la région (résistance palestinienne, révolution omanaise). Ce contexte international, qui exacerbe la concurrence entre les bourgeoisies arabes, explique la cristallisation du soutien algérien aux Sahraouis.

Cet aspect apparaît relativement déterminant pour rendre compte de la constance de ce soutien. En revanche les facteurs internes impulsent de leur côté des dynamiques plus contradictoires et d'eux dépend principalement l'avenir de ce soutien.

### a) La stratégie africaine

L'opposition traditionnelle marocaine, après avoir encensé le modèle de développement algérien, attribue le soutien de Boumedienne au Front Polisario à une volonté hégémonique

11. Après l'accord de Madrid, l'expulsion de 30 000 à 40 000 Marocains pour la plupart installés depuis longtemps en Algérie dans la région d'Oran.

de l'Algérie dans la région, volonté caractérisée de façon sommaire — l'accès à l'Atlantique, le contrôle de l'exploitation du fer de Tindouf, éventuellement celui des phosphates de Bou Craa... L'opposition réformiste a longtemps été impressionnée par l'orientation industrialisante du régime algérien et rêvait pour le Maroc d'un développement semblable. Depuis l'affaire du Sahara, elle est devenue subitement très critique sur les différentes réalités du pays voisin et renvoie au régime algérien l'argument de l'expansionnisme. Ces prises de position sont ce qu'elles sont, de circonstance. Et quant à poser la question de l'hégémonisme algérien, autant l'examiner indépendamment des illusions du passé et de la rancune d'aujourd'hui.

Marc Raffinot et Pierre Jacquemot<sup>12</sup> envisagent sous forme interrogative le « sous-impérialisme » algérien comme issue aux contradictions de l'accumulation interne ; l'expansionnisme s'orienterait vers les pays de l'Afrique subsaharienne avec lesquels se multiplient les accords de coopération économique et universitaire et qui seront désormais reliés au nord du continent par la route transsaharienne. Pour ces deux auteurs les contradictions du modèle algérien « résultent fondamentalement du fait que l'accumulation productive et l'élargissement du marché intérieur ne sont pas menés de front. L'économie algérienne, une fois achevée son accumulation primitive, se heurte à la double limite d'un marché intérieur exsangue et déformé et d'un marché mondial dominé par un nombre restreint de grandes firmes. Ces contradictions doivent progressivement susciter une modification dans le comportement de la bourgeoisie dominante et l'inciter à organiser un nouveau système d'alliances. Face à l'impossibilité de poursuivre l'accumulation intérieure, elle doit progressivement sceller son alliance avec le capital privé. En s'associant encore davantage avec le capital international, sans pourtant renier son indépendance formelle, elle doit accroître sa part dans la distribution mondiale du profit. Ce changement de nature du capitalisme d'Etat algérien marquera la fin du procès de transition en cours depuis 1962<sup>13</sup>. »

Cette perspective tracée comme dynamique de fond et dont le « sous-impérialisme<sup>14</sup> » ne serait qu'une modalité pos-

12. *Le capitalisme d'Etat algérien*, Maspero, 1977, 394 p.

13. *Ibidem*, p. 253.

14. La notion de « sous-impérialisme » comporte une série d'ambiguïtés : elle laisse entendre que l'impérialisme organiserait l'espace

sible de l'insertion dans la chaîne impérialiste procède d'une démarche trop économiste ; celle-ci court-circuite les contradictions politiques d'un tel processus et prend pour acquis que la bourgeoisie algérienne ne reniera pas son indépendance formelle (pourquoi et comment ?) et qu'elle accroîtra sa part dans la distribution mondiale du profit (simplement en produisant davantage ?).

Si donc la bourgeoisie algérienne a une stratégie africaine, celle-ci ne peut être appréhendée en fonction principalement d'un problème de débouchés ; le soutien au Front Polisario qui se prévaut d'un anti-impérialisme est coûteux<sup>15</sup> et source de contradictions. Ces éléments ne peuvent être ignorés sous peine de ne pas pouvoir comprendre ce qui fait la différence entre le soutien pratiqué par la bourgeoisie algérienne et l'attitude libyenne ou même l'aide qu'apporte la bourgeoisie saoudienne à la Mauritanie ou au Maroc. En Algérie, il semble en effet étroitement lié aux luttes de classes internes et, jusqu'à récemment, il concernait surtout les rapports entre les différentes fractions de la bourgeoisie<sup>16</sup>.

### b) Les luttes de classes en Algérie

La question du Sahara a fait éclater au grand jour la crise aiguë qui sévissait entre ces différentes fractions depuis 1974. Deux anciens présidents du G.P.R.A., Ferhat Abbas et Youssef Ben Kadda, porte-parole de la bourgeoisie privée, lancèrent en mars 1976 un « Appel au peuple algérien » sur le thème « halte à la guerre ! halte au pouvoir personnel ! ». L'occasion se présentait alors pour eux de tenter de reprendre l'initiative à un moment où la fraction dominante de la bourgeoisie, celle de l'appareil d'Etat, regroupée autour de Boumedienne (cadres du ministère de l'Intérieur, de l'armée, des ministères du Travail, du Plan et de l'Agriculture), menait une vaste offensive pour consolider son pouvoir : réforme agraire, Charte natio-

de sa domination à sa guise ; ou alors reste à expliquer comment un pays dominé devient « sous-impérialiste » ; on ne sait si l'impérialisme se ménage des relais locaux (et la notion de relais devrait elle-même être précisée) ou s'il « fait des petits », ce qui n'est pas la même chose.

15. Ce coût est difficile à évaluer ; on peut noter que le budget de la Défense a sensiblement augmenté depuis 1975, de 20 % par an en moyenne.

16. Je me réfère pour les idées exprimées dans la suite de ce paragraphe à un débat en cours au sein du Cedetim. E.A.

nale, puis légitimation par le vote d'une nouvelle constitution, élections présidentielle et législative.

La bourgeoisie d'Etat, à laquelle le P.A.G.S.<sup>17</sup> apporte son appui, se réclame idéologiquement du maintien d'un consensus national autour du thème de l'indépendance nationale. La référence à ce consensus légitime la vaste entreprise d'encadrement de la société et de quadrillage du territoire qu'elle a engagée notamment avec la réforme agraire.

C'est, semble-t-il, beaucoup plus en fonction de cette légitimation, héritage pour la lutte de l'indépendance, que la fraction de la bourgeoisie algérienne au pouvoir soutient la lutte du peuple sahraoui, surtout à un moment où l'impérialisme lui préfère les bourgeoisies marocaine et saoudienne.

Les limites de ce soutien sont tracées par la nature même de cette bourgeoisie et les luttes populaires auxquelles elle est confrontée. Si son pouvoir est basé sur une accumulation de type capitaliste, elle a axé jusqu'ici la légitimation par rapport aux masses populaires sur la remise en cause des limites de la domination impérialiste (et non sur cette domination elle-même). Mais la bourgeoisie qui contrôle les leviers de l'appareil d'Etat n'est pas homogène. Son aile la plus dynamique, celle qui dirige les grandes sociétés nationales et qui est favorable au resserrement des liens avec les firmes multinationales, a pour le moment forgé sa place dans cette mouvance politique. Toutefois, son idéologie techniciste ouvre son champ d'alliances possibles car elle pourrait sauvegarder ses intérêts dans une éventuelle évolution du type sadatisation.

Il paraît hasardeux pour le moment de tenir pour certaine une telle évolution. Ce que l'on constate, en revanche, c'est que depuis le printemps 1977 émergent plus clairement les contradictions du développement algérien basé sur des unités industrielles qui concentrent une population ouvrière croissante et sur une réforme agraire conçue pour faire du secteur agricole un débouché pour l'industrie. Une série de grèves ont éclaté — dockers, cheminots, conducteurs des transports urbains, éboueurs — et, dans les campagnes, se manifeste une résistance dans les domaines « autogérés » et dans les coopératives de la réforme agraire (absentéisme, augmentation de l'autoconsommation...). Le pouvoir canalise les critiques

17. Parti d'avant-garde socialiste, ex-Parti communiste, toléré, implanté dans les comités de volontariat pour la « révolution agraire » et dans l'administration.

contre les bureaucrates qui « n'appliquent pas ses directives » et contre les éléments « antinationaux » qui « agissent de concert avec l'impérialisme ».

Le thème du « complot » extérieur est ainsi constamment présent dans l'autojustification du pouvoir et entretient en retour l'engagement « anti-impérialiste ».

何年の介入も  
指すか

Quand survient l'intervention militaire française au Sahara avec la flambée de racisme anti-arabe en France, les masses sont mobilisées pour dénoncer les agressions de l'ancienne puissance coloniale. Le régime en profite pour associer cette dénonciation à une manifestation d'adhésion en sa faveur. Le sentiment national est ranimé à un moment opportun et un élément nouveau apparaît : la popularisation de la lutte des Sahraouis que la propagande officielle et les réunions d'information organisées par le Front Polisario n'était pas parvenues à faire avec la même efficacité. Cette sensibilisation amarre le soutien au sentiment national hérité de la lutte pour l'indépendance, c'est-à-dire à la principale source de légitimité de la fraction de la bourgeoisie dominante, sans que cette dernière soit à terme en mesure de contrôler le processus qu'elle a enclenché.

Pour l'heure, le régime algérien a assimilé la lutte des Sahraouis à celle qu'il mène contre le « complot impérialiste » auquel il impute les difficultés internes et son isolement diplomatique. Dans cette logique, contrairement à la Libye, il privilégie, par rapport à l'unité arabo-islamique, le regroupement des régimes « progressistes » contre les régimes « réactionnaires ». En se faisant l'avocat de la lutte du Front Polisario à l'échelle internationale, le régime algérien espère maintenir ce rôle d'interlocuteur obligé de l'impérialisme qu'il a perdu ces dernières années au niveau du monde arabe et du tiers monde. Mais, dans le face à face avec l'impérialisme, les contradictions internes aboutissent à ce que les diatribes soient plus particulièrement réservées à l'impérialisme français, surtout à partir du moment où celui-ci s'engage militairement dans la région. Tant que les cibles coïncident, les Sahraouis pourront compter sur l'aide matérielle, politique et également militaire<sup>18</sup> qu'ils reçoivent.

目的評  
攻撃

18. En plus des armes fournies, le dispositif militaire algérien joue un rôle dissuasif par rapport à un droit de suite éventuel. Les Marocains et les Mauritaniens avaient fait un grand tapage autour de la capture de soldats algériens qui, début 1976, auraient selon eux participé à une bataille (Amgala) et qui, selon le Front Polisario, aidaient

Cette aide ne laisse qu'une marge étroite d'autonomie au Front Polisario par rapport au régime algérien et on ne voit pas encore clairement quelle stratégie les Sahraouis se sont donnée sur ce point, sinon des efforts constants pour capitaliser la solidarité internationale en leur faveur au-delà du sillage algérien et le travail politique de « conscientisation » entrepris dans les camps. Au regard de la précarité du soutien à long terme, le fait que la Mauritanie puisse redevenir une base arrière politique et matérielle depuis la chute du gouvernement d'Ould Daddah, quelle que soit l'issue des négociations entamées depuis lors, permettrait au Front Polisario de recouvrer une autonomie plus grande par rapport à l'Algérie.

Après avoir rejeté le compromis néocolonial avec l'Espagne, le mouvement de libération sahraoui est placé devant une échéance historique à l'occasion de laquelle se préciseront concrètement ses choix stratégiques et tactiques, tant par rapport au soutien algérien que par rapport aux forces progressistes et révolutionnaires de la région. Au niveau des principes, la ligne est fixée : « la lutte continue pour l'indépendance nationale et pour la paix ». C'est sous ce mot d'ordre qui réaffirme la primauté de la lutte et qui place chacun des protagonistes devant ses propres responsabilités, que s'est tenu fin septembre 1978 le IV<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario.

la population civile à se replier sans participer aux combats. Depuis lors, aucune ambiguïté du même ordre n'est intervenue.

## Maroc : guerre et « paix sociale »

Quelques semaines après l'occupation du Sahara, le régime marocain déclare que « le dossier est clos ». Quelques mois après, le 8 juillet 1976, Hassan II reconnaît dans un discours l'état de guerre et lance un appel à la « paix sociale ». Vue du Maroc, la résistance des Sahraouis à l'invasion et aux tentatives d'extermination vient d'enregistrer une victoire politique.

Au départ, la tactique du pouvoir est double : d'une part menacer de représailles l'Algérie accusée de mener elle-même la guerre, d'autre part déployer une intense activité diplomatique pour faire entériner au niveau international l'occupation. La poursuite de la lutte que les Sahraouis rendent de plus en plus offensive, tant sur le plan politique que militaire, met en échec la tentative du régime chérifien de déplacer le problème sur le terrain d'un conflit d'Etat à Etat ; l'affrontement direct avec un voisin puissant, s'il pouvait servir de prétexte à l'ouverture de négociations, comportait trop de risques pour le trône. Au cours de l'année 1977, on assiste à un infléchissement de la tactique du régime marocain. L'intervention au Zaïre amorce un « virage africain » ; les troupes marocaines sont parachutées pour défendre l'« intégrité territoriale » de l'ex-Congo belge contre des « menaces extérieures » — sous-entendu la menace soviétique<sup>1</sup>. Incapable de réduire la résistance sahraouie, Hassan II se pare de la mission de défense de l'Occident à l'échelle du continent et justifie ainsi sa propre politique d'annexion aux yeux de ses soutiens impérialistes.

Ceux-ci sont appelés en renfort pour entretenir une éco-

1. Cf. *infra*, p. 110, interview de Hassan II à *Newsweek*.

nomie de guerre qui accroît les contradictions internes. Le déficit des finances publiques et le déséquilibre extérieur ne cessent d'augmenter. Ils privent le capital d'Etat, qui avait été promu à la première place d'entrepreneur pour sortir le pays de la crise, des moyens de s'étendre. La limite de l'exploitation des masses laborieuses a été encore reculée mais derrière le rideau de l'« unanimité nationale » les luttes n'ont pas cessé. Leur débouché politique est encore hypothéqué par une répression qui a fauché l'opposition radicale au régime et par la neutralisation de la majeure partie de la bourgeoisie locale y compris la petite bourgeoisie, dans un processus dit de démocratisation.

### I. Le coût de la guerre

La Loi de finances de 1978 — ou projet de budget de l'Etat, Etat qui fait la guerre et l'essentiel des investissements — est significative des contradictions qui se sont développées dans le pays depuis trois ans. Cette Loi de finances, qui a la caution « démocratique » d'un parlement tout neuf<sup>2</sup> est inscrite sous le mot d'ordre d'austérité. Les difficultés financières sont telles qu'il est prévu de réduire d'un tiers les investissements par rapport à 1977 et que le lancement du nouveau plan quinquennal est retardé d'un an. Seul le budget militaire<sup>3</sup> est maintenu au même niveau malgré la compression générale des dépenses. Le découvert budgétaire financier<sup>4</sup> s'est considérablement accru passant de quelque 2 milliards de dirhams (1 DH = 1,10 F environ) en 1974 à plus de 11,5 milliards en 1977.

Lié à ce déséquilibre, le déficit chronique des échanges extérieurs n'est pas le moindre aspect de la crise actuelle pour un pays où l'ensemble de l'activité économique est étroitement soumis aux exigences du marché mondial. Le commerce extérieur pèse de façon déterminante en fixant des limites aux conditions de l'accumulation du capital. La chute des prix du phosphate à partir de 1975 a rendu cadu-

2. Des élections législatives ont eu lieu en juin 1977.

3. Auquel il convient d'ajouter celui du ministère de l'Intérieur, cf. tableau, p. 79.

4. Total des dépenses dont on déduit les recettes sans compter les emprunts.

que tout prévision tablant sur un surplus extérieur pour financer les plans d'investissement. Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 61 % en 1975 à 48 % en 1976 puis à 43 % en 1977. Le déficit commercial a doublé dans l'intervalle, atteignant quelque 8 milliards de dirhams. C'est l'importation de « biens d'équipement » qui, représentant le tiers des achats à l'étranger, est le principal responsable de l'aggravation de ce déficit. Or ce poste recouvre précisément à la fois les ambitions industrielles du régime et les commandes d'équipements militaires.

Quand les équilibres intérieurs et extérieurs sont menacés, c'est-à-dire quand les conditions d'exploitation habituelles ne sont plus assurées, il n'y a guère que deux issues : augmenter la pression de l'exploitation ou emprunter. Le régime s'est engagé dans les deux voies à la fois.

Les salaires avaient déjà enregistré entre 1970 et 1975 un retard considérable sur les prix, leur indice (officiel) s'établissant respectivement à 149 et 174. En 1976, les salaires sont bloqués ; début 1977 les prix de l'essence, du gaz butane, des cigarettes et des transports augmentent et une hausse

MAROC : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS,  
PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS  
(en millions de DH)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	Total 1973- 1977
Prévisions	2 238*	3 337*	6 288	9 864	11 744	8 128	33 471
Réalisations	—	2 336	4 882	7 700**	5 700** (a)	—	—

\* Budget rectifié.

\*\* Montant indicatif.

(a) Estimé en fonction de renseignements obtenus de source autorisée faisant état d'un report de 1977 à 1978 d'un montant de 6 milliards de DH des dépenses.

SOURCE : *Maghreb-Machrek*, n° 77, juillet-août-septembre 1977, et Loi de finances de 1978.

MAROC : BUDGET DE LA DÉFENSE NATIONALE  
ET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(en millions de DH)

	1974	1975	1976	1977	1978
1 - Dépenses totales et fonctionnement Investissements du budget général <sup>1</sup>	8 158,9 (9 983)*	15 751	18 945	21 680	17 597
2 - dont ministère de la Défense	1 007	1 664	2 339	3 510	3 438
3 - dont ministère de l'Intérieur	750	863	1 126	1 018	1 267
- Total 2 + 3	1 757	2 527	3 465	4 528	4 705
- Total 2 + 3 en % de 1	17,6 %	16 %	18,3 %	20,9 %	26,8 %

1. Non compris charges de la dette.

\* Montant rectifié.

SOURCE : Lois de finances.

dérisoire des rémunérations est décidée<sup>5</sup>. Entre-temps les prix continuent à grimper (tableau p. 80) et sans doute à des taux réels bien supérieurs avec la fièvre spéculative que la bourgeoisie commerçante, en mal de profits, orchestre : les grossistes font disparaître du marché par intermittence des produits essentiels (sucre, thé, huile...) pour les vendre au marché noir à un prix triple ou quadruple ; les loyers de leur côté connaissent des hausses vertigineuses avec la spéculation immobilière (l'indice officiel du logement n'en rend manifestement pas compte). Dans le Sud, dans la province d'Agadir, point d'appui de l'intendance militaire, tous ces phénomènes sont nettement plus sensibles<sup>6</sup>.

Accroître les prix des principales denrées en les taxant 食料品

5. Les traitements de la Fonction publique sont augmentés de 8,78 à 12,5 % selon les indices, le SMIG horaire de 1,25 à 1,40 DH et le salaire minimum agricole journalier de 6,40 à 7,25 DH. Ces montants doivent être pris à titre indicatif, les patrons ne respectant souvent pas le minimum légal.

6. L'indice régional officiel donne pour Agadir en 1977 + 12,9 % contre + 9,0 % pour l'indice national.

plus lourdement ou encore accroître les impôts directs sur les revenus des masses laborieuses c'était prendre le risque d'une explosion populaire semblable à celle qui a eu lieu en Egypte en janvier 1977 ou en Tunisie un an après. Déjà l'Etat n'a ni les moyens de mettre un terme à une hausse des prix orchestrée par les différentes fractions de la bourgeoisie ni, en tant que « capitaliste collectif », la capacité de préserver la part du profit qu'il prélève sans accroître les contradictions<sup>7</sup>. Toutefois, entre les différentes composantes de la bourgeoisie, la fraction agraire est plus que jamais protégée : les milieux d'affaires ont réagi vivement à l'annonce de l'alourdissement de la contribution complémentaire qui frappe les hauts revenus d'origine industrielle et commerciale et pestent contre la « sous-imposition manifeste du secteur agricole<sup>8</sup> ». Aux patrons de se débrouiller pour maintenir leur taux de profit et pour trouver les voies d'une exploitation accrue ! Dans ces conditions l'inflation ne devrait connaître aucun répit.

西格決定, 借金 A mi-chemin entre la taxation et l'endettement, le recours à l'emprunt forcé a déjà été épuisé : en juillet 1976, un em-

## MAROC : INDICE DU COÛT DE LA VIE

(base 100 = mai 1972-avril 1973)

	Mai 1974	Mai 1975	Mai 1976	Décembre 1976	Décembre 1977
Indice général	120,2	130,9	141,6	152,8	166,6
Indice des prix des produits alimentaires	126,0	137,4	150,7	168,9	179,6

SOURCE : Service (officiel) de la statistique.

7. Ainsi, les mesures de taxation contre la spéculation immobilière : pour certaines, l'application est remise à 1981 (plus-values foncières), pour d'autres, rien n'empêche les propriétaires de répercuter les taxes sur les loyers.

8. Bulletin CEDIES, n° 1104, du 17 décembre 1977, p. 497.

prunt de un milliard de dirhams est lancé au titre de la « solidarité nationale ». La presse locale avait à l'époque fait grand tapage autour des souscriptions « volontaires » de quelques grands bourgeois, sans que ne figure parmi eux d'ailleurs la famille royale dont le patrimoine est pourtant substantiel. La presse était restée plus discrète sur la part de l'emprunt qu'ont eu à financer les travailleurs — pour les postiers quinze jours de salaires, pour tous les militaires leur solde d'un mois, pour les employés de banque de quinze jours à un mois de traitement, pour les travailleurs émigrés en Hollande un forfait de 1 000 dirhams par tête, etc. — et sur les méthodes coercitives utilisées qui ont provoqué protestations et manifestations.

Finally un milliard, c'était bien en deçà du découvert à éponger cette année-là (10 milliards). Le plan 1973-1977 prévoyait déjà un endettement massif extérieur pour financer les investissements programmés dans la chimie, l'agriculture, les transports et les communications. A ces dépenses sont venues s'ajouter celles de la défense dont l'augmentation ne peut pas être masquée, même à travers la présentation confuse qui en est faite dans les statistiques officielles.

強制的な

## MAROC : ENDETTEMENT DE L'ETAT

(en millions de DH)

	1974	1975	1976	1977	1978
Déficit budgétaire*	820	2 606	3 543	4 525	839
Emprunts intérieurs à long terme	170	210	500	340	670
Bons sur réserve d'investissement	30	40	—	60	—
Contre-valeur des emprunts extérieurs	980	3 000	5 890	6 700	5 500
<b>Total</b>	<b>1 180</b>	<b>3 250</b>	<b>6 390</b>	<b>7 100</b>	<b>6 270</b>
Remboursement de la dette publique	518	615	868	1 050	1 881

\* Budget général de l'Etat et budgets annexes ; excédent des dépenses totales sur les recettes totales (y compris les recettes d'emprunts figurant sur les lignes suivantes).

SOURCE : Lois de finances.

En 1978, les premières échéances des emprunts de 1975 doivent être réglées, si bien que le service de la dette, multiplié par trois depuis 1974 (cf. tableau...), va à lui seul justifier un nouvel endettement pour être assuré. Cet endettement lie un peu plus le régime marocain à ses créanciers extérieurs. Ceux-ci forment un échantillon représentatif de l'impérialisme occidental auquel se sont joints les pétroliers du Golfe.

En 1975, les crédits venaient dans des proportions équivalentes (400 à 500 millions de dirhams, montants effectivement utilisés dans l'année) de quatre provenances, chacune étant en quelque sorte spécialisée dans un type d'opérations :

— la France dont les prêts se sont fortement accrus en 1976-1977 finance surtout des achats de biens de consommation et d'équipement à l'industrie française<sup>9</sup>. Parallèlement l'aide à caractère militaire a fortement augmenté ; début 1977, on comptait quelque huit cents officiers et sous-officiers en formation en France et, en mai de la même année, 25 « Mirage F 1 » étaient livrés ;

— la Banque mondiale et ses filiales prêtent pour des projets agricoles et industriels précis ; les montants accordés augmentent régulièrement chaque année et constituent le baromètre du soutien de l'impérialisme américain ;

— les Etats-Unis pour leur part sont spécialisés dans la fourniture de produits alimentaires et dans l'armement et ont accru leur aide militaire<sup>10</sup> ;

— l'Arabie Séoudite et, avec elle, le Koweït, le Qatar et les émirats, après s'être intéressés à la spéculation immobilière, se sont érigés en banquiers-acheteurs d'armes qui négocient eux-mêmes les contrats d'achat.

En plus des prêts en provenance des autres pays, européens pour la plupart, liés en général à la livraison de matériel, d'importantes opérations financières ont eu lieu en 1977 qui méritent d'être mentionnés : l'Office chérifien des Phosphates a contracté un emprunt de 200 millions de dollars auprès d'un consortium de banques internationales en février ; l'Etat a renouvelé l'opération en décembre avec un emprunt de 300 millions de dollars. Le régime espagnol, pour sa part, malgré ses moyens financiers modestes, a accordé deux prêts

9. Cf. annexe contrats français au Maroc, p. 143 et s.

10. Cf. livraisons d'armes, p. 110, et aide militaire, p. 111.

importants par leur volume et par leur signification politique : un prêt de 500 millions de dollars pour des ventes de biens d'équipement et un crédit de 254 millions de dollars qui doit financer des installations portuaires dont la flotte de pêche espagnole elle-même a besoin au Sahara.

Au total, la lutte des Sahraouis a ramené le régime marocain dans ses propres ornières, dont il disait vouloir sortir pour résoudre la crise dans laquelle il se trouve. La « libération nationale » est battue en brèche sur tous les fronts : « l'intégrité territoriale retrouvée » signifie occupation militaire ; l'industrialisation qui devait élargir la base du pouvoir est bloquée et le support agraire reste privilégié ; la dépendance financière extérieure s'accroît. Comment s'étonner dans ces conditions que la bourgeoisie marocaine qui voulait raffermir son assise en augmentant unilatéralement le prix du phosphate et se donner ainsi des airs d'indépendance nationale n'ait eu aucun moyen de résister au boycott de ce prix<sup>11</sup> ? Comment s'étonner que l'impérialisme lui délimite la place qui lui revient. D'autant qu'à l'intérieur, malgré la répression, les appels à la « paix sociale » n'ont pas été entendus.

## II. Les luttes populaires

En dépit d'une répression violente et multiforme, les luttes n'ont jamais cessé ces dernières années. C'est là un élément généralement méconnu ou considéré comme un argument de propagande quand il n'est pas enterré<sup>12</sup>. Sa combativité est une donnée fondamentale de l'histoire marocaine. Les colons ne l'ignoraient pas et la durée et le coût de la conquête provoquèrent des interrogations à l'intérieur même de la

11. Cf. annexe phosphates, p. 128.

12. Abdallah Laroui, historien marocain faisant autorité, répond à la question « quel est le moteur de l'histoire ? » de la façon suivante : « Là encore, il y a une spécificité car dans le monde arabe le sens de l'initiative est essentiellement extérieur. La politique imposée par l'Occident a pris tout son sens dans le monde arabe dont toute l'initiative intrinsèque est systématiquement détruite. Les Arabes ne peuvent avoir d'initiative, l'histoire leur échappe, parce qu'ils sont trop proches de l'Europe. (...) » Intervention lors d'un séminaire de l'Association marocaine des Sciences politiques, 17 février 1977, in *Lamalif*, n° 86, février-mars 1977, p. 15.

## MAROC : LES LUTTES POPULAIRES

*Dans les campagnes*

Pour défendre son droit à la terre, la paysannerie est décidée à se battre après avoir épuisé, au cours des quinze dernières années, toutes les voies de recours administratives et légales. Elle sait d'expérience que seule la violence révolutionnaire fait reculer le pouvoir corrompu. Il y a encore un an elle avait été saignée par l'Emprunt sous la menace de l'armée et de la gendarmerie. Cette saignée restera longtemps dans les mémoires paysannes avec les massacres des Oulad Beni Matar dans l'Oriental, des Jbha dans le Rif près de Tetouan, des paysans d'Amizmiz, dans le Haouz, avec la répression qui s'est acharnée sur les trois tribus de Témara. Des dizaines de morts ont marqué ces luttes de la paysannerie pauvre.

A Témara, le mardi 1<sup>er</sup> novembre, 5 000 paysans ont organisé une vaste réunion de protestation contre le décret d'expropriation de leur terre qui prive 10 000 paysans de trois tribus de leurs moyens de subsistance. La détermination des paysans est d'autant plus grande que cet acte de spoliation légalisé par le pouvoir s'effectue au profit de la Société Asment Temara où sont fortement présents les intérêts financiers de la famille de Hassan, en particulier de Abdallah.

Mais l'injustice et l'exploitation qui frappe la paysannerie, les plus gros requins comme les petits en vivent. Aussi, dans les provinces proches des grandes villes ou celles qui sont les plus reculées, l'exploitation et le vol organisé prennent toutes les formes. Dans la commune de Moulay Bouchta dans la province de Fès, le chef de cercle ferme d'autorité le bureau d'état civil pendant quinze jours parce que la population refusait de payer ces petits requins pour ce dont elle avait droit gratuitement. De même les paysans de Bzon dans la province d'Azilal ont refusé la collecte forcée organisée par le responsable de la commune rurale (...).

*Dans les villes*

Dans les villes, la corruption et la spéculation battent leur plein au plus grand profit de la bourgeoisie affairiste et parasitaire qui déploie son luxe avec l'insolence des voleurs.

La classe ouvrière, l'ensemble des salariés, la jeunesse scolarisée ont multiplié cette année les actions revendicatives et les grèves mettant en échec la politique de paix sociale que voulait imposer le pouvoir avec la complicité des partis bourgeois et

celle de la bureaucratie syndicale de l'U.M.T. La démagogie sur la menace extérieure sur l'unité nationale a volé en éclats sous la poussée des luttes de classes malgré tous les efforts des partis bourgeois. La classe ouvrière dans les chemins de fer à l'O.N.C.F., en particulier par la grève du 18 au 21 juillet, de l'Office national d'électricité (O.N.E.), de la Société nationale des conduites d'eau (S.N.C.E.), la grève illimitée de l'usine chimique de Tetouan, celle de Coplastic et toutes celles qui se préparent aujourd'hui dans les 150 entreprises de plastique après la taxation du secteur bancaire et ceux des transports urbains par leurs grèves répétées à Rabat, Fès, Agadir et Casablanca, les luttes dans le textile (Icoz, Mapoco, Manatex), dans les mines (Zellidja, Dierrada et à Khouribga), dans l'enseignement avec la grande grève générale du 20 août, toutes ces luttes des travailleurs montrent l'esprit de revendication et de lutte de la classe ouvrière qui refuse toute démagogie belliqueuse de la bourgeoisie de l'Istiqlal, de l'U.S.F.P. et du P.P.S. Ni les tentatives de division de la classe ouvrière, ni la corruption de la direction bureaucratique, ni la répression et l'intimidation ne sont venus à bout de la volonté de la classe ouvrières de défendre ses intérêts de classe. Et ce malgré la dispersion des luttes des différents secteurs, malgré la liquidation de la part de certaines fédérations syndicales. La classe ouvrière se défend pied à pied contre la politique d'exploitation et de misère du pouvoir de Hassan. Par sa lutte défensive, elle refuse de faire les frais de la guerre annexionniste contre le peuple sahraoui, une guerre qui coûte 35 % du budget que notre peuple paie par l'impôt et l'augmentation systématique de toutes les denrées alimentaires de base. Et toutes les couches laborieuses des villes et des campagnes font aujourd'hui le lien direct entre la guerre d'annexion et l'augmentation du coût de la vie. Cette guerre d'annexion est impopulaire auprès du peuple et auprès des soldats et sous-officiers de l'armée.

A Casablanca, la fermeture de la Comatracar-Carières des Ben Abid depuis le 16 septembre met 200 familles dans une situation insoutenable. A Mohammedia, depuis le 18 novembre une grève générale des ouvriers de Morel Afric due aux salaires de misère. Toujours à Mohammedia, les ouvriers de l'usine d'articles ménagers Imama ont débrayé le 23 novembre pour protester contre les conditions de travail, les intimidations et les menaces de licenciement. Après le secteur textile, le secteur de la construction et des travaux publics est frappé par la crise : plusieurs centaines d'ouvriers campent dans les chantiers attendant la paie qui ne vient pas ou espérant la reprise des travaux suspendus par suite de l'annulation de plusieurs grands projets.

*Maghreb An-Nidal*, décembre 1977.

bourgeoisie française<sup>13</sup>. Au moment de l'indépendance, la classe ouvrière marocaine était la plus nombreuse et la mieux organisée des pays africains sous domination française. L'insurrection populaire de Casablanca en 1965 fut la réponse aux espoirs déçus qu'avait entretenus l'indépendance politique. On a vu comment la montée des luttes isola complètement le pouvoir entre 1971 et 1973. Derrière l'écran tendu par l'affaire du Sahara, les luttes n'ont pas cessé. Les soutiens impérialistes du régime connaissent cette réalité et c'est pourquoi ils n'engagent leurs fonds que dans des affaires immédiatement rentables.

Les luttes sont fréquentes, quelquefois violentes, mais dispersées. Au cours des dix dernières années, elles ont eu tendance à échapper de plus en plus aux appareils syndicaux et à s'étendre aux travailleurs en col blanc dont le statut social et le pouvoir d'achat se sont détériorés avec la hausse des prix. La revendication d'augmentation de salaires est commune à toutes les grèves ouvrières ; il s'y ajoute, dans la plupart des cas, l'amélioration des conditions de travail et le respect du droit syndical. Depuis un an la réduction d'activité dans le textile, consécutive aux mesures protectionnistes adoptées par le Marché commun, et dans les conserveries de poisson locales victimes de la concurrence étrangère a relancé les luttes dans ces secteurs. Lors des premiers mois de 1978, des grèves importantes ont également éclaté dans les mines de phosphates de Khouribga, à la raffinerie de Mohammedia, chez les enseignants du primaire et du secondaire, et à l'Office de commercialisation et d'exportation.

Dans les campagnes, la résistance à l'accaparement des terres par les grands propriétaires, quand elle épuise les recours légaux, tourne fréquemment à la protestation violente.

Dans les lycées et les universités la répression, systématique depuis 1972, a modifié les conditions de la lutte. Aux grands mouvements de grève ont succédé des actions ponctuelles qui ont eu pour ressort la lutte contre la répression et la dénonciation de la politique scolaire sélective et dominée par la « coopération culturelle » étrangère. La bataille pour la levée de l'interdiction de l'Union nationale des étudiants marocains a pris une signification particulière face aux

13. Lyautey, chargé de la « pacification », rassure le président Mille-  
rand en voyage officiel au Maroc en 1922 en déclarant : « Je ne comprends que les opérations qui payent. Je n'en veux pas d'autres. »

tentatives du pouvoir de la remplacer par des associations de type corporatiste.

Dans les prisons où sont détenus plusieurs centaines de détenus politiques, les grèves de la faim, nombreuses et dures, ont été menées pour la reconnaissance de droits à des conditions de détention décentes, contre les brimades, contre la torture, à la mémoire d'un camarade assassiné par la police, contre la visite de Sadate en Israël, etc. La militante Saïda Menebhi, condamnée en janvier 1977 à sept ans de prison, a payé de sa vie l'une des plus longues luttes que les prisonniers aient menée dans la période récente<sup>14</sup>.

### III. Répression, élections, chauvinisme

Tenir le « front intérieur » quand les appels à la « paix sociale » ne sont pas entendus est un impératif vital pour un régime en guerre. Les moyens utilisés pour atteindre ce but vont de la répression la plus violente à l'offre de strapontins gouvernementaux en passant par l'organisation d'élections et l'utilisation intense des media. Sur le devant de la scène, on ranime une vie politique éteinte depuis quinze ans. L'« unanimité nationale » se pare d'une caution démocratique mais l'illusionnisme a ses limites et, à l'intérieur même de l'opposition traditionnelle engagée dans une collaboration de classes, des contradictions se développent.

Après la « marche verte » le pouvoir a l'initiative. Il applique un principe qui a fait ses preuves et qu'il a adapté à ses intérêts de classe : frapper la gauche et l'isoler, rallier le centre ou le neutraliser, consolider la droite.

La période s'ouvre sur l'assassinat en décembre 1975 d'Omar Benjelloun imputé à des « fanatiques<sup>15</sup> » qui courent toujours. Celui-ci était connu pour être à la direction de l'U.S.F.P. la voix d'une opposition radicale et populiste (la « gauche » du parti) et son élimination sera fort utile au pouvoir. Mais, à ce moment-là, les partis ne sont pas la cible principale de la répression car ils se tiennent cois dans l'attente de la « démocratisation » promise.

14. Cf. informations des Comités de lutte contre la répression au Maroc.

15. Appartenant à une secte parapolicrière du type « Frères musulmans ».

En première ligne ce sont les Sahraouis de la Saguiet el Hamra et du Sud-Maroc qui subissent la violence de la police et de l'armée : les arrestations, les disparitions, les liquidations physiques atteignent des familles entières surtout quand l'un des leurs a rejoint le Polisario<sup>16</sup>. En ce qui concerne les militants politiques, la répression est systématique contre tous ceux qui refusent de cautionner l'« unanimité nationale » sous quelque forme que ce soit : les militants m.-l., qu'ils soutiennent ou non la lutte du peuple sahraoui, les « basristes » maintenus en prison de même que les militants révolutionnaires jugés en 1973 au procès de Casablanca. Si quelques libérations sont intervenues çà et là, fruit de marchandages avec les partis, elles sont marginales et n'empêchent pas les prisons de continuer à se remplir. Une nouvelle fournée d'une centaine d'opposants arrêtés en 1977 attend d'être jugée après avoir passé plusieurs mois dans les locaux de torture de la police. Une autre centaine de militants de la jeunesse de l'U.S.F.P. avait été détenue pendant quelques semaines début 1977 à un moment où, à l'intérieur de ce parti, la participation aux élections étaient fortement remise en cause.

Au total, la répression tend à éliminer l'opposition radicale d'une part et sert de moyen de pression d'autre part sur ceux qui s'interrogent sur la collaboration de classes avec le pouvoir.

Le procès des 177 « frontistes » qui s'est déroulé à Casablanca en janvier 1977<sup>17</sup> est significatif des conditions de la répression. Les verdicts sont très lourds non seulement pour les militants ayant proclamé leur soutien aux Sahraouis, mais également pour ceux qui n'ont fait aucune déclaration publique, ou encore pour ceux qui se sont prononcés contre l'autodétermination du peuple sahraoui<sup>18</sup>. Le déroulement du procès est une véritable mascarade au regard même de la légalité en vigueur. L'opposition réformiste, à cette occasion, devient subitement muette et myope sur les libertés démocratiques élémentaires. Sa presse ne donne aucun écho ou presque de ce qui se passe alors à l'audience malgré le relâchement de la censure dont elle se réjouit par ailleurs. Il est vrai que le

16. Cf. le témoignage précis de Gilles Gauthier, coopérant français expulsé du Maroc en mai 1977, dans *Sahara-info*, n° 16-17, juillet 1977.

17. Comités de lutte contre la répression au Maroc : « Le Maroc des procès », 1977.

18. *Ibidem*, déclaration de Moudden.

chantage est efficace : défendre ces inculpés en demandant qu'un minimum de légalité soit respectée, c'est se rendre complice de leur « trahison à la cause nationale » ; ce chantage vient non seulement de la police qui exerce des pressions et des intimidations sans précédent sur les avocats de la défense mais du P.P.S. qui a choisi de déverser son eau-forte sur les marxistes-léninistes plutôt que sur les exactions du régime<sup>19</sup>.

Utilisant à son profit « l'unanimité nationale », le pouvoir circonscrit ainsi l'aire de la « démocratisation » des institutions qu'il a mise en œuvre. Une série de consultations électorales sont organisées entre novembre 1976 et juin 1977. Les assemblées communales et municipales, auxquelles les textes ménagent un pouvoir étroitement contrôlé par les représentants de l'administration centrale, sont les premières constituées. Puis en mars ont lieu les élections des chambres professionnelles d'où sont pratiquement éliminés les candidats des partis politiques. Les législatives qui suivent en juin se soldent par une marginalisation « démocratique » de l'U.S.F.P., dont le secrétaire général, Bouabid, est battu à Agadir. Sous les étiquettes d'« indépendants » ou de « neutres », les agents du pouvoir, ministres, hauts fonctionnaires, grands notables locaux, se font élire dans les différentes instances grâce à l'appui direct de l'administration. Ils drainent sous leur étiquette des candidats de condition plus modeste, de la moyenne et de la petite bourgeoisie, qui se disent « apolitiques ». L'Istiqlal se plaint de cette concurrence déloyale qui lui ravit des couches sociales qu'elle aspire à regrouper et se dit prête avant les législatives « à présenter ses propres candidats comme "candidats du Maghzen"<sup>20</sup> pour désarmer les méfiances toujours vives à son endroit en milieu rural, où voter pour un parti c'est voter contre le roi<sup>21</sup> ». A l'intérieur de l'U.S.F.P., les tiraillements sont d'un autre ordre : malgré la possibilité de tenir des meetings publics, les intimidations, les provocations policières sont permanentes contre certains

19. Parmi les nombreuses campagnes « antigauchistes », un éditorial récent du journal de ce parti (*Al Bayane*) est consacré à A. Menhebi, élu président de l'U.N.E.M. au congrès de 1972 ; il y est qualifié d'ancien agent d'Oufkir... Jusque-là les marxistes-léninistes qui soutiennent la lutte des Sahraouis étaient désignés comme des « traîtres » ou des « agents de l'Algérie ».

20. Candidats du pouvoir central, du roi.

21. N. SALLES-CHAPERON, *Maghreb-Machrek*, n° 76, avril-mai-juin 1976.

candidats, de même les manipulations des électeurs par l'administration<sup>22</sup> ; beaucoup de sections se plaignent de ces conditions et certaines, comme celle d'Agadir, préconisent le boycott des législatives.

C'est alors que les leaders des différents partis sont invités à rentrer dans le gouvernement comme ministres d'Etat sans portefeuille pour « veiller au bon déroulement des élections » ; tous acceptent, ce qui ne change rien aux pratiques en vigueur sinon de les couvrir d'une nouvelle caution. Après les élections, en plus des formations traditionnelles de la fraction dominante de la bourgeoisie, seule l'Istiqlal intègre le gouvernement — son secrétaire général, notamment, devient ministre des Affaires étrangères.

Ce ralliement au pouvoir d'un parti réputé représenter une composante de la « bourgeoisie nationale » fait rebondir le débat sur la nature d'une telle bourgeoisie et sur sa réalité dans le pays ; la question est de savoir si l'on assiste à une phagocytose définitive de cette couche sociale par la fraction dominante, résultat d'un processus antérieur qui a laminé les bases d'une accumulation nationale, ou si ce ralliement est source de contradictions nouvelles.

Du côté de l'U.S.F.P., l'itinéraire est plus complexe. Après les élections législatives, l'amertume domine parmi une grande partie des militants à la base, notamment dans la jeunesse ; le détour électoral n'a permis d'obtenir ni la reconstitution d'un mouvement de masse ni la libération des détenus politiques. La réalité de la crise sociale s'impose sans même une perspective réformiste sur le plan politique. Les espoirs de la démocratisation « par le haut » s'effondrent. Le piège de l'« unanimité nationale » s'est ainsi refermé. A moins de se résigner à laisser se développer une crise interne, l'U.S.F.P. n'a d'autre solution que de jouer son rôle d'opposition ; depuis quelques mois elle soutient les luttes et prend une part active dans certaines d'entre elles.

Si on récapitule, on a l'impression que la principale force d'opposition au régime, après bien des vicissitudes et des émiettements, oscille, comme il y a vingt ans, entre deux pôles dès qu'il s'agit de « libération nationale ».

22. « La même administration qui assura le succès des élus « indépendants » à Tissa, Rafsai, Fès banlieue... ce qui a provoqué des mouvements çà et là, tel ce caïd de Rafsai qui fut abattu et hospitalisé ou l'élu de Fès banlieue attaqué au douar Ben Souda », M. OULD ALI, *Lamalif*, n° 89, juin-juillet 1977, p. 13.

Au départ, l'assimilation de cette libération à une question d'« intégrité territoriale » a déplacé la question nationale du terrain de la lutte des classes à celui de l'Etat. En effet, le territoire est l'espace que l'Etat, expression d'une classe dominante, contrôle. En faisant de l'« intégrité territoriale » un principe « sacré », ou éventuellement un préalable d'une libération nationale par étapes, l'opposition petite-bourgeoise s'est rangée sous la houlette de la classe dominante, se privant à l'avance de la possibilité de modifier en sa faveur le rapport de forces existant. Elle apporte à celle-ci une capacité qu'elle n'avait pas eue jusqu'ici, celle de contrôler un nouveau territoire. Ce faisant, elle ne peut plus se prévaloir du point de vue des classes dominées dont toute libération nationale va de pair avec l'élimination de la classe qui l'opprime et de ses soutiens impérialistes.

Le corollaire de l'identification entre « libération nationale » et « intégrité territoriale » est également de nier la coexistence de plusieurs peuples à l'intérieur de l'espace d'un Etat. Or, cet espace se construit dans l'histoire, et l'enjeu à certains moments est celui de la domination d'un peuple par un autre, enjeu où s'expriment de part et d'autre les intérêts des classes qui ont l'initiative et le contrôle de la lutte.

Comment un tel glissement a-t-il pu s'opérer ? L'analyse traditionnelle veut que la petite bourgeoisie bascule périodiquement dans le camp de la grande (analyse du fascisme) parce que l'esprit prolétarien lui fait défaut. Dans les pays dominés par l'impérialisme, et en particulier dans les pays arabes, cette explication est plus sommaire qu'ailleurs. Non seulement il manque encore une analyse claire de la nature des différentes fractions de ces bourgeoisies à la lumière des expériences passées, mais également la question nationale émerge toujours dans un contexte politique particulier. Au Maroc, s'il n'est pas surprenant de constater que les politiciens traditionnels convoitent des parcelles d'un pouvoir dont ils ont été écartés si longtemps, bon nombre de militants, dont le radicalisme politique les situe hors des compromissions, se sont déterminés en fonction d'une conviction (« la marocanité du Sahara ») étayée après coup de différentes façons : une recherche opiniâtre dans l'histoire de cette marocanité, le rappel des complots coloniaux de division (« Berbères » contre « Arabes »), le recours à un juridisme qui sert, habituellement, avant tout les intérêts de la bourgeoisie, ou l'évocation des « aspirations populaires ».

Pour l'U.S.F.P., il n'est pas question de remettre en cause ce credo. Toutefois, le retour dans le sillage des luttes la distingue des autres forces politiques, même si pour une partie de l'appareil de ce parti les luttes représentent un dernier atout pour de nouvelles compromissions vite conclues avec le pouvoir. Celui-ci est obligé de reconnaître que pour la première fois depuis la « marche verte » la « paix sociale » est rompue, exprimant ainsi qu'une certaine « unanimité nationale » commence à s'effriter.

Le régime a ainsi perdu l'initiative. Sur le front militaire, malgré des menaces réitérées d'exercer un droit de suite contre les maquisards sahraouis en territoire algérien, il ne s'est pas pour le moment engagé dans cette voie qui présente des risques certains pour son propre avenir, tant à cause des débordements internes qui pourraient se produire que par rapport à l'armée elle-même. A l'intérieur de celle-ci, il existe des contradictions dont il est difficile d'apprécier l'ampleur et la teneur ; il est très vraisemblable que l'insoumission est déjà apparue dans certaines unités, ne serait-ce qu'à cause de l'ignorance de la guerre que vont trouver les soldats qui partent. Les cadres militaires formés aux Etats-Unis ou en France depuis 1960 dominent depuis les épurations qui ont suivi les deux coups d'Etat militaires. Cette armée à nouveau équipée et organisée est « employée » dans la « nouvelle province » ou en Mauritanie, ou encore pour des expéditions au Zaïre. La réactivation des contradictions sociales et politiques pourraient lui refaire jouer son rôle de naguère par une réintégration plus étroite au pouvoir. Entre-temps, elle est mise à contribution pour la nouvelle alliance politico-militaire avec l'impérialisme français, à l'échelle de l'Afrique. Le régime marocain s'est engouffré dans cette voie à cause de sa fragilité même. Déjà, depuis 1976, il n'a pu compter sur le soutien ouvert du régime tunisien<sup>23</sup> dans cette entreprise. En se tournant résolument vers les pays de l'Afrique de l'Ouest ou en mettant à la disposition de Mobutu ses unités d'élite il acquiert, au prix de la vie de quelques centaines de ses soldats, une image de marque de solidité que la lutte à laquelle il est directement confronté lui fait

23. La solidarité traditionnelle entre les deux régimes à l'échelle maghrébine face à l'Algérie ne joue plus depuis que le gouvernement de Bourguiba est confronté à des luttes internes importantes qui le contraignent à ménager ses deux puissants voisins, libyen et algérien, et à ne pas fournir davantage le flanc aux critiques de son opposition.

perdre. Avec le renversement d'Ould Daddah en Mauritanie, le régime marocain, qui doit sa survie en grande partie au soutien que l'opposition légale lui a apporté jusqu'ici, est poussé au fond de l'impasse de l'expansionnisme territorial. Le crédit international qu'il avait pu tirer de l'alliance avec le gouvernement de Nouakchott disparaît dès lors que ce dernier se dit prêt à négocier avec tout le monde, Front Polisario inclus. Hassan II, inquiet de la tournure prise par les événements, déclare qu'il n'admettrait pas un régime à « idéologie différente » à sa porte. A-t-il oublié ce qu'il disait en 1963 à Ben Bella : « on juge un régime de par sa solidité, sa nature importe peu. » Du côté de l'impérialisme, en particulier des impérialismes français et américain, c'est sans doute une question à l'ordre du jour depuis juillet 1978 pour la « restabilisation » du Nord-Ouest africain, et, avec elle, celle de l'intermédiaire marocain actuel.

## La Mauritanie : l'occupant occupé

### I. La faillite financière et la mise en régie impérialiste

Quelques semaines seulement après l'occupation du Rio de Oro, la Mauritanie est plongée dans une situation à laquelle elle n'était manifestement pas préparée. Une petite armée de 3 000 hommes, peu formée, faiblement équipée, un budget nourri en devises par les recettes du minerai de fer (85 % des exportations) dont l'exploitation est entravée par les combats. Si, dès le début de 1976, la France livre en grande quantité du matériel militaire, très vite l'effort de guerre dépasse les capacités des finances publiques mauritaniennes.

Le projet de budget 1976 devait théoriquement consacrer à la Défense un tiers des dépenses totales, 1 800 millions d'ouguiyas<sup>1</sup> contre 1 200 millions pour l'année précédente. Le gouvernement d'Ould Daddah avait bien prévu de financer les charges supplémentaires en doublant les impôts sécheresse créés en 1973 (une journée de salaire mensuel par travailleur et 1 % du chiffre d'affaires des sociétés). Comme pour son allié marocain, c'étaient surtout les masses populaires qui devaient faire les frais de la nouvelle situation par le biais de la fiscalité et de l'inflation. Mais dans une économie où la population ne dépasse pas 1,5 million d'habitants, aux trois quarts d'origine rurale, où les bases de l'accumulation dans le secteur agricole avaient été déjà considérablement réduites par des années de sécheresse, et dans une économie qui devait subir les aléas de la crise économique de l'Europe occidentale avec

1. 10 ouguiyas = 1 franc français.

la réduction des ventes de minerai, on fut dès le départ loin du compte.

Les chiffres sur la situation financière du pays, quand ils existent, n'ont aucun sens, sinon celui d'entretenir l'illusion que l'appareil d'Etat local contrôle la situation. Au niveau de l'approvisionnement en denrées alimentaires, pour l'année 1976, la récolte de céréales était évaluée à 26 000 tonnes et il fallait combler un déficit de 160 000 tonnes. Depuis 1977, la sécheresse sévit à nouveau ; plusieurs régions ont été déclarées sinistrées ; les bidonvilles de la capitale s'étendent avec l'afflux des ruraux.

L'exploitation du minerai de fer, en dépit du dispositif de défense français, s'est sensiblement ralenti en 1977 : 8,4 millions de tonnes ont été vendues, soit 3 millions de moins qu'en 1974. Les attaques du Polisario contre le train qui évacue le minerai vers la côte réduit depuis l'automne 1977 la capacité de transport de 60 à 70 %. La société minière procède à des licenciements.

Quant à la « nouvelle province » mauritanienne, son contrôle nécessite la présence d'un millier de fonctionnaires (dont 700 nommés depuis 1976) par une population d'environ 10 000 personnes<sup>2</sup> dans le Rio de Oro qui a retrouvé son nom d'origine, Tiris. De source officielle on apprend que l'occupation a coûté quelque 60 millions d'ouguiyas au budget pour les seules dépenses civiles en 1976 et 1977.

Les plans de développement sont gelés, à l'exception de l'extension des aires rizicoles près de Rosso, en bordure du fleuve Sénégal, où des coopérants chinois continuent de travailler<sup>3</sup>. Le grand projet d'aménagement de ce fleuve commun au Sénégal et au Mali pour le développement d'une agriculture capitaliste irriguée reste suspendu à l'obtention de financements extérieurs supplémentaires<sup>4</sup>.

Jusqu'en 1975, il était en outre question de mettre en exploitation d'importantes mines de gypse à 70 km de Nouakchott ; des gisements d'yttrium (« terres rares » utilisées pour

2. Déclaration du ministre du Plan à Daniel Junqua, *Le Monde*, 16 février 1978.

3. Depuis 1970, la Chine coopère activement au développement de la culture du riz dans cette région.

4. Ould Daddah, Senghor et Moussa Traouré se sont rendus en décembre 1977 au Koweït pour tenter d'obtenir de nouveaux fonds pour ce projet dont le coût est maintenant évalué à 125 milliards de francs C.F.A. (1 F C.F.A. = 0,02 FF) contre 80 milliards prévus initialement.

la fabrication des tubes de télévision en couleur) de Bou-Naga intéressaient également les fabricants français. Enfin, la mise en valeur des réserves de fer, les Guelbs, qui doivent prendre le relais du gisement de la Kedia d'Idjill menacé d'épuisement d'ici une dizaine d'années, nécessite un investissement de 460 millions de dollars. Dans l'hypothèse où un chantier pourrait être ouvert dans cette zone de guerre (près de Zouérate), l'Etat mauritanien n'est pas en mesure de financer la part du projet qui lui revient, 100 millions de dollars, des groupes bancaires européens, l'Arabie Séoudite et la Banque mondiale s'étant entendus de leur côté pour prêter 300 millions de dollars.

Le régime mauritanien n'assure plus les conditions habituelles de l'exploitation et, avec elles, celles de la domination impérialiste. L'économie de guerre tient à coups de pétrodollars venus de pays arabes aux ambitions africaines soucieux de « récupérer » une Mauritanie naguère alliée à l'Algérie. L'Arabie Séoudite, le Koweït et les émirats arabes auraient fourni 400 millions de dollars en 1976 et 1977, soit plus de deux années de budget<sup>5</sup>. La Libye pour sa part a récemment proposé à Ould Daddah une aide financière<sup>6</sup>.

De leur côté, les puissances impérialistes en profitent pour reprendre le contrôle direct de l'économie mauritanienne et faire un sort aux nationalisations des années 1972-1974. Réunis à Paris les 27 et 28 janvier 1978, les financiers internationaux, intéressés par le projet d'exploitation des Guelbs, se sont entendus pour financer la part qui revenait initialement au budget mauritanien moyennant la prise de contrôle de 49 % du capital de la Société nationale industrielle et minière (S.N.I.M.). Cette société est le holding du Comptoir des Mines du nord (COMINOR), nom de la MIFERMA depuis sa nationalisation en 1974. Déjà la S.N.I.M. avait indemnisé les actionnaires de la MIFERMA<sup>7</sup>, s'était désaisie de la gestion des mines de cuivre d'Akjoujt et avait renoncé au projet de la raffinerie de Nouakchott.

5. Daniel JUNQUA, « La Mauritanie prise au piège », *Le Monde*, 17 février 1978.

6. Ce regain d'intérêt pour la Mauritanie qui s'était déjà manifesté en 1974-1975 démarque la Libye de l'Algérie, Kadhafi espérant sans doute jouer les arbitres dans le conflit actuel.

7. Accord d'indemnisation du 28 janvier 1976 : 90 millions de dollars dont 40 en avril 1976 et le solde par tranche annuelle de 10 millions de dollars ; la dernière échéance a été couverte par un don financier de la Côte-d'Ivoire.

## II. L'intervention militaire franco-marocaine

C'est l'ancienne métropole qui a pris en charge dès le départ l'organisation matérielle et logistique de la guerre. Les livraisons d'armes sont intensifiées, des instructeurs militaires sont renvoyés en renfort pour former à la hâte les nouvelles recrues de l'armée dont les effectifs passent de 3 000 à 15 000 hommes en deux ans. Cette aide se révèle rapidement insuffisante. Les troupes mauritaniennes, peu motivées par l'expansionnisme, peu formées, n'opposent qu'une faible résistance aux attaques du Front et de nombreuses désertions sont enregistrées. En fait, dès le début, le Maroc apporte une « assistance » militaire qu'un accord de défense mutuelle passé le 13 mai 1977 officialise et systématise. Les troupes marocaines, près de 10 000 hommes, stationnent dans pratiquement toutes les bourgades ; l'espace aérien mauritanien est ouvert à l'action des chasseurs marocains et les vedettes F.A.R. patrouillent près des côtes ; le régime chérifien a versé des contributions au budget local et a pris en charge le renforcement et l'allongement des pistes de l'aéroport de Nouakchott.

En octobre 1977, la force d'intervention française est donc venue apporter de nouveaux services à un état-major mauritano-franco-marocain. Les avions Transall qui quittent la base de Francazal (Toulouse) transportent 300 à 400 parachutistes qui partent renforcer les effectifs de la base française du Cap-Vert du Sénégal, où stationnent 1 200 hommes des trois armes ; cette base est située à un quart d'heure de vol de Nouakchott pour les avions de combat Jaguar. Le matériel qu'ils apportent avec eux est principalement de deux sortes : du matériel sophistiqué de transmission et de repérage destiné à détecter les mouvements de colonnes sahraouies et, avec des armes offensives, des bombes au napalm<sup>8</sup> qui seront utilisées au cours de plusieurs attaques à partir du mois de décembre 1977. Les missions de couverture aérienne, désormais assurées par l'aviation française, « vont des attaques au sol exécutées par les Jaguar aux transports en tout genre effectués quotidiennement dans les Transall et les Nord pour le compte de l'armée mauritanienne, en passant par la surveil-

8. Note d'information de l'Association des amis de la R.A.S.D., 31 octobre 1977.

lance assurée en permanence par les Breguet, le ravitaillement en vol des avions d'assaut réalisé par les K.C.-135 de la force de dissuasion et les opérations de couverture ou de sauvetage éventuel des pilotes confiées aux hélicoptères Puma<sup>9</sup>. »

Sur le territoire mauritanien même, les militaires français, en majorité des officiers et des sous-officiers, sont en nombre relativement réduit<sup>10</sup>. Ce sont eux toutefois qui assurent la conduite des opérations et des tâches nécessitant des compétences « techniques » particulières. Cette articulation entre l'« assistance militaire technique » et l'« intervention » correspond exactement à la conception de l'insertion des pays africains dans le dispositif de défense français telle qu'elle apparaît dans les accords de défense<sup>11</sup>. Ces accords, le gouvernement Ould Daddah les avait dénoncés en 1973 au nom de l'indépendance nationale et en signa de nouveaux en septembre 1976 sous le couvert d'une convention d'assistance militaire.

Cette dernière stipule qu'en aucun cas des forces françaises « ne peuvent être associées à la préparation et à l'exercice d'opérations de guerre, de maintien ou de rétablissement de l'ordre et de la légalité<sup>12</sup> »...

### III. Les contradictions politiques

La décomposition de l'Etat mauritanien et l'absence d'un consensus large pour la « réunification de la patrie » sont des éléments propices au développement des contradictions internes dont il s'agit d'essayer d'apprécier la teneur. Elles ont abouti le 10 juillet 1978 à la chute d'Ould Daddah.

Après douze années de pouvoir néo-colonial classique des indépendances concédées — le pays converti par le pillage impérialiste en succursale des intérêts miniers internationaux — le pouvoir mauritanien adopte une série de mesures d'intérêt national : rupture des accords de défense, sortie de la zone franc et création d'une monnaie nationale, réforme de l'enseignement tendant à substituer l'arabe au français, nationalisation de la MIFERMA, annonce d'une politique d'industriali-

9. Daniel Junqua, reportage cité, *Le Monde*, 15 février 1978.

10. *Ibidem*.

11. Cf. p. 139.

12. *Sahara Info*, n° 25-26, mai-juin-juillet 1978.

---

### MAURITANIE : LES LUTTES POPULAIRES 1968-1973

— Mai 1968, grèves des ouvriers de la MIFERMA à Zouérate ; l'armée intervient, bilan officiel : 8 morts, 23 blessés ; pour la première fois les ouvriers, de différentes nationalités, opposent un front uni au gouvernement ;

— printemps 1969, grève de 400 ouvriers des chantiers de construction de la route Nouakchott-Rosso ;

— grande grève (90 % de la classe ouvrière) de septembre 1971 ;

— février 1971, révoltes des esclaves de Tagat, près de Makta-Lahjar, de ceux d'Idgejmala, des tribus Z'naga ;

— mars 1972, manifestation des habitants du village de Meddra pour la réparation d'un robinet d'eau public ;

— juillet 1972, intervention de l'armée à Tidjikja, bourgade dont les murs s'étaient couverts d'inscriptions réclamant de l'eau, des vivres et des soins. Manifestation, 81 arrestations ;

— septembre 1970, grève des ouvrières de l'Office mauritanien du Tapis pour le droit à l'organisation syndicale ;

— de 1968 à 1972, nombreuses grèves lycéennes ; forte répression, dont incorporation forcée dans l'armée ;

— 1972, l'organisation étudiante lance une grève pour protester contre la répression, la grève durera un an ;

— de mars à juin 1973, mobilisation contre la répression (100 détenus politiques dans la capitale) ; recul du pouvoir qui relâche les détenus à partir de juillet. A compter de cette date, le Mouvement national démocratique (M.N.D.) lance le mot d'ordre d'arrêt des manifestations de masse pour réorienter le mouvement.

(D'après le bulletin du Comité de soutien à la lutte du peuple mauritanien, « Mauritanie - bilan de quinze ans », 1974.)

---

sation, etc. Ce brusque revirement ne peut pas s'expliquer par les liens étroits entretenus avec l'Algérie et que le régime avait noués pour obtenir la reconnaissance internationale de la Mauritanie face aux prétentions marocaines.

Ce revirement est imputable à la montée des luttes depuis 1968 qui soudent les exploités et relèguent au second plan les rivalités ethniques (cf. encadré). En outre, la sécheresse prolongée, en amputant le capital agraire de troupeaux entiers, a contribué à affaiblir la principale fraction sur laquelle s'appuie le pouvoir ; les éleveurs nomades ne représentent plus que le tiers de la population contre une proportion double il y a dix ans. Dans l'intervalle s'est développée avec l'appareil d'Etat une nouvelle couche sociale de fonctionnaires dont une partie fait siennes les revendications du mouvement tiers-mondiste de l'époque. C'est dans cette direction que le régime d'Ould Daddah cherche manifestement une ouverture, après avoir tenté en vain de juguler le mécontentement par la répression.

L'opposition regroupée dans le Mouvement national démocratique (M.N.D.) qui avait fondé le Parti des Kadihins (prolétaires) se divise à la suite d'un âpre débat sur la caractérisation de la bourgeoisie locale et du type d'alliance qui peut être passé avec celle<sup>13</sup>. La tendance, qui intègre le P.P.M. en 1975, estime que le régime est formé de forces composites, les plus réactionnaires, mais aussi d'une « bourgeoisie nationale » ascendante, surtout représentée dans l'appareil d'Etat. L'autre fraction refuse l'alliance avec un régime considéré comme féodalo-compradore ; pour elle il n'existe pas de véritable bourgeoisie nationale<sup>14</sup>. Cette dernière dénoncera en 1976<sup>15</sup> le retour « dans le giron de l'impérialisme français », l'accord d'indemnisation des actionnaires du MIFERMA, la « tentative

13. Ahmed-Baba Miské, *op. cit.*, p. 74-78.

Les problèmes des alliances avec le pouvoir ne sont pas nouveaux en Mauritanie. En 1961, les militants du Parti de la Nahda, créé le 26 août 1958 par des membres de l'« Association de la jeunesse », fondée en 1955 en réaction aux manœuvres du colonialisme français et de ses agents, avaient décidé de dissoudre leur organisation et de s'unir avec toutes les forces politiques locales pour défendre et consolider l'indépendance face à la revendication marocaine. En 1966 et 1967, Moktar Ould Daddah écartera les ex-nahdistes du pouvoir. Ces derniers participent alors à la création du M.N.D.

14. Analyse de Hamid EL MAURITANIY, « L'indépendance néocoloniale : la Mauritanie ». *Sisai-Six Continents*, 1974.

15. Lettre ouverte du Comité de soutien à la lutte du peuple mauritanien au M.N.D., juillet 1976.

d'extermination du peuple sahraoui » dont la lutte était soutenue par tous, y compris par les transfuges du mouvement, lesquels ne peuvent plus prétendre « refuser de faire d'un point particulier (la question sahraouie) un point de rupture ».

Le débat sur la participation au parti unique était également présent au niveau syndical ; la centrale unique, l'Union des travailleurs mauritaniens (U.T.M.), avait connu une scission en 1969 après la répression sanglante de la grève de Zouérate ; autour de la direction s'organise une fraction qui recrute ses membres surtout dans les syndicats de fonctionnaires et qui décide d'intégrer le P.P.M. La majorité des syndiqués refuse cette intégration et prend une part active aux luttes de la période. Ould Daddah déploie alors de gros efforts pour neutraliser l'opposition syndicale en créant une « commission de réconciliation nationale ». En avril 1973, celle-ci prétend avoir rempli sa mission en décrétant le renouvellement de toutes les adhésions à la base pour la création d'une centrale « rénovée »...

Du côté des chefferies traditionnelles, les féodaux ne restent pas inactifs face aux tentatives d'Ould Daddah d'endiguer la montée des périls. Depuis que les secrétaires fédéraux du parti sont élus (1971) dans les sections locales, ceux-ci se lancent dans des manœuvres où les clivages tribaux et le vieux clientélisme trouvent une nouvelle occasion de s'exprimer. Début 1975, un vaste rassemblement des chefs de tribus se tient à Aoualig, au nord-est de Rosso : y assistent notamment l'ancien député au parlement français, Sidi el Moktar N'Diaye et l'émir du Trarza<sup>16</sup>. Ould Daddah condamne ce rassemblement et relève de leurs fonctions officielles ces notables ; cela ne l'empêche pas de les accueillir quelque temps après au congrès du P.P.M.<sup>17</sup>.

Ce congrès dit de « clarification » qui se tient en août 1975 affirme la suprématie du parti unique et est censé gommer la dualité Parti-Etat. Entraient au gouvernement des repré-

16. Région de Mauritanie.

17. La position politique de l'ancien chef de l'Etat fut longtemps un sujet de controverses : entre des discours « démocratiques » et la réalité du pouvoir, un fossé a toujours existé. La confusion est entretenue par les liens personnels ou familiaux qui jouent un rôle important à l'intérieur de la classe politique dirigeante mauritanienne ; Ould Daddah prétendait être en tant que « père de la nation » l'arbitre entre les différentes forces sociales.

sentants de la nouvelle génération de fonctionnaires et le principal agent de la collaboration syndicale ; y restaient les fidèles du président dont le ministre de l'Intérieur. Ould Daddah avait provisoirement rétabli un pouvoir menacé en intégrant des éléments « nationaux ». Avec la guerre, ce rétablissement va tourner court et l'image du chef de l'Etat garant d'une indépendance nationale qu'il prenait soin d'entretenir lui-même s'effondre. L'impérialisme français, en le poussant à conclure une alliance avec le Maroc, trouvait par ce biais un moyen de récupérer une Mauritanie qui lui échappait au bout de l'axe Paris-Madrid-Rabat.

La présence des troupes marocaines est ressentie par la majorité du peuple comme une mise en tutelle du pays par le voisin du Nord qui est soupçonné de vouloir réaliser le vieux rêve d'Allal el Fassi. Parallèlement apparaît un lobby pro-marocain parmi les commerçants et les hauts fonctionnaires qui s'enrichissent avec le marché noir, la contrebande avec les zones franches de Dakhla et La Guera et la spéculation immobilière. Dans le P.P.M. les éléments les plus radicaux dénoncent la corruption régnante et s'inquiètent du retour en force de l'impérialisme français.

En outre, la lutte des Sahraouis redonne vigueur aux forces centrifuges existant en Mauritanie et notamment aux rivalités tribales. Des populations du Nord et de l'Adrar deviennent plus sensibles aux récriminations des notables locaux qui ont toujours perçu le régime comme un agent des populations du Centre.

Les paysans du fleuve, en majorité noirs, qui forment le gros des troupes pour la guerre et pour l'émigration sont sollicités de plusieurs côtés à la fois. Les projets d'aménagement agricole dans la région du fleuve Sénégal visent à leur intégration politique. A court terme, le pouvoir attise les antagonismes raciaux pour les motiver à combattre, comme le fait Senghor pour son propre compte en menaçant de réclamer pour la minorité noire un droit à l'autodétermination.

L'armée, pour sa part, affectée comme dans de nombreux pays africains aux tâches de « maintien de l'ordre » est projetée au-devant de la scène publique : les « exploits » militaires de ses chefs sont glorifiés par la presse du parti pour faire oublier la présence marocaine et française.

Le dernier congrès du P.P.M. qui s'est tenu le 25 janvier 1978 est révélateur des changements d'équilibre politique que la guerre a précipités. Le président de la Confédération

des employeurs et artisans siège désormais dans les instances dirigeantes du parti ; une ouverture est faite aux intérêts privés et au capital étranger, ouverture qui, on l'a vu, s'est déjà concrétisée. Ce congrès semble consacrer le déplacement de la base du pouvoir d'une fraction agraire aux affairistes locaux, favorables au capitalisme international et à l'alliance avec le Maroc<sup>18</sup>.

A la faveur de la situation créée par la guerre, l'appareil d'Etat est absorbé dans cette mouvance. La « petite-bourgeoisie », si on peut l'appeler ainsi, qui dirige et anime les organisations syndicales officielles et de la jeunesse semble alors coincée entre l'intégration et le débordement critique. Lors du dernier congrès elle n'a pas manifesté son adhésion à la politique de « réunification de la patrie » sans pourtant s'y déclarer ouvertement hostile ; elle a dénoncé le « relâchement » qui sévit dans les administrations et dans le secteur privé et est restée mobilisée après le congrès contre les « profiteurs de guerre ». Par la campagne qu'elle a menée sur ce thème, elle a contribué à la chute d'Ould Daddah.

Le nouveau chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Ould Salek, chef d'état-major depuis février, déclare vouloir la paix. Ses premières déclarations visent à apaiser les inquiétudes du côté français et marocain. Le nouveau gouvernement est composé d'officiers pour la plupart inconnus à l'extérieur du pays mais dont les appartenances familiales constituent un échantillon élargi des différentes régions du pays. L'impérialisme français voit d'un œil favorable la nouvelle équipe et cherche la voie d'une « solution » qui ménagerait ses intérêts par une « stabilisation » de la Mauritanie. Malgré les déclarations à l'intention du Maroc, la recherche d'une paix entame l'alliance maroco-mauritanienne.

La gauche mauritanienne, qu'elle soit « officielle » ou clandestine, avec laquelle le Front Polisario a maintenu des liens, est placée devant une nouvelle échéance. Jusqu'ici elle a pesé dans le rapport de forces politique interne et en cela la situation n'est pas comparable à celle du Maroc. Ses choix et son action peuvent être déterminants dans la période qui vient pour contrecarrer une solution de rechange de l'impérialisme en Mauritanie et au Sahara.

18. Après le congrès, un remaniement ministériel a placé Mohamed Ould Babbah, connu pour être pro-marocain, à la Défense.

## L'impérialisme et la « déstabilisation » du Nord-Ouest africain

On peut regarder une carte et se dire : là, entre la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest, ou encore là, à l'entrée de la Méditerranée — zone stratégique — et l'Atlantique — trait d'union du monde occidental — se trouvent le Maroc, le Sahara et la Mauritanie. La région serait en quelque sorte stratégique par nature ; les enchères montent pour peu que la zone recèle des richesses importantes. La simplicité de la démarche est séduisante. Elle rend compte au moins d'une réalité : la lutte que se livrent les super-puissances à l'échelle de la planète pour le contrôle d'un espace défini en fonction d'impératifs militaires. Mais cette démarche entretient l'illusion que la domination impérialiste investit un terrain vierge, qu'elle avancerait comme une armée de fantassins en ligne et que tout vide du dispositif serait problématique ; ou alors elle devient d'un économisme mécaniste. Une telle approche ne permet pas de comprendre pourquoi les armées se mettent en mouvement à un moment plutôt qu'à un autre et elle ignore les luttes qu'elle cherche par ailleurs à magnifier.

Pour les puissances impérialistes, les enjeux que recouvrent l'avenir du Sahara occidental et la lutte de libération qui s'y déroule sont pour le moment différents dans l'espace et dans le temps. Pour les Etats-Unis, c'est la « stabilisation » de l'entrée de la Méditerranée qui paraît les avoir préoccupés jusqu'ici ; par rapport au Sahara, ils se maintiennent dans une espèce d'expectative, d'autant plus aisément que l'impérialisme français intervient déjà directement. Cela ne les empêche pas de renforcer leur alliance traditionnelle avec

le Maroc qui fait la guerre au Front Polisario, soutenu par l'Algérie et militairement équipé par les pays de l'Est. Assistet-on pour autant au Sahara à un conflit entre super-puissances par alliés interposés ? Par ailleurs, y a-t-il aujourd'hui des risques de renversement d'alliances dans la région ?

Quant à l'impérialisme français, le renforcement de sa présence dans cette zone de combats depuis octobre 1977 soulève également une série de questions : à une époque où les expéditions de conquête coloniale sont terminées, pourquoi l'impérialisme français intervient-il ouvertement en Mauritanie et au Sahara (ainsi qu'au Tchad et au Zaïre) ? S'agit-il d'un ultime recours pour préserver une domination menacée ou une modalité nouvelle de cette domination, en voie de banalisation ? Intégré dans le camp atlantique, l'impérialisme français a-t-il une autonomie dans ce type d'initiatives ?

### I. Le déplacement des zones de tempêtes

Jusqu'à une période récente, l'impérialisme américain, après avoir été confronté à la révolution portugaise, à la succession de Franco, à la crise en Italie, au coup de force des pays producteurs de pétrole en 1973, a concentré toutes ses énergies dans une contre-offensive en Europe du Sud et dans le monde arabe. Au moment où se pose le problème de la décolonisation du Sahara, la préoccupation dominante des Etats-Unis semble être la « stabilisation » de l'entrée de la Méditerranée où ils ont installé après la Deuxième Guerre mondiale un dispositif stratégique de bases déployées en Espagne, aux Canaries et au Maroc. Entre le partage du Sahara et l'émirat phosphatier « autodéterminé », contrôlé via l'Espagne, l'impérialisme américain avait, en 1974, à choisir entre le régime franquiste en pleine crise de succession et le régime de Hassan II ébranlé par deux coups d'Etat. La lutte du Polisario et son implantation dans les masses évacuait la seconde hypothèse : l'autodétermination devait amener au pouvoir un régime de type « progressiste » qui aurait modifié l'équilibre politique de la région à un moment où l'impérialisme américain s'employait à isoler l'Algérie et la Libye. La neutralité officielle n'a donc servi que de façade<sup>1</sup> :

1. L'amiral Harold E. Shear, commandant en chef des forces navales américaines en Europe, effectue une visite au Maroc en janvier 1975.

dès le début de 1975, les livraisons d'armes au Maroc étaient intensifiées.

De l'autre côté de la Méditerranée, l'impérialisme américain s'active pour conserver le Portugal dans l'Alliance Atlantique et pour y intégrer l'Espagne d'après Franco. En janvier 1976, Kissinger signe avec Juan Carlos un traité d'« amitié et de coopération » très important<sup>2</sup> qui prévoit l'entrée de l'Espagne dans l'O.T.A.N. en 1980 : « A l'heure où le Portugal et l'Italie à l'ouest de la Méditerranée, la Grèce et la Turquie à l'est paraissent peu sûrs, Washington semble décidé à faire de l'Espagne l'une des plus grandes puissances militaires méditerranéennes. En cas de crise grave, les Etats-Unis souhaitent disposer en Europe de deux gigantesques porte-avions qui ne sont autres que la Grande-Bretagne et la péninsule Ibérique<sup>3</sup>. » Cette intégration a entre autres conséquences un grignotage des positions de l'U.R.S.S. : sous la pression des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, le gouvernement de Madrid a par exemple refusé à l'occasion d'un récent accord de coopération signé avec l'U.R.S.S.<sup>4</sup> des facilités portuaires pour la flotte commerciale soviétique à Algeiras (Espagne) alors qu'elle en a traditionnellement à Ceuta et aux Canaries.

Dans cet archipel, qui fait face au Sahara, les Etats-Unis disposent également de bases<sup>5</sup> qui étaient naguère reliées à l'Afrique du Sud par les colonies portugaises, aujourd'hui indépendantes. Sur ce flanc atlantique de l'Afrique, au large duquel passent, depuis la fermeture du canal de Suez en 1967,

2. Si les Etats-Unis s'engagent à retirer de la base navale de Rota leurs dix sous-marins nucléaires « Polaris » avant juillet 1979, ils conservent l'utilisation de cette base, des bases aériennes de Torrejon, Saragosse et Moron et du polygone de tir de Las Vardenas Reales. Un conseil commun est chargé d'harmoniser la politique de défense de l'Espagne avec celle des Etats-Unis et de l'O.T.A.N. Cf. *Revue de la Défense nationale*, mars 1976, p. 163.

3. René JACQUOT, Chronique, *Revue de la Défense nationale*, mars 1976, p. 163.

4. 16 février 1978.

5. La NASA a installé en 1960 à Las Palomas (île de la Grande Canarie) une base de téléguidage et télémétrie des satellites spatiaux ; en 1969, l'Afrique du Sud, avec l'aide du Portugal, a achevé la pose d'un câble sous-marin reliant Le Cap à Lisbonne à travers l'île de Sal (Cap Vert) et Tenerife, câble utilisé par la NASA. Bases de sonar anti-sous-marins, les aéroports sont fréquemment utilisés par les avions militaires français.

les tankers pétroliers géants, en plus de l'énorme brèche que représente l'Angola, la stabilité tant au nord qu'au sud du continent n'est plus assurée pour l'impérialisme américain.

« Les Etats-Unis n'ont à craindre ni le communisme ni l'influence soviétique en Afrique. Ils ne doivent pas tomber dans la paranoïa du fait de la présence en Afrique de quelques communistes ou même de quelques milliers de communistes », déclarait Andrew Young, ambassadeur américain à l'O.N.U., lors d'une conférence de presse (11 avril 1977). Ce discours optimiste de l'administration Carter ne doit pas faire illusion et laisse entrevoir de brusques retours de bâton<sup>6</sup>. Cette orientation de la diplomatie américaine est assujettie à au moins trois conditions : la fraction du capital américain qu'elle sert doit pouvoir maintenir son hégémonie<sup>6</sup> ; les enjeux ne doivent pas être immédiatement vitaux pour l'impérialisme américain comme dans le cas du golfe Persique où il n'est pas question pour lui d'appuyer la moindre libéralisation des régimes locaux relais (Iran, Israël) ; enfin, à terme, en cherchant à priver l'U.R.S.S. de sa capacité à représenter pour les mouvements de libération l'alternative à la domination impérialiste, tant sur le plan économique qu'idéologique, l'impérialisme américain contribue à enfermer son concurrent sur le terrain qui lui reste : la lutte politico-militaire tend à devenir le seul moyen pour l'U.R.S.S. de conserver ses positions.

A mesure que durera la lutte des Sahraouis que l'intervention militaire française n'est pas arrivée à réduire, les Etats-Unis se trouveront placés plus directement face aux différents protagonistes dans la région et indirectement à l'U.R.S.S. Celle-ci est sortie de sa réserve en décembre 1977 pour réaffirmer son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui et pour dénoncer la politique africaine de la France peu après que Carter l'eut approuvée. Par l'intermédiaire de l'Algérie, le Polisario reçoit de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est la partie la plus perfectionnée de son équipement militaire<sup>7</sup>. La fourniture de cet armement implique indirectement les Soviétiques à travers les éventuelles surenchères politico-militaires. Mais le « relais » algérien interpose, entre cette lutte de libération et l'U.R.S.S., un pouvoir traversé lui-même

6. Pour une analyse de la politique extérieure de Carter qui prend en compte la situation intérieure des Etats-Unis, cf. Cedetim, Bulletin de liaison n° 2, 1977.

7. En plus du matériel récupéré sur le terrain à l'ennemi.

par la concurrence que les super-puissances se font entre elles. C'est donc là que se nouent les contradictions majeures pour l'avenir, sans équivalent au Maroc où le développement des relations commerciales avec l'U.R.S.S. ne remet pas en cause l'hégémonie américaine.

## II. Le Maroc dans l'orbite stratégique américaine

La Seconde Guerre mondiale — débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord en 1942 — et l'Alliance Atlantique ont projeté le Maroc dans l'orbite stratégique américaine. Après la guerre, les Etats-Unis nouent des relations avec le mouvement national par organisations syndicales interposées en encourageant les rencontres entre l'Union marocaine du travail (U.M.T.) et l'A.F.L.-C.I.O. Au début des années 1950 ils négocient avec la France l'installation de cinq bases militaires au Maroc et, de l'autre côté de la Méditerranée, ils font de même avec le régime franquiste.

En vertu d'un accord conclu en 1959 avec le gouvernement marocain, ces bases devaient être complètement évacuées en 1963. Il reste aujourd'hui, en plus de la base la plus importante, Kénitra, deux autres bases, l'une à Sidi Yaya et l'autre à Bouknadel ; elles font partie du dispositif méditerranéen et atlantique. Leur utilisation — officiellement des bases de télécommunications — n'est pas connue avec précision ; pendant des années, les partis d'opposition marocains ont dénoncé la violation de l'accord de 1959 mais, au cours de la dernière période, ils ont rejoint le silence ou les dénégations officielles sur le maintien des troupes étrangères sur le territoire<sup>8</sup>.

L'impérialisme U.S. prit également très tôt une part active dans la formation des cadres de l'armée marocaine et dans son équipement. En Afrique du Nord, les premières années qui suivirent les indépendances politiques virent se manifester la concurrence entre les deux super-puissances sur le plan stratégique. C'est ainsi qu'en 1960 l'U.R.S.S. livra aux F.A.R. des « Migs » et appuya la revendication territoriale maro-

8. Lors d'une séance de la sous-commission du Sénat américain pour les Affaires étrangères, en juillet 1970, David Newson, secrétaire adjoint pour les Affaires africaines, devait préciser que le Pentagone continue à disposer des bases et que 3 400 Américains y sont présents, dont la moitié sont des militaires.

caine sur la Mauritanie<sup>9</sup>. Cette concurrence entre les super-puissances fut éphémère du fait de l'éviction des forces politiques qui pouvaient à l'intérieur du Maroc favoriser l'influence de l'U.R.S.S.

L'intérêt que l'impérialisme américain manifeste pour le royaume chérifien apparaît aussi à travers la régularité des flux financiers qui constituent l'« aide » officielle. De 1957 à 1961, celle-ci finance du quart à la moitié du budget d'équipement ; les quatre années suivantes, elle reste élevée et principalement composée par des livraisons de produits alimentaires. Au même moment, la Banque mondiale expérimente au Maroc la politique agraire que l'impérialisme américain préconise pour les pays du tiers monde — encouragement au développement d'un capitalisme agraire — et elle finance la construction de grands barrages d'irrigation. Après l'assassinat de Ben Barka, l'« aide » nord-américaine supplée à l'éclipse de l'« aide » française. Au total, sous forme de dons ou de prêts, les flux s'élèvent à quelque 200 millions de dollars par an tout au long de la décennie. En s'assurant en 1963 le contrôle d'une partie du capital de la Banque nationale de Développement économique, banque publique chargée de la gestion financière des grands projets d'investissement, l'impérialisme américain dictait l'utilisation des capitaux qu'il prêtait ou donnait, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Banque mondiale.

Cette domination « par le haut », par l'appareil d'Etat, contraste avec celle de l'impérialisme français forgée pendant la colonisation. Malgré toutes les facilités qui lui sont accordées, le capital privé s'est investi dans quelques affaires rentables mais limitées en nombre<sup>10</sup>. Ceci explique qu'il n'existe pas dans l'industrie nord-américaine de lobby pro-marocain ; pour les puissantes sociétés chimiques, le Maroc est avant tout un concurrent sur le marché mondial des phosphates<sup>11</sup>. C'est dans la communauté juive que Hassan II trouve ses meilleurs défenseurs depuis qu'il reçoit ouvertement des leaders sionistes et qu'il soutient les plans américano-égyptiens de négociation avec Israël. L'appui de l'impérialisme

9. Le 5 décembre 1961, l'U.R.S.S. oppose un veto à l'admission de la Mauritanie à l'O.N.U.

10. Usines de pneumatiques, industrie touristique et banques, et plus récemment l'agro-industrie. Une société texane, le King Ranch, possède un très vaste domaine d'élevage bovin près de Meknès.

11. Cf. annexe, p. 128.

CONTRATS D'EXPORTATION DE MATÉRIEL MILITAIRE DES ETATS-UNIS AVEC LES PAYS AFRICAINS

(en milliers de dollars)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	Total
Maroc	2 439	2 272	7 527	2 441	8 355	299 888	120 820	443 742
Ethiopie	6	—	10	—	7 426	22 504	118 840	148 786
Gabon	—	*	—	—	—	211	—	211
Ghana	51	—	—	—	196	16	1	264
Libéria	—	—	—	1 315	370	449	145	2 279
Libye	5	—	48	—	—	176	—	229
Mali	—	—	—	—	3	—	—	3
Niger	—	—	2 409	696	4 403	2 771	1 803	12 082
Nigéria	—	—	4	—	—	—	—	4
Sénégal	—	—	—	2 137	737	382	1 673	4 929
Tunisie	54	16 111	286	700	1 383	1 723	8 781	29 038
Zaire	5 282	632	2 672	130	12	—	—	8 728

Les chiffres représentent la valeur des contrats d'exportation de matériel militaire par exercices fiscaux. Les totaux annuels sont calculés, compte tenu des modifications, des augmentations des prix, des annulations de commandes, ou tout autres changements intervenus dans l'année d'enregistrement des contrats.

\* Moins de 500 dollars.

SOURCE : Anthony Sampson, *La foire aux armes - Le grand jeu des firmes et des Etats*, Robert Laffont, Paris, 1978, p. 365-367.

la « déstabilisation » du nord-ouest africain

américain au régime marocain répond donc principalement à ses impératifs stratégiques traditionnels. Il s'exprime depuis le début de 1975 — donc avant même l'accord de Madrid — par une intensification des livraisons d'armes, comme le montre le tableau de la page précédente.

Ces livraisons sont financées par des crédits privés nord-américains garantis et par l'Arabie Séoudite. Pour sa part l'aide militaire officielle, relevant du budget fédéral, est passée de quelque 3 millions de dollars par an à 31 millions en 1976 et à 45 millions en 1978<sup>12</sup>. Par ailleurs, les Etats-Unis ont autorisé l'Iran, en 1976, à livrer au régime marocain 26 avions et du matériel d'artillerie lourde de provenance américaine, par l'intermédiaire de la Jordanie. Le Shah voulait ainsi manifester sa solidarité avec le régime chérifien mais affirmait ne pas pouvoir livrer directement ces armes, le Maroc étant « hors de sa zone d'influence<sup>13</sup> » !

La dernière commande, 24 avions et un nombre égal d'hélicoptères conçus et expérimentés au Vietnam pour les opérations antiguérillas, se heurte à l'opposition d'une partie de l'opinion américaine (*New York Times* du 5 février 1978) et du Congrès. Ce n'est pas la première fois que les parlementaires interviennent dans ce sens en politique étrangère ; il y a deux ans, ils s'étaient opposés à l'affectation de crédits aux mouvements qui luttent contre le M.P.L.A. en Angola. Ces contradictions sont ponctuelles et ne remettent pas en cause les autres aspects de l'aide au régime chérifien.

« Nous ne demandons pas à l'Amérique d'intervenir, déclarait Hassan II à *Newsweek* (8 mai 1977), mais de soutenir par une aide économique et militaire et par une diplomatie dynamique ses amis qui œuvrent dans l'intérêt du monde occidental. En effet, si le Maroc est intervenu au Zaïre, c'est pour protéger des ressources minières vitales pour l'Occident, et en faveur de la paix mondiale : car la stratégie soviétique vise à neutraliser l'Europe occidentale en contrôlant ses approvisionnements africains en minerais essentiels. »

Hassan II plaide ainsi sa cause auprès de ses soutiens impérialiste en faisant siennes les thèses chinoises. En l'occurrence, ce qui importe avant tout à l'impérialisme américain, c'est un régime qui lui garantisse le maintien du Maroc dans

12. Sur 100 millions de dollars pour l'ensemble de l'Afrique ; le Zaïre et la Tunisie se partageant le reste.

13. *Africa diary*, 1<sup>er</sup> juillet 1976, p. 8010, à partir d'informations publiées dans le *New York Times*.

son orbite stratégique. Ce régime vient-il à être vulnérable, à perdre sa capacité à maintenir la domination impérialiste, alors les solutions de rechange gagnent en consistance ; il en fut certainement ainsi avec la tentative Oufkir de 1972. Le récent débat mené aux Etats-Unis sur les livraisons d'armes pourrait être alimenté par la capacité du Front Polisario à exercer une forte pression militaire malgré l'aide logistique et aérienne française. Hassan II doit continuer à faire la preuve qu'il reste le meilleur garant de la domination impérialiste dans la région, alors qu'il n'est plus l'interlocuteur exclusif en raison du développement des relations économiques américano-algériennes. Pour le moment, les meilleurs avocats du régime marocain auprès de l'impérialisme américain sont l'impérialisme français, les pays pétroliers du Golfe et l'Iran, dont les stratégies africaines respectives concordent avec l'expansionnisme marocain.

Si l'hypothèse d'un renversement d'alliance à l'échelle régionale ne peut pas être exclue *a priori* — l'exemple de la Corne de l'Afrique et de l'Ethiopie est là pour le rappeler — existe-t-il au Maroc les bases objectives d'un tel renversement ? La coopération maroco-soviétique sur le plan économique qui s'est régulièrement développée depuis vingt ans<sup>14</sup> est-elle susceptible d'alimenter des contradictions au sein de la bourgeoisie marocaine au point que celle-ci prenne l'initiative de changer de tuteur ? Malgré les glorifications de chaque accord commercial conclu avec l'U.R.S.S. par le Parti pour le progrès et le socialisme (P.P.S.), cette coopération ne menace pas l'hégémonie politique et financière de l'impérialisme américain. Tout au plus comble-t-elle les trous laissés par les partenaires européens.

L'U.R.S.S. est depuis 1975 le premier débouché des agrumes (56 % des tonnages d'oranges exportées pendant la campagne 1975-1976 dont les ventes se heurtent à une vive concurrence sur les marchés européens) et le second fournisseur de pétrole après l'Irak ; entre 1972 et 1976, le commerce dans les deux sens s'est accru de 110 % tout en restant faible en valeur absolue<sup>15</sup>. En plus de l'octroi de bourses pour des étudiants et des stagiaires, les Soviétiques ont construit une centrale thermique à Djerada près d'Oujda et deux centrales

14. J.-P. CONSTANT, *Les relations maroco-soviétiques 1956-1971*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1973, 135 p.

15. Banque marocaine du commerce extérieur, *Revue d'information*, n° 27, 15 avril 1978.

hydro-électriques, et participent à l'exploitation des mines de cobalt de Bou Azzer. Le dernier accord à long terme conclu pour l'extraction et l'exportation du phosphate de Meskala<sup>16</sup> est, comme les précédents, régi par des règles de troc, lesquelles ne confèrent pas à la bourgeoisie marocaine de marge d'autonomie monnayable sur le marché mondial<sup>17</sup>. Toutefois, conjoncturellement, la conclusion de cet accord après quatre ans de négociations, et peu de temps après que l'U.R.S.S. eut réaffirmé son soutien au peuple sahraoui, présente, sur le plan politique, un intérêt publicitaire indéniable pour le régime marocain — que les Soviétiques ont voulu atténuer en précisant que leurs bateaux n'iraient pas pêcher dans les eaux territoriales du Sahara occidental.

Au total, l'expansion de ces relations commerciales ne bouleverse pas l'orientation des échanges extérieurs marocains (l'U.R.S.S. n'absorbait que 4,3 % des exportations marocaines et ne fournissait que 2,6 % des importations en 1976) bien que le récent accord puisse faire du Maroc son premier partenaire commercial africain, côté marocain cette évolution ne menace pas l'hégémonie occidentale. En revanche, pour l'Algérie, le chassé-croisé politico-économique entre les deux super-puissances est d'un tout autre ordre.

### III. L'Algérie dans la nouvelle division internationale du travail

Le développement spectaculaire des exportations algériennes vers les Etats-Unis depuis 1972 a abouti à faire de ceux-ci le premier débouché extérieur (42,7 % du total en 1976) et laisse un solde largement excédentaire en devises à l'Etat algérien. Les livraisons de pétrole et de gaz sont à l'origine de cette expansion : en 1969 est signé un premier contrat d'exportation de gaz avec la société El Paso portant sur 10 milliards de m<sup>3</sup> pendant vingt-cinq ans. Puis, de novembre 1970 à août 1972, une série de compagnies concluent des contrats d'achat de pétrole ; en mars 1973, ces sociétés, par l'intermédiaire de la Sun Oil, participaient à nouveau à

16. Cf. annexe, p. 128.

17. La bourgeoisie d'Etat algérienne a été pour sa part en mesure d'imposer des paiements en devises aux pays de l'Est ; cf. *infra*, p. 115.

l'exploitation du brut saharien. En 1977, 55 % de la production pétrolière étaient écoulés outre-Atlantique. Quant aux contrats de gaz ils pourraient atteindre 34 milliards de m<sup>3</sup> par an<sup>18</sup>.

Parallèlement le capital financier américain est devenu un des principaux bailleurs de fonds de l'Algérie : la dette totale serait de l'ordre de 2 milliards de dollars, crédits privés inclus<sup>19</sup>. En outre, la préférence pour la technologie américaine se manifeste par un accroissement important des contrats de fourniture d'équipement et par l'envoi massif de stagiaires aux Etats-Unis : ils étaient une cinquantaine en 1972-1973, on en comptait 2 000 en 1976-1977 (dont mille techniciens de la société pétrolière nationale) plus 200 universitaires<sup>20</sup>.

Cette multiplication des liens avec les Etats-Unis est l'expression d'une insertion plus étroite de l'économie algérienne dans le marché mondial dont bénéficient également les im-

#### ALGÉRIE : ÉVOLUTION DES CONTRATS PAR PAYS

(en millions de francs)

	1962/66	1967/69	1970/73	1974/75	Total
France	1 625	2 707	1 737	9 137	15 206
R.F.A.	55	1 072	1 678	5 173	7 978
Italie	125	588,5	1 127	3 031	4 871,5
Etats-Unis	192	65	2 203,5	2 075	4 535,5
Grande-Bretagne	375	398,4	2 576,3	557,3	3 907
Japon	25	432	640	1 417	2 514
U.R.S.S.	830	422,5	2 000	—	3 252,5
Autres pays d'Europe occidentale	—	134	1 124	2 903	4 161
Pays socialistes (sauf U.R.S.S.)	245	188	518	314	1 265
	3 472	6 007,4	13 603,8	24 607,3	47 690,5

SOURCE : *Industries et Travaux d'Outre-Mer*, février 1976.

18. Nicole GRIMAUD, « L'itinéraire algéro-américain », *Revue de la Défense nationale*, novembre 1977.

19. *Ibidem*.

20. Paul BALTA : « Les Etats-Unis ont su tirer parti de la dégradation des rapports franco-algériens », *Le Monde*, 28 juin 1977.

périalismes ouest-allemand, italien, japonais<sup>21</sup>. Ces derniers gagnent du terrain par rapport aux positions des industries françaises en s'adaptant plus facilement aux exigences de la bourgeoisie algérienne : ils acceptent de conclure un nouveau type de contrat dit « produit en main » par lequel, tout en livrant des unités de production (comme dans les contrats « clés en main »), ils assurent le démarrage, le fonctionnement au rythme prévu, la formation de personnel et la garantie de débouché pour une partie de la production<sup>22</sup>. Les capitalistes français, pour leur part, pratiquant une politique traditionnelle de minimisation des risques et des engagements, réclament des facilités budgétaires supplémentaires au titre de l'assurance-crédit à l'exportation.

En cette période de crise, le capitalisme français dans son ensemble — secteur privé et public — est, comparativement à ses concurrents, moins à même de composer avec les nouvelles exigences des bourgeoisies d'Etat du tiers monde et de conserver ainsi sa place. Pour les grands contrats industriels passés entre l'Algérie et l'ancienne métropole, le montant est tombé de 7 milliards de francs en 1975 à 1,5 milliard en 1976 puis à 2 milliards en 1977 malgré un doublement des investissements de l'Etat algérien<sup>23</sup>.

A l'exception de la fourniture d'équipements militaires, la place de l'U.R.S.S. comme celle des pays de l'Est reste relativement modeste. L'U.R.S.S. achète le vin que la France n'achète plus, mais à un prix inférieur de moitié ; les contrats passés entre 1962 et 1975 concernent son secteur traditionnel d'intervention, la sidérurgie. Avec les pays de l'Est, des accords de « joint-venture » sont signés comme avec n'importe quel pays capitaliste. Une évolution importante et significative a lieu depuis 1975 dans les relations avec ces pays et l'U.R.S.S. : le régime algérien a aligné les conditions de ce commerce sur celles des échanges avec les pays capitalistes ; les accords de troc sont abandonnés, les paiements

21. Par exemple des contrats ont été récemment passés avec des sociétés allemandes pour la livraison de gaz, et avec l'Italie pour la construction d'une nouvelle unité de réinjection de gaz à Hassi-R'mel.

22. P. JUDET, « Incompréhension et nostalgie des facilités coloniales. La détérioration des relations entre la France et l'Algérie », *Le Monde diplomatique*, février 1976.

23. J.-P. SERENI, « Paris et Alger en conciliation », *Le Nouvel économiste*, n° 142, 24 juillet 1978. L'auteur met l'accent sur le boycott des firmes françaises par le gouvernement algérien au cours de la période récente.

doivent désormais s'effectuer en devises convertibles. Cette modification est révélatrice du pouvoir de négociation de la bourgeoisie algérienne.

Que peut-on déduire de cette recherche active d'une place dans la nouvelle division internationale du travail sous hégémonie américaine ? Cette réalité ne vide-t-elle pas de son contenu l'orientation anti-impérialiste que la bourgeoisie algérienne donne à sa politique extérieure ? Il paraît nécessaire de se garder d'un économisme sommaire. Certes, la fraction technocratique et dynamique de la bourgeoisie d'Etat algérienne s'en trouve renforcée mais l'équilibre des alliances entre les différentes fractions est un processus contradictoire qui dépend, comme nous l'avons vu, de l'évolution de la lutte des classes interne.

L'impérialisme américain de son côté envisage-t-il pour autant les problèmes de la région de façon différente ? A l'échelle stratégique globale il poursuit une contre-offensive commencée par Kissinger pour rétablir une domination plus étroite sur l'Europe et le Japon et pour détacher de l'orbite soviétique les pays du tiers monde qui semblaient devoir y être progressivement inclus. L'aile la plus avancée de la bourgeoisie impérialiste mondiale regroupée dans la commission Trilatérale<sup>24</sup> avait formulé par l'intermédiaire de son porte-parole Zbigniew Brezinski, aujourd'hui conseiller de Carter, la nécessité d'instaurer un nouvel ordre économique mondial. Celui-ci serait organisé sous la houlette de l'impérialisme américain, lequel, par sa suprématie technique et économique, n'aurait rien à craindre de la concurrence de la deuxième super-puissance ni de celle des autres impérialismes occidentaux tenus en laisse par le système monétaire international. Le développement des relations avec l'Algérie est une illustration de cette orientation de même que le maintien en activité de la Gulf Oil en Angola, société qui continue à alimenter par ses royalties une bonne partie du budget local.

Certes, la dépendance énergétique des Etats-Unis vis-à-vis de l'extérieur a tendance à s'accroître et le plan Carter d'économie de l'énergie a peu de chance d'être appliqué. Mais les livraisons de gaz algérien doivent représenter au mieux 7 % de la consommation de ce produit si tous les contrats sont

24. Cedetim, « La nouvelle politique Carter », bulletin de liaison n° 2, 1977.

approuvés<sup>25</sup>, les sociétés s'attachent à disperser leurs approvisionnements entre divers fournisseurs (U.R.S.S. comprise). Par rapport aux potentialités pétrolières du Sahara occidental, l'impérialisme américain pourrait trouver là une raison supplémentaire de se cantonner dans une certaine expectative en attendant la suite des prospections en cours.

Mais ce qui est déterminant, ce n'est pas le pétrole ou le gaz en tant que tels, bien que les contrats passés impliquent directement le capital privé américain, c'est avant tout l'enjeu politique régional de la lutte des Sahraouis : tant qu'il s'est agi pour l'impérialisme américain de récupérer sous son aile la péninsule Ibérique et de mener l'offensive dans le monde arabe, ce qui primait c'était d'isoler politiquement les pays leaders du non-alignement ou alliés de l'U.R.S.S. Laisser le Front Polisario conduire l'indépendance politique c'était alors prendre le risque de se trouver avec un nouvel Etat maghrébin, au régime « progressiste », allié à l'Algérie. Aujourd'hui, comme les objectifs que l'impérialisme américain en Méditerranée sont au moins en partie atteints, le régime algérien devient un interlocuteur potentiel dans la région ; cette potentialité est de moins en moins sujette aux aléas de la concurrence régionale avec l'U.R.S.S., à mesure que se multiplient les liens économiques qui offrent en retour la possibilité de peser à terme dans le rapport de forces politique en Algérie même.

Par rapport à une stratégie africaine, la persistance de la lutte des Sahraouis finirait par impliquer directement l'impérialisme américain. Pour l'instant c'est l'impérialisme français qui est aux premières loges car la guerre du Sahara « déstabilise » sa chasse-gardée traditionnelle. Pour lui, d'emblée, la marge de manœuvre a été plus étroite.

#### IV. L'impérialisme français : politique africaine et « complexe militaro-industriel »

Comme pour la conquête coloniale, comme il y a vingt ans contre les luttes de libération, l'impérialisme français intervient directement dans le Nord-Ouest africain. Il y a un demi-siècle, il s'agissait de « pacifier » la zone nord de la Mauri-

25. N. GRIMAUD, « L'itinéraire algéro-américain », *op. cit.*

tanie, le Sahara et le Sud-Maroc en réduisant la résistance des tribus à la pénétration coloniale : il y a vingt ans il s'agissait de contenir l'extension des luttes d'indépendance dans la région, aujourd'hui d'aider deux régimes à « absorber » un territoire contre la volonté d'un peuple qui par son combat exacerbe les contradictions propres à chacun des régimes dans la région.

Quel intérêt a aujourd'hui l'impérialisme français à intervenir militairement dans cette partie de l'Afrique ? Quel rapport existe-t-il entre cette intervention et l'opération conjointe franco-marocaine au Zaïre d'avril 1977 ou de mai 1978, ou encore la guerre menée au Tchad contre l'opposition armée ? Pourquoi la bourgeoisie française paraît-elle désormais assurer la défense des régimes néo-coloniaux chancelants en Afrique, en faisant intervenir sa propre armée ? Pourquoi cette « remilitarisation » de l'impérialisme français ?

Les éléments de réflexion apportés par le Cedetim<sup>26</sup> peuvent servir de cadre implicite d'analyse même s'ils n'ont, pour partie d'entre eux, d'autre ambition que d'être des hypothèses de travail. L'interprétation qui est proposée dans les pages suivantes de l'interventionnisme militaire de l'impérialisme français est la suivante : les luttes de classes en France, les mouvements de libération et la concurrence interimpérialiste ont affaibli l'impérialisme français ; il réplique en menant l'offensive sur les deux premiers terrains pour défendre sa place sur le troisième. Et il le fait avec les moyens qui lui restent.

La panoplie des moyens coercitifs, économiques et idéologiques est déployée contre les travailleurs en France victimes de la crise. En Afrique, l'interventionnisme militaire représente non seulement une sorte de guerre civile « exportée » mais l'adjuvant dont l'impérialisme a besoin dans la guerre silencieuse — économique — qui se livre dans le système impérialiste en crise.

En prenant pour cible des mouvements de libération, l'impérialisme français sert les intérêts du monde occidental dans son ensemble. L'artificier a remplacé l'ancien colonisateur : il y a vingt ans, l'impérialisme français négociait sa place dans le système impérialiste, et en particulier dans le Marché commun, en apportant dans la corbeille ses anciennes colonies avec leurs matières premières et leur main-

26. Cedetim, *L'impérialisme français*, op. cit.

d'œuvre bon marché. L'intégration néo-coloniale de l'Afrique ne suffit plus face à la montée des luttes sur le continent. La nouvelle communauté euro-africaine — « pacte de solidarité » doublé d'une communauté de défense — que propose Giscard présenterait une extension de l'Alliance Atlantique dont l'impérialisme français serait l'intercesseur obligé. La « stabilisation » du Nord-Ouest africain en est un préalable ; la façon dont elle est conduite est la concrétisation de cette politique.

### a) La politique africaine

L'impérialisme français a conservé en Afrique, du Maroc au Gabon, une tutelle néo-coloniale qui lui permet de continuer à se procurer des matières premières à bon marché ; leur exploitation est l'héritage des monopoles coloniaux (arachide, coton, fer, bauxite...) ou le fruit de prospections récentes (pétrole, uranium au Niger, au Gabon) ; il dispose également là d'une main-d'œuvre qu'il importe, et trouve des débouchés pour ses produits, notamment grâce à des contrats commerciaux pour la réalisation de projets particuliers. L'impérialisme français se nourrit encore de profits néo-coloniaux ; la place importante qu'occupent les anciennes sociétés coloniales telles que la Société des Comptoirs de l'Ouest africain dans Paribas, un des principaux représentants du capital financier, l'atteste.

Malgré le carcan de la zone franc qui assure une liberté d'action totale aux entreprises privées françaises, malgré le caractère souvent formel des indépendances politiques, la chasse gardée est de plus en plus investie par des impérialismes concurrents ; cette pénétration a été encouragée par la bourgeoisie d'Etat locale qui y voyait un moyen de réduire la toute-puissance de l'ancien tuteur colonial.

Dans un champ désormais plus ouvert, l'atout traditionnel de l'impérialisme français, c'est la « coopération » multiforme à laquelle s'adosse le pouvoir des bourgeoisies locales. Dans la majeure partie des pays, l'ancienne puissance coloniale a perdu sa première place comme bailleur de fonds (« aide » sous forme de dons ou de prêts) au profit des Etats-Unis notamment. Mais elle garde une suprématie dans le domaine de la « coopération » culturelle et militaire. Doublée d'un appui politique actif, ces liens extra-économiques valent en retour aux firmes françaises une priorité dans l'adjudication

des travaux publics, comme le montre l'essor des contrats passés avec le Maroc ces dernières années (cf. annexe).

Au niveau des intentions déclarées la politique africaine de l'impérialisme français, telle qu'elle est formulée par le pouvoir giscardien, s'articule autour de trois axes<sup>27</sup> : la coopération tripartite, la francophonie et le renforcement du soutien aux bourgeoisies locales. En ce qui concerne le premier point, il s'agit d'associer les capitaux pétroliers arabes à la technique française pour poursuivre le développement dominé des pays africains (pour « répondre à leurs besoins ») ; cette proposition correspond à une tentative de se lier à la stratégie africaine des pays pétroliers pour suppléer à la faiblesse financière relative de l'impérialisme français face à ses concurrents occidentaux. Le second axe, la francophonie, est un argument pour l'extension de relations préférentielles notamment en direction du Zaïre, ancienne colonie belge. Enfin, par rapport au renforcement du soutien aux bourgeoisies locales, ce qui est à l'ordre du jour c'est la montée des luttes en Afrique qui fragilise une série de régimes : la victoire du M.P.L.A. en Angola, l'affaiblissement des pouvoirs racistes du sud de l'Afrique, la concurrence entre les super-puissances dans l'est du continent et dans l'océan Indien, la lutte du peuple sahraoui sur le flanc ouest forment un ensemble qui ceint l'Afrique de l'Ouest et du Centre d'une zone de tempêtes ; les régimes à base sociale étroite deviennent plus vulnérables et dans la plupart des cas se posent déjà des problèmes de « succession ». Pour faire face à cette situation, la diplomatie giscardienne propose la création d'une communauté de défense euro-africaine sous le drapeau de « l'Afrique aux Africains ».

Les interventions au Zaïre et en Mauritanie semblent correspondre à ce schéma global d'explication. S'y ajoute l'utilisation du relais marocain, c'est-à-dire de la stratégie africaine d'un régime local doté d'une armée relativement forte, et qui apporte ainsi une caution africaine. L'impérialisme français s'engage de cette façon dans une défense active des régimes

27. Interview de J. de Lipkowski du 9 mars 1976 in *Afrique Industries* du 1<sup>er</sup> avril 1976 et de J.-P. Fourcade du 26 février 1976 in *Afrique Industries* du 15 mars 1976. La comparaison entre ces deux interviews est d'ailleurs intéressante, car elle révèle quelques contradictions secondaires au sein de la bourgeoisie française entre « gaullistes » et « giscardiens », sur le problème de la « mondialisation » de la coopération notamment.

dits néo-coloniaux, dans des alliances qui privilégient le Maroc par rapport à l'Algérie, le Zaïre par rapport à l'Angola, le Tchad par rapport à la Libye, etc.

Ce rapide examen de la politique africaine française montre que celle-ci reposerait sur le maintien de l'exploitation néo-coloniale et sur la défense des régimes qui la garantissent. C'est une constatation. Mais les raisons invoquées ébauchent des pistes où se confondent néo-colonialisme et impérialisme comme si celui-là était la condition *sine qua non* de celui-ci. Or, ce qui est en cause, c'est pourquoi l'impérialisme français choisit de soutenir des régimes affaiblis et pourquoi il utilise son armée à cette fin. De plus, pourquoi semble-t-il être le seul à opérer ainsi dans le monde occidental ? Est-ce une simple question de politique étrangère d'un gouvernement, le plus « droitier » dont la bourgeoisie française se soit dotée depuis vingt ans ? Cette problématique, nous la connaissons, et elle ne répond que partiellement aux questions posées. Elle réduit la domination impérialiste soit à un problème de politique étrangère, soit à l'une de ses formes, le néo-colonialisme.

### b) L'affaiblissement de l'impérialisme français

Par rapport au projet gaulliste d'autonomie relative dans le camp atlantique, les voies diffèrent car les moyens de la réaliser, qui étaient déjà réduits, se sont encore amenuisés. Cette autonomie, l'impérialisme français tentait de la concrétiser dans les zones mêmes d'affrontement entre les super-puissances sous forme d'un « non-alignement ». Ainsi les relations avec l'Algérie étaient dictées par l'ambition de jouer un rôle spécifique en Méditerranée ; ces relations devaient être basées sur une nouvelle division du travail avec les bourgeoisies dominées reconnues comme interlocutrices, dans la mesure où elles pourraient servir de « pont » avec le tiers monde. Pour la bourgeoisie française, mai 1968 devait enterrer ce projet. D'une part, le refus de la classe ouvrière d'accepter le blocage des salaires en vigueur depuis 1964, c'est-à-dire la charge essentielle de la modernisation de l'appareil productif, d'autre part les fuites spéculatives de capitaux d'une bourgeoisie soucieuse de préserver des intérêts immédiats ne permirent pas à l'impérialisme français de se créer une base industrielle et financière à la mesure de ses ambitions.

Avec la crise qui s'est développée dans les pays impéria-

listes depuis quelques années est apparue plus clairement l'étroitesse de la marge de manœuvre du capitalisme français ; la vulnérabilité du franc, la précarité de l'équilibre des échanges extérieurs sont les signes de la faible capacité de résistance opposée à une concurrence interimpérialiste exacerbée. Au niveau des exportations, la politique « pro-arabe », version gaullienne, pompidolienne ou giscardienne, n'a pas empêché les industries européennes concurrentes d'accroître plus vite leurs ventes à destination des pays pétroliers durant les dernières années que l'industrie française. En Irak par exemple, la France était en 1973 le premier fournisseur des importations à égalité avec l'U.R.S.S. Sitôt les relations diplomatiques rétablies entre Bagdad, les Etats-Unis et la R.F.A., les exportations de ces pays ont largement dépassé celles de la France<sup>28</sup>. Il en est ainsi pour tous les autres pays pétroliers autour desquels s'est cristallisée la concurrence interimpérialiste dans la course au recyclage des pétro-dollars.

En ce qui concerne le processus de redéploiement des activités industrielles, il ne s'est pas traduit encore, comme on l'entend dire généralement, par des fermetures d'usines en France corrélatives à des investissements nouveaux dans les pays dominés, tout au moins de façon significative. Ce que l'on constate plutôt c'est une concurrence accrue du fait de la pénétration sur le marché français de produits importés des pays de l'Est ou de nouveaux producteurs du tiers monde, notamment pour le textile, la petite mécanique, les engrais, la sidérurgie. Les grands monopoles français ont peu investi dans les pays dominés — les nouvelles unités de production y ont été pour la plupart créées par le capitalisme d'Etat local ; les flux financiers s'orientent plutôt vers les pays européens et les Etats-Unis. Sur ces marchés, les sociétés françaises n'ont pas de position suffisamment forte pour avoir une stratégie autonome. Au total donc, l'impérialisme français s'est trouvé plus étroitement imbriqué dans la domination de capitalismes plus forts que lui, notamment américain.

### **c) Une politique de défense des avantages acquis**

Affaibli, l'impérialisme français défend plus âprement les avantages acquis et en particulier les profits néo-coloniaux.

28. P. JUDET, « Incompréhension et nostalgie des facilités coloniales... », *op. cit.*

Ceux-ci sont garantis par les bourgeoisies locales actuelles et la défense de ces dernières devient ainsi plus pressante. En effet, ces bourgeoisies trouvent leur place dans la division internationale du travail, surtout dans les interstices que leur laisse la concurrence intercapitaliste (et dont la corruption des dirigeants de l'appareil d'Etat est la forme la plus apparente). S'il leur arrive de se donner des masques nationaux ou démocratiques (« marocanisation », « zaïrisation », élections...), elles assurent ainsi leur propre survie face aux luttes qui les menacent. Ces bourgeoisies dites néo-coloniales ont sur leurs consœurs algérienne ou libyenne un avantage particulier pour l'impérialisme français : elles posent peu de conditions car elles ne négocient pas leur place à l'échelle internationale en s'appropriant les décisions au niveau des choix de l'accumulation (secteurs prioritaires d'investissement) ou en revalorisant à leur profit les termes de l'échange.

Déjà la faiblesse financière du capitalisme français fait que même les pays africains enfermés dans la zone franc voient leurs projets plus directement contrôlés par l'impérialisme américain via la Banque mondiale et le F.M.I. En outre, la classe dirigeante de demain sera moins imprégnée que celle d'aujourd'hui d'« influence française » entretenue par la coopération culturelle et économique. Cette dernière ne suffit plus ; de nouvelles voies sont donc explorées pour préserver le lien organique avec l'ancienne métropole.

Par ailleurs, à mesure que se développent les luttes sur le continent africain, la distinction traditionnelle dans la politique française entre les pays de l'Afrique du Nord et les pays d'Afrique noire s'estompe. Les premiers avaient conquis leur indépendance par la lutte et l'autonomie des pouvoirs locaux y fut dès le départ plus grande ; aux seconds l'indépendance politique avait été concédée avant que l'affrontement ne prenne de l'ampleur et ils sont restés sous la tutelle directe de l'ancien colonisateur<sup>29</sup>. La lutte des Sahraouis, à la charnière des deux Afriques, a précipité le mouvement et sert de révélateur du degré de fragilité des régimes actuels dans la région y compris au Mali et au Sénégal où elle vivifie les courants anti-impérialistes et les oppositions locales au pouvoir central. L'impérialisme français s'appuie alors sur ceux qui

29. Les relations avec les pays d'Afrique du Nord ont toujours relevé du ministère des Affaires étrangères alors que celles avec les anciennes colonies d'Afrique noire dépendent du ministère de la Coopération.

résistent relativement (Maroc et Sénégal pour le Nord-Ouest africain auxquels s'ajoutent la Côte-d'Ivoire et le Gabon pour l'ensemble de la chasse gardée) pour soutenir ceux qui s'effondrent (Mauritanie, Zaïre, Tchad).

La défense des avantages devant la montée des « périls » dans l'ancien empire colonial tend donc à donner à la politique africaine une unité continentale. Les conditions dans lesquelles étaient intervenues les indépendances politiques ne représentent plus le facteur quasi exclusif de l'orientation de cette politique. Les pays d'Afrique noire ne sont plus uniquement régis par la diplomatie barbouzarde à la Foccart. Ils deviennent les interlocuteurs d'une nouvelle alliance politico-militaire.

#### d) Un « complexe militaro-industriel » ?

Si l'impérialisme français fait désormais figure de « gendarme de l'Occident » en Afrique, il le fait d'abord pour son propre compte en jouant les atouts qui lui restent. Ceux-ci se sont effrités depuis dix ans ; il a conservé un caractère fortement mercantile et les exportations représentent le baromètre de sa médiocre santé. Le secteur où le capital a une assise relative est l'industrie d'armement. Ses ramifications intéressent un large échantillon des monopoles industriels (Dassault, Thomson-C.S.F., Matra-Simca, Renault, Peugeot-Citroën...), sa taille est au moins celle de l'industrie automobile pour les fabrications traditionnelles (sans compter l'industrie nucléaire) et ses ventes à l'étranger représentent un des postes principaux des exportations de « biens d'équipement<sup>30</sup> ». Ce secteur s'est consolidé dans les années 1960 à la faveur des ventes d'armes à l'Afrique du Sud et à Israël, de la création d'une force de frappe financée sur fonds budgétaires, et de l'application mercantile des relations « tous azimuts ». En termes d'intérêts immédiats c'est le secteur qui bénéficie le plus directement de la politique africaine du pouvoir giscardien par ses retombées sur les commandes à cette industrie<sup>31</sup>.

30. La France a exporté en 1975 20 milliards de francs d'armes ; c'est le troisième exportateur mondial après les U.S.A. (43 milliards de francs) et l'U.R.S.S. (22 milliards de francs), cf. *Les trafics d'armes de la France*, Maspero, 1977.

31. En plus des retombées directes pour l'équipement des troupes qui combattent et pour celui des régimes locaux, l'Arabie Séoudite qui

Un complexe militaro-industriel, avec l'expansionnisme commercial qui l'anime, émerge-t-il désormais comme tuteur de l'impérialisme français ? En tout état de cause, les transformations politiques des dix dernières années semblent lui offrir un cadre propice à son épanouissement, notamment avec la remise à l'honneur d'une conception traditionnelle de la défense.

La bourgeoisie qui resserre les rangs après mai 1968 réintègre dans son giron les atlantistes et l'ancienne droite coloniale. L'hypothèse d'un affrontement de classes a été entretenue par l'éventualité de l'arrivée de la gauche au pouvoir et par des conflits sociaux d'un type nouveau (Lip) dont le patronat craignait le caractère contagieux. Face à cette éventualité, renforcée par la crise économique actuelle, la bourgeoisie, en l'absence d'une alternative social-démocrate, s'est dotée d'une politique où l'offensive contre les travailleurs ne prend pas de détours.

Ainsi, au niveau de la « Défense opérationnelle du territoire » (D.O.T.), la répression des mouvements populaires est à l'ordre du jour. « L'expérience indochinoise et le début de la rébellion algérienne, l'existence, dans les deux cas, d'une action subversive menée systématiquement et avec un succès certain mettent en relief les dangers intérieurs. Le décret du 17 décembre 1956, qui donne naissance à la Défense intérieure du territoire (D.I.T.), traduit ces préoccupations<sup>32</sup>. » En 1962, la D.I.T. devient la D.O.T. sans que son contenu soit modifié. « L'action subversive, les maquis restent à l'ordre du jour. (... Mais) les missions sont exprimées en termes très généraux, sans priorité bien définie<sup>33</sup>. » Un décret va préciser en 1973 ses missions : défense des « points sensibles » et unités d'intervention dont la tâche est la destruction des ennemis « repérés » par les services de renseignement avant qu'ils ne se livrent à des « actes de sabotage ». L'organisation de ces missions relève désormais de chaque région militaire qui sont devenues des unités de commandement opérationnel et non plus de simples gestionnaires de tâches locales de mobilisation. Ce sont ces mêmes unités d'intervention, composées

approuve le nouvel interventionnisme français en Afrique vient de passer commande pour plusieurs milliards de dollars.

32. Général Pierre MICHEL, « La nouvelle orientation de la défense opérationnelle du territoire », *Revue de la Défense nationale*, janvier 1978.

33. *Ibidem*.

de volontaires et de professionnels, qui sont aujourd'hui mobilisés pour l'intervention en Mauritanie et au Sahara.

Les interventions militaires extérieures procéderaient donc de la même logique tant dans les cibles que dans les moyens utilisés. Les accords de Défense qui ont été signés dans les années 1960 sont là pour garantir la domination impérialiste par bourgeoisie locale interposée (cf. p. 138). Mais leur application a pris une nouvelle tournure : avec la concurrence entre les pays du monde occidental en Afrique et avec la fragilisation des régimes existants qui encourage toutes sortes d'oppositions, l'impérialisme français défend sa place en cherchant à maintenir le statu quo ; cette orientation est particulièrement nette au Tchad et au Zaïre alors que l'impérialisme belge, lié plus étroitement à l'impérialisme américain, ne semblait plus prêt à défendre le régime Mobutu mais envisageait des solutions de rechange.

Si le régime giscardien peut se permettre d'envoyer ses troupes combattre des « rebelles » en Afrique sous divers prétextes (« otages », défense des coopérants), c'est qu'il sait que son opposition restera prudente sur cette question : sa pratique passée sur les questions coloniales, son opportunisme électoraliste qui a entretenu la coupure entre travailleurs français et immigrés — coupure qui consolide les sentiments racistes —, sa conception même de l'impérialisme analysé comme un élément « extérieur » à la lutte des classes sont autant de degrés de liberté offerts à la bourgeoisie<sup>34</sup>.

Les cadres de l'armée formés au cours des guerres coloniales y trouvent leur compte ; ils n'avaient rien compris pour la plupart au projet gaulliste, déjà coupable d'avoir « bradé l'empire » (et surtout l'Algérie) ; ils retrouvent avec la « nouvelle » D.O.T. et les interventions en Afrique la dimension palpable d'un ennemi repérable que le désert nucléaire leur avait fait perdre. Certes, avant même la chute d'Ould Daddah, une partie du patronat s'interrogeait sur les modalités choisies pour « restabiliser » le Nord-Ouest africain. Le mouvement gaulliste — ou ce qu'il en reste — était divisé sur l'opportunité de prolonger l'intervention militaire au Sahara

34. Depuis les élections législatives de mars 1978, toutefois, le Parti communiste français a pris des initiatives pour dénoncer l'engagement des troupes françaises en Afrique. Dans la perspective des élections au Parlement européen, il semble vouloir se démarquer du Parti socialiste en apparaissant comme la seule force politique susceptible de porter un engagement anti-impérialiste.

parce qu'elle s'était révélée peu efficace. Ces contradictions secondaires n'avaient pas pour autant donné naissance à un courant significatif d'opposition aux initiatives giscardiennes.

Placé devant un changement de pouvoir en Mauritanie, l'impérialisme français cherche la solution la plus favorable à ses intérêts. La lutte des Sahraouis oblige le pouvoir giscardien à réexaminer sa politique dans la région, car une pièce du dispositif d'ensemble — l'alliance maroco-mauritanienne — est désormais fêlée. Le soutien à l'expansionnisme marocain et la recherche d'une solution pour la « restabilisation » du Nord-Ouest africain deviennent des objectifs contradictoires et cette réalité ranime au sein de la bourgeoisie française les divergences sur les voies et les moyens de sauvegarder l'essentiel. A vingt ans d'intervalle, l'histoire ne se répète pas : la lutte des Sahraouis sous la direction qu'elle s'est donnée, le Front Polisario, a mis en échec la nouvelle tentative militaire de l'impérialisme français de « défendre la Mauritanie » en « pacifiant » le Sahara.

## Annexe 1. Les enjeux du phosphate

Troisième producteur mondial de phosphate, le Maroc est le premier exportateur mondial de ce produit. L'appropriation des mines de Bou Craa dans le Sahara occidental et les plans d'expansion de la production tendent à renforcer sa place déjà prépondérante sur le marché mondial de cette matière première qui sert à la fabrication d'engrais. Les réserves marocaines existantes représenteraient de 60 à 70 % des réserves mondiales reconnues. L'exploitation des gisements est assurée par un établissement public, créé à l'époque coloniale<sup>1</sup>, l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.).

Quand le régime marocain décide d'augmenter le prix du phosphate, premier produit d'exportation, de 200 % en janvier 1974 et de 50 % supplémentaires six mois après, la part de l'industrie phosphatière dans la production intérieure brute passe de 6,5 % à 20 % d'une année à l'autre. La rente phosphatière devient ainsi un élément qui pèse de plus en plus lourd dans les conditions de l'accumulation.

Il est intéressant de rassembler les informations concernant la question des phosphates au moins à deux titres :

- pour saisir l'enjeu phosphatier que représente le Sahara ;
- pour cerner plus précisément certains aspects de l'insertion du Maroc dans la division internationale du travail et les relations qui en résultent avec les différents impérialismes.

\*\*

Le phosphate, la potasse et l'azote sont les trois matières premières utilisées pour la fabrication des engrais chimiques minéraux :

— pour les engrais azotés, on utilise de l'ammoniac obtenu à partir de l'azote atmosphérique et de l'hydrogène provenant du gaz de synthèse, lui-même produit par reformage à la vapeur de naphta ou de gaz naturel ;

— pour les engrais phosphatés, les matières premières sont les phosphates naturels et le soufre (pour fabriquer l'acide sulfurique) que l'on obtient en général par la désulfuration du pétrole et du gaz naturel ;

1. Cf., p. 27.

— les engrais potassiques sont produits avec la potasse provenant de dépôts naturels.

Les engrais composés ou complexes associent deux à deux ou les trois éléments fertilisants. Au niveau de l'utilisation, il existe une complémentarité entre les trois catégories d'engrais. Pour l'industrie qui les fabrique, les procédés étant différents, on ne peut passer d'une spécialité à l'autre du jour au lendemain ; la tendance est au développement de la production des engrais complexes.

L'utilisation des engrais chimiques est fonction du caractère plus ou moins intensif de l'agriculture pratiquée et du mode plus ou moins capitalistique de la production elle-même. Les statistiques internationales nous donnent pour la consommation d'engrais ces moyennes à l'hectare (F.A.O., 1973-1974) :

— en haut de l'échelle, on trouve la R.F.A. juste au-dessus de 500 kg par hectare et les Pays-Bas avec 473 kg ;

— dans les plus basses consommations figurent le Nigeria avec 1 kg ou l'Inde avec 16 kg ou encore le Brésil avec 36 kg ;

— la France se situe dans une position moyenne avec 200 kg ;

— pour l'U.R.S.S., la moyenne est estimée à 14 kg et pour la Chine à 18 kg ;

— avec 40 kg par hectare, les U.S.A. (agriculture extensive dominante) absorbent 20 % de la consommation mondiale.

La tendance générale est à l'augmentation de la demande, sauf pour le groupe de tête. Dans les formations sociales dominées, l'accroissement de l'emploi des engrais est un des moyens de pénétration du capitalisme dans l'agriculture non seulement dans le procès de production mais par le biais de l'élargissement de la sphère de l'échange marchand dans ce secteur. En effet, les engrais s'achètent et nécessitent pour le producteur la perception d'un revenu monétaire régulier. L'utilisation des engrais chimiques est généralement présentée comme la solution « technique » aux problèmes d'alimentation, avec l'irrigation et la mécanisation. Dans la plupart des cas, l'extension de ces techniques de culture est, dans les faits, surtout le signe de l'élargissement de la sphère d'action du capital dans l'agriculture.

On sait que le contrôle de l'offre des produits agricoles, y compris ceux destinés à l'alimentation du bétail, est devenu un axe de la domination impérialiste, notamment pour les Etats-Unis. Pour maintenir cette offre dans les conditions actuelles de production, on ne peut se passer des engrais mentionnés ; les épandages peuvent être réduits durant une campagne ou deux, mais, au-delà, ils ne peuvent l'être sans faire chuter les rendements et donc le taux de profit dans la branche. Pour le moment, il n'existe pas de substitut aux fertilisants actuels ni une perspective de substitution de la matière première.

L'industrie phosphatière est donc assurée de ses débouchés. Parmi les grands consommateurs, les Etats-Unis et la Chine s'auto-provisionnent en phosphate de même que l'U.R.S.S. jusqu'à ces toutes dernières années ; en revanche, l'Europe de l'Ouest et de l'Est dépendent entièrement de l'extérieur pour la matière de minerai sur le marché mondial est pour l'essentiel assurée par le Maroc, les Etats-Unis et, pour des tonnages sensiblement inférieurs, par quelques pays africains (Tunisie, Sénégal, Togo...).

En ce qui concerne l'industrie de transformation, l'essentiel de la production est encore concentré dans les pays impérialistes autour d'une centaine de sociétés au premier rang desquelles figure le géant américain I.M.C. (8 % des ventes mondiales d'engrais). Une tendance se dessine, encore en pointillés, vers la délocalisation de cette industrie : les pays dominés, notamment le Maroc, mettent sur pied une industrie de transformation locale du minerai pour l'exportation.

PRODUCTION MONDIALE DE PHOSPHATE BRUT  
(en millions de tonnes)

	1960	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Production totale	41,8	89,0	97,7	110,3	106,8	107,3	115,8
U.S.A.	17,8	37	38,2	41,4	44,4	44,7	47,3
U.R.S.S.	7,0	19,8	21,1	22,5	24,1	24,2	24,2
Maroc	7,5	14,5	16,6	19,3	14,1	15,3	17,0
Sahara occidental	—	—	0,7	2,4	2,7	0,2	0,2
Tunisie	2,1	3,4	3,5	3,9	3,5	3,3	3,6

SOURCE : Office chérifien des phosphates.

## 1. La hausse des prix de 1974

Jusqu'au milieu des années 1960, le marché mondial des phosphates connaît l'expansion qui prévaut dans les pays capitalistes ; puis s'amorce une baisse de la demande dont pâtissent les exportations marocaines — leur part dans le commerce mondial baisse jusqu'à atteindre 27 % en 1968 contre 38 % au début de la décennie. Cependant, alors que la majeure partie des pays producteurs reportent leurs investissements devant cette situation, l'O.C.P. continue d'entretenir et de développer sa capacité d'extraction. Le Maroc va ainsi se trouver en position favorable

quand la demande augmentera à nouveau à partir de 1971 ; en 1972, il fournit 1,7 million de tonnes supplémentaires, tandis que les Etats-Unis ne sont en mesure d'accroître leurs livraisons que de 1,1 million de tonnes. En 1973, ils ne disposent pas de disponibilités suffisantes pour augmenter leurs exportations ; l'O.C.P. vend alors 2,5 millions de tonnes de mieux que l'année précédente. A ce moment-là, sa part sur le marché mondial représente le tiers de l'offre.

Saisissant cette conjoncture favorable, et poussé par les problèmes internes<sup>2</sup> à rejoindre la mouvance des pays producteurs de pétrole, le régime marocain décide d'augmenter le prix du phosphate.

Ce prix, à l'instar de celui de l'énergie, était resté remarquablement contrôlé pendant vingt ans et maintenu à un niveau qui, tout en couvrant les coûts de production de l'offre américaine, assurait à l'Europe un approvisionnement à un prix réel en constante diminution :

14,2 dollars la tonne en 1952 ;

11,75 dollars la tonne dans les années 1960 ;

14,15 dollars la tonne en 1973.

Pour apprécier les conséquences de cette hausse et les réactions qu'elle a provoquées, il convient d'avoir présente à l'esprit la situation respective des différents protagonistes :

— les Etats-Unis, premier producteur mondial, bénéficient d'une rente absolue et d'une rente relative qui sont fonction des coûts d'extraction ; le coût de production est estimé en moyenne à 15 dollars la tonne. L'essentiel de la production est destiné à une industrie locale intégrée verticalement (c'est-à-dire que les mêmes sociétés possèdent les mines et les usines de transformation). Le surplus exportable de minerai est toutefois suffisamment important en volume pour concurrencer l'offre marocaine. L'expérience des dix dernières années montre que le volume de ce surplus varie en fonction de la demande intérieure et extérieure du produit transformé (engrais) et des exportations agricoles. Par exemple, la fourniture en grandes quantités de céréales à l'U.R.S.S. en 1973 et 1974 a accru la surface cultivée et l'utilisation d'engrais et a donc diminué la quantité disponible de phosphate pour l'exportation ;

— pour le Maroc, tant que les plans de développement d'une industrie locale de transformation ne sont pas arrivés à un certain seuil de réalisation, les phosphates représentent principalement une rente. Celle-ci va dépendre du prix, des quantités vendues et de la rentabilité des gisements. Quelle capacité a la

2. Cf. chapitre 3.

bourgeoisie marocaine de contrôler le volume de cette vente face à l'impérialisme dans une situation où il n'existe pas le rassemblement de forces que l'on trouve dans l'O.P.E.P. ?;

— pour les pays européens, la rente phosphatière payée aux pays fournisseurs pèse sur le taux de profit de l'industrie des engrais qui devient plus vulnérable à la concurrence quand les coûts augmentent ;

— l'U.R.S.S., dont la production tend à devenir structurellement insuffisante, cherche, semble-t-il, à s'assurer un approvisionnement à long terme en développant une coopération particulière avec le Maroc.

Pour l'impérialisme américain, la hausse du prix des phosphates a eu trois conséquences :

## 2. Les États-Unis : la guerre concurrentielle classique

— dans l'immédiat, une augmentation sensible des profits des firmes exportatrices (tableaux ci-dessous). Celles-ci ont continué à pratiquer un prix intérieur de 15 dollars la tonne. Ce double prix a permis de moduler le prix des engrais et de l'élever à un niveau tel qu'il puisse concurrencer celui de l'industrie européenne ; c'est ainsi qu'entre 1974 et 1975 les exportations d'engrais phosphatés américaines à destination de l'Europe des Neuf passent de 257 000 à 637 000 tonnes ;

LES CONSÉQUENCES DE LA HAUSSE DES PRIX  
SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES  
DES DEUX GRANDES ENTREPRISES NORD-AMÉRICAINES  
*Agrico Chemical Company* (filiale de Williams Companies)

	1972	1973	1974	1975	1976
Chiffre d'affaires total (en millions de dollars)	205,4	312,0	461,8	518,5	481,0
part (en %) des engrais :	82	86	83	81	82
et du minerai de phosphate :	8	8	9	11	10

SOURCE : The Williams Companies, Annual Report 1976.

## International Minerals & Chemical Corporation (I.M.C.)

au 30 juin :	1973	1974	1975	1976	1977
Ventes (millions de dollars)					
— minerai de phosphate	45,0	75,4	208,8	201,6	138,4
— phosphates concentrés	44,0	60,6	101,3	190,2	195,1
Total	89,0	136,0	310,1	391,8	333,5
Rendement du capital investi*	8,5 %	14,8 %	26,1 %	22,7 %	14,1 %

\* Du département « agriculture » ; les ventes mentionnées représentaient un tiers du chiffre d'affaires de ce département en 1973 et 50 à 60 % en 1976-1977.

SOURCE : I.M.C., Rapport 1976-1977.

— la crise que traverse l'industrie européenne confrontée à la hausse des coûts et à la concurrence américaine permet aux sociétés d'outre-Atlantique de pénétrer dans ce secteur : par exemple, la firme Agrico rachète 50 % du capital de Goulding, la société d'engrais du premier groupe chimique irlandais Fitzwilson, puis 40 % de la Cofaz, la quatrième entreprise française de fertilisants ;

— parallèlement les États-Unis, profitant d'une baisse de la demande de la matière première en 1975 et 1976, cherchent à casser le prix du marché et à en reprendre le contrôle. Ils offrent aux sociétés européennes dans lesquelles ils ont pris pied le phosphate à un prix inférieur de moitié à celui pratiqué par leurs fournisseurs africains habituels.

A plus long terme, quand on examine les investissements effectués par les grands groupes américains concernés avec les profits qui ont été réalisés, on s'aperçoit que ceux-ci n'ont pas été orientés vers l'industrie phosphatière mais vers des branches différentes. Dans la perspective où les pays dominés deviendraient des exportateurs du produit transformé, la diversification des fabrications est un atout pour peser à terme sur le taux de profit de la branche dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail.

## 3. La crise en Europe : l'exemple de la restructuration dans l'industrie française des engrais

Les ventes d'engrais phosphatés de l'industrie française connaissent une baisse importante durant deux campagnes agri-

coles consécutives entre 1974 et 1976, aggravée pendant la seconde par la sécheresse. Avec l'augmentation du prix de la matière première — 80 % de l'approvisionnement vient du Maroc — le prix des fertilisants augmente et ne peut plus concurrencer les engrais en provenance des Etats-Unis et les engrais azotés des pays de l'Est qui réussissent de leur côté à doubler leurs livraisons entre 1974 et 1975.

Comparativement à l'industrie allemande où la taille de BASF correspond à elle seule à 55 % de l'industrie française des engrais, la structure de la branche est relativement dispersée. On comptait en 1975 six sociétés<sup>3</sup> :

— deux entreprises nationalisées :

- Entreprise minière et chimique (E.M.C.) : deuxième de la branche par son chiffre d'affaires, elle a le monopole de la production de la potasse ;

- CdF-Chimie est une filiale des Charbonnages de France.

— Quatre sociétés privées :

- La Générale des Engrais S.A. (Gésa), la plus importante société d'engrais et la première en Europe pour les engrais complexes, est détenue à parts égales par Péchiney-Ugine-Kuhlmann (P.U.K.) et Rhône-Poulenc ;

- La Compagnie française de l'Azote (Cofaz) appartient à 66 % à Pierrefitte-Auby (société holding dépendant de Opfi-Paribas) et pour les 34 % restants à la Française des Pétroles ;

- Chimique de La Grande-Paroisse dans laquelle L'Air liquide est majoritaire depuis 1972 (54 %) aux côtés de la CdF-Chimie (24 %) et de Saint-Gobain ;

- SOPAG, connue sous le nom de Gardinier, famille qui détient 65,5 % du capital. Cette société, la troisième de la branche, se distingue par son association au capital américain : en 1973, elle acquiert une mine de phosphate et des usines aux Etats-Unis jusqu'à y devenir majoritaire.

Avec la mévente et la crise de 1975 s'amorce une restructuration. Au printemps 1976, un premier type d'accords est passé entre ces firmes et le secteur de la distribution des engrais (négociants et coopératives). Ensuite, en juillet, la Cofaz cède 40 % de son capital à un groupe nord-américain, et elle a accès au minerai de Floride à un prix très inférieur à celui pratiqué par les pays africains. Puis, en mai 1977, l'Etat fusionne les deux entreprises publiques (E.M.C. et CdF-Chimie). Gardinier, pour sa part, prend des initiatives qui méritent d'être relevées : la so-

3. Guillaume de TRUCHIS, « Les engrais complexes », *Valeurs actuelles*, 3 octobre 1977.

ciété s'apprêtait à céder au groupe néerlandais U.K.F. ses activités de fabrication d'engrais mais les pouvoirs publics s'y sont opposés ; au même moment elle revendait ses usines d'ammoniac et de nitrate aux Etats-Unis pour accroître les installations de la mine de phosphate qu'elle possède à Tampa en Floride et pour l'ouverture d'une nouvelle mine. Cette même société étudierait un procédé de récupération de l'uranium contenu dans les phosphates.

Au total, l'industrie française est relativement vulnérable aux hausses des prix des matières premières. Les relations privilégiées avec le Maroc ne sont pas mises à profit pour des contrats avantageux d'approvisionnement ; cette orientation impliquerait que l'impérialisme français s'autonomise relativement par rapport à ses partenaires européens et nord-américains. Comme pour le pétrole, il n'en a pas la volonté politique ni les moyens.

Tout au plus les relations privilégiées avec le Maroc permettent-elles de récolter davantage de contrats d'exportation de matériel français à partir du moment où l'ancien protectorat achète plus à l'extérieur avec les ressources nouvelles du phosphate. C'est cet aspect que soulignait la presse patronale au moment de la visite officielle de Giscard au Maroc en mai 1975. Ce résultat confine l'impérialisme français dans sa vocation mercantile en même temps que la hausse du prix de la matière première affaiblit sa base industrielle.

#### 4. L'U.R.S.S. : s'assurer à long terme

##### un approvisionnement en phosphate

Les longues négociations qui ont été menées avec le Maroc depuis 1974 ont abouti début 1978 à la signature d'un contrat commercial qui fera du Maroc le premier partenaire commercial de l'U.R.S.S. en Afrique.

La demande en engrais est en augmentation constante dans le C.O.M.E.C.O.N. Jusqu'en 1974, l'U.R.S.S. couvrait ses besoins en phosphate et la moitié des importations des pays de l'Est qui sont, elles, de l'ordre de 10 millions de tonnes par an. Le surplus exportable avait tendance à diminuer car l'U.R.S.S. tentait de combler son déficit alimentaire en accroissant l'utilisation intérieure de fertilisants. Corrélativement, les pays de l'Est européen se tournaient vers le Maroc pour assurer une part croissante de leur approvisionnement.

Il semble que le dernier accord soviéto-marocain ait pour but

d'éviter que ces forces centrifuges ne s'accroissent<sup>4</sup>. Cet accord prévoit la livraison pendant trente ans de 10 millions de tonnes annuelles et l'exploitation commune d'un nouveau gisement à Meskala (près d'Essaouira). L'U.R.S.S. livrera de son côté des produits de base, notamment du pétrole.

La coopération commerciale entre les deux pays ne date pas d'aujourd'hui<sup>5</sup>. Mais dans la situation politique présente la conclusion de l'accord phosphatier met en évidence un certain nombre de phénomènes intéressants. Globalement, les nécessités de s'assurer un approvisionnement à long terme en phosphate semblent être suffisamment impérieuses pour passer outre le soutien officiel à la lutte des Sahraouis. On peut relever que l'U.R.S.S. s'est déjà fortement endettée vis-à-vis des pays occidentaux dans la période récente pour combler son déficit alimentaire; celui-ci ne peut que menacer son équilibre social intérieur et celui de l'ensemble de la zone. La logique de la division du travail à l'intérieur du C.O.M.E.C.O.M. veut que les pays spécialisés dans des productions agricoles s'auto-alimentent, alimentent les autres et également exportent hors de la zone pour gagner des devises; il y a là des impératifs contradictoires à conjuguer.

Le contrôle de l'offre alimentaire passe, entre autres choses, par celui des matières premières nécessaires à la fabrication des engrais (gaz, pétrole, phosphate, potasse) pour lesquelles l'U.R.S.S. a une suprématie à l'intérieur du C.O.M.E.C.O.N. A l'extérieur, elle s'aligne sur les conditions du marché mondial car elle n'a pas les moyens de les modifier: le contrat conclu avec le Maroc prend comme référence le prix du minerai sur ce marché (30 dollars la tonne).

Pour le régime marocain, les avantages politiques de cette coopération commerciale et industrielle sont plus intéressants que les bénéfices économiques immédiats. En effet, le principe du troc ne permet pas à la bourgeoisie marocaine de faire rentrer des devises, alors qu'elle en a besoin pour financer ses projets industriels<sup>6</sup>. En revanche, sur le plan politique, la dépendance de l'U.R.S.S. par rapport au Maroc pour le quart ou le cinquième de son approvisionnement en phosphate pourrait infléchir à terme son engagement dans les problèmes de la région.

4. Comme le soulignait un commentateur anglais au début de la négociation (*Times*, 27 mai 1975).

5. Cf. p. 112.

6. La bourgeoisie algérienne a pour sa part imposé le paiement en devises, cf. p. 115.

## 5. Maroc : la tentative de contrôle de la rente phosphatière

Le régime marocain a axé l'accumulation sur le développement de la capacité de production et de transformation du phosphate en plus de la priorité accordée traditionnellement aux investissements publics dans l'agriculture. Si on peut constater que les prévisions faites par le plan précédent d'extraire 26 millions de tonnes en 1977 ne sont pas réalisées, la tendance est à l'accroissement de la capacité de production; la première étape de réalisation d'unités de fabrication d'acide phosphorique et d'acide sulfurique destinés à l'exportation est terminée; la seconde étape, le doublement de la capacité de « Maroc Phosphore II », est en cours d'exécution. D'autres projets industriels (une unité sidérurgique à Nador, l'extension de la raffinerie de pétrole de Mohammedia, un grand projet d'aménagement portuaire et de celui d'autres infrastructures) devaient être financés principalement par la rente phosphatière, soit directement, soit que celle-ci serve de garantie de solvabilité.

La guerre et la chute du prix du phosphate ont anéanti l'éphémère surplus extérieur de 1974 et la plupart des projets sont gelés. Le Maroc n'a pu contrôler le niveau de la rente phosphatière; depuis 1974, il n'a été maître ni des volumes ni des prix malgré sa position dominante sur le marché mondial. Les prix sont tombés de 68 dollars à 30 dollars la tonne et semblent se stabiliser à ce niveau en dépit d'une reprise de la demande à partir de 1977. En ce qui concerne les volumes, le régime marocain n'a tenté aucune épreuve de force pour résister au boycott des prix. La création d'une O.P.E.P. du phosphate a été envisagée un moment à la fin de 1976, mais, étant donné la disproportion des productions, les autres pays producteurs africains auraient été contraints à s'organiser sous la houlette de l'O.C.P. Il n'existe surtout aucune volonté politique semblable à celle qui a prévalu au sein des pays pétroliers en 1973.

L'appropriation des gisements de Bou Craa n'a pas changé grand-chose dans l'immédiat, l'activité de la mine étant mise en veilleuse par la guerre. Toutefois, l'offre de ce gisement pourrait atteindre assez rapidement 10 millions de tonnes par an, ce qui la placerait au troisième rang des exportations mondiales. Le minerai d'excellente qualité y est produit à un coût plus bas qu'au Maroc. Le contrôle de Bou Craa accroît la suprématie de ce dernier au niveau des réserves de minerai. Les bases objectives d'un quasi-monopole existent donc.

L'impérialisme occidental, et en particulier les Européens,

17 millions

qui dépendent de l'extérieur pour leur approvisionnement, trouvent là une raison supplémentaire de maintenir dans cette région des pouvoirs peu exigeants en matière de termes de l'échange. Cette préférence pour le néo-colonialisme marocain n'exclut pas que l'impérialisme finisse par s'en remettre, à mesure qu'augmente la fragilité du régime marocain, à une solution qui « restabiliserait » une région, restabilisation d'autant plus impérieuse pour lui que sont concentrées là les premières réserves mondiales de phosphate.

**MAROC : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE PHOSPHATES  
EN QUANTITÉ ET EN VALEUR**

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Quantité (1 000 t)	11 537	11 868	13 581	16 102	18 700	13 109	14 684
Valeur (1 000 DH)	571	588	673	788	4 075	3 430	2 191
Prix moyen de la tonne exportée	48	49	49	48	217	261	149

SOURCE : Banque marocaine du commerce extérieur, Revue bimensuelle d'information, n° 6, 30 novembre 1976.

**MAROC : PRINCIPAUX CLIENTS DES PHOSPHATES  
(plus d'un million de tonnes d'achats annuels)**

1 000 t exportées :	1972	1973	1974	1975	1976
France	1 546	1 783	2 404	1 225	1 251
Belgique-Luxembourg	1 338	1 424	1 506	1 253	1 161
Grande-Bretagne	1 312	1 452	1 542	1 153	1 275
Italie	1 094	1 199	1 383	1 257	1 117
Pologne*	1 194	1 274	1 746	1 661	1 743
Autres pays du C.A.E.M.*	522	914	1 729	1 089	1 826

\* Le prix pratiqué est celui du marché mondial.  
SOURCE : *Ibidem* et O.C.P.

## Annexe 2. Accords de défense et forces d'intervention en Afrique

La coopération militaire franco-africaine s'étend actuellement à dix-huit des vingt-trois Etats africains et malgache<sup>1</sup> d'expression française relevant du ministère de la Coopération. Elle s'exerce dans deux domaines : l'assistance permanente aux armées nationales et l'intervention rapide en cas d'urgence ; la présence de troupes françaises cantonnées dans des bases militaires grâce à des accords de défense passés avec certains Etats.

### 1. L'assistance militaire technique

L'A.M.T., qui assure l'organisation, l'enseignement, l'instruction et l'équipement des armées nationales, a évolué au fil des années en fonction de l'évolution de la situation politique et des nouveaux besoins de ces armées nationales.

De 1960 à 1968, la phase initiale de l'A.M.T. consista en la mise sur pied dans chaque Etat d'une gendarmerie et d'une armée de 2 000 à 5 000 fantassins légèrement équipés. La troupe et les cadres africains furent transférés des armées françaises aux Etats avec la dotation en matériel, tandis que quelque 3 000 coopérants militaires français étaient détachés dans les nouvelles armées nationales non seulement comme conseillers et instructeurs, mais aussi pour assurer des fonctions de commandement.

Par la suite, la France assura la formation de cadres africains à condition que les Etats signataires s'engagent à faire appel à elle pour de futures formations. Elle s'engagea également à fournir à titre gratuit la première dotation en armement à ces armées nationales à condition que les Etats s'adressent en priorité à l'ancienne métropole pour leur renouvellement.

1. Sur ces dix-huit Etats, trois d'entre eux en bénéficient sans accord écrit : l'île Maurice, le Mali et Madagascar. Quatorze ont signé des accords récents : Sénégal, Cameroun, Congo, Centrafrique, Zaïre, Bénin, Rwanda, Tchad, Togo, Mauritanie, Niger, Gabon, Haute-Volta, Côte-d'Ivoire. Ne sont pas concernés : Haïti, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, São Tomé et Príncipe et les Seychelles.

Cette politique consistait à remplacer les assistants militaires français par des cadres africains formés dans les écoles françaises ; elle devait permettre de limiter au bout de quelques années le personnel étranger à quelques conseillers, techniciens de haut niveau.

On assiste à un développement des stages de formation pour les cadres militaires africains. Cette formation est de plus en plus longue et coûteuse en raison de l'utilisation par les armées de nouveaux matériels sophistiqués. Dans un même temps, même si le nombre des assistants militaires français n'a cessé de diminuer depuis 1964, ceux que la France doit aujourd'hui détacher sont presque tous hautement qualifiés.

Cette assistance militaire, outre le fait qu'elle organise des armées entièrement dépendantes de la logistique et de l'encadrement de l'ancienne métropole, perpétue les régimes dont cette dernière a besoin pour la sauvegarde de ses intérêts.

Les armées jouent ordinairement un rôle policier, intervenant contre les manifestations de paysans et d'ouvriers ; parmi les innombrables interventions de ces armées, rappelons celle qui réprima l'insurrection populaire du 23 mars 1965 à Casablanca et qui fit plusieurs centaines de morts, ou celle qui brisa la grève des mineurs de Zouérate (Mauritanie) en 1968... La fonction quotidienne du dispositif militaire est bien la protection des régimes contre les mouvements populaires intérieurs.

## 2. Les interventions directes

Malgré le contrôle qu'exerce l'impérialisme français sur la vie politique des pays avec lesquels existe une coopération militaire, on ne peut exclure que les forces armées locales ne parviennent pas à réprimer toutes seules un mouvement populaire. La chose s'est produite dans plusieurs pays. Lorsque l'enjeu économique ne semblait pas essentiel (Congo-Brazzaville) ou que la situation paraissait pouvoir être récupérée politiquement (Haute-Volta), le gouvernement français n'est pas intervenu, mais il n'a pas hésité à le faire quand il s'agissait d'intérêts vitaux (Gabon). C'est pourquoi, si la présence voyante d'effectifs étrangers n'est pas souhaitable dans un pays juridiquement souverain (elle attire inutilement l'attention des nationaux, de l'opinion mondiale et même de l'opposition française), des bases d'intervention rapide n'en doivent pas moins être prévues.

Ces interventions directes s'appuient sur un dispositif militaire extérieur qui n'a cessé de se développer depuis quelques années et qui comporte, entre autres, des bases françaises situées au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Gabon.

## 3. Forces d'intervention

Ce sont aujourd'hui près de 40 000 soldats qui sont affectés, dans les T.O.M.-D.O.M., dans certains pays africains, ou en France, à des tâches dites de « présence outre-mer » ou d'« intervention extérieure ». Il s'agit bien sûr de protéger les départements et territoires d'outre-mer contre d'éventuelles menaces extérieures (comme en Polynésie où ont eu lieu les essais atomiques), de renforcer à l'intérieur des T.O.M.-D.O.M. le contrôle des populations, d'assister militairement certains pays africains qui ont signé avec la France des accords de coopération militaire.

On distingue les forces de présence d'outre-mer et les forces armées d'intervention. Les premières comprennent environ 20 000 hommes et sont organisées en 7 grands commandements : Antilles et Guyane ; Cap-Vert du Sénégal ; l'Afrique centrale dont le Tchad, le Gabon ; le sud de l'océan Indien, dont la Réunion ; la Nouvelle-Calédonie ; la Polynésie ; Djibouti. Pour ce qui est des forces armées d'intervention, fortes d'environ 17 000 hommes dont 62 % du contingent, elles comprennent notamment la 11<sup>e</sup> division d'intervention dont le P.C. est à Pau, la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine stationnée en Bretagne, le 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie et le Groupement opérationnel de la Légion étrangère de Gala (Corse).

En Afrique, les effectifs stationnés sur place ont considérablement diminué. Cette politique, entamée en 1963 pour des raisons économiques (la force de frappe coûtant très cher) et politiques (la présence de troupes étrangères étant de plus en plus impopulaire), s'accéléra à partir de 1970. Un certain nombre de gouvernements africains<sup>2</sup> engagèrent des négociations sur les accords militaires les liant à la France, autrement dit l'installation de bases françaises, qui eurent pour conséquence une réduction de plus des deux tiers des effectifs stationnés en Afrique<sup>3</sup>.

Les seuls Etats à ne pas avoir dénoncé ces accords sont le Sénégal, le Gabon, la Côte-d'Ivoire et le Cameroun. Les derniers transferts de bases sont ceux de l'arsenal de Diego Suarez (900 hommes) et de la base d'Ivato (1 000 hommes) à la République malgache le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

Ce sont dans ces quatre pays, n'ayant pas dénoncé les accords, que sont aujourd'hui stationnées des troupes françaises.

2. Il s'agit des pays suivants : Mauritanie, Niger, Dahomey, Tchad, Madagascar, République du Congo.

3. Avant l'évacuation des bases du Tchad, du Niger et de Madagascar, 9 000 hommes stationnaient en Afrique.

En Côte-d'Ivoire, à Port-Bouët, le 4<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (4<sup>e</sup> B.I. Ma), soit un état-major, une compagnie de commandement et de base, et un escadron d'A.M.L. (405 hommes).

Au Gabon, à Libreville, le 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (6<sup>e</sup> B.I. Ma), qui comprend une compagnie de commandement et de base, avec un peloton d'A.M.L., et qui sert de structure d'accueil à deux compagnies tournantes de la Force terrestre d'intervention (410 hommes).

Au Sénégal, à Dakar, le 10<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (10<sup>e</sup> B.I. Ma) avec son état-major, une compagnie de commandement et des services, et deux compagnies motorisées, avec un peloton d'A.M.L. chacune (1 135 hommes).

Au Cameroun enfin, à Douala, un petit détachement de troupes de marine (T.D.M.) maintient une escale de transit et d'approvisionnement en vivres (3 hommes).

Le volume des T.D.M. ainsi présent en permanence dans ces formations représente environ 2 000 hommes<sup>4</sup>, pour la plupart engagés ou sous contrat. Mais elles reçoivent à intervalles réguliers des renforts temporaires de la métropole, à l'occasion de manœuvres franco-africaines, qui permettent aux unités stationnées en France d'acquérir une expérience du terrain sur lequel elles sont appelées à être engagées. Le but de ces manœuvres est généralement, outre d'accoutumer les forces d'intervention françaises à l'Afrique, de tester leur bonne coordination avec les armées africaines.

4. Auxquels s'ajoutent 4 000 hommes stationnés à Djibouti.  
SOURCE : Cedetim, *L'impérialisme français*, Maspero, 1977.

### **Annexe 3. France-Maroc, "aide" et contrats commerciaux**

Depuis 1977, le Maroc figure pour l'impérialisme français en tête des pays qu'il « aide » dans les pays du tiers monde : l'accord financier signé l'année dernière porte sur 1 300 millions de francs et représente 20 % des concours financiers français à destination de ce groupe de pays.

Cette « aide », support de la présence française, se décompose en deux parties : 300 millions de crédits publics au budget marocain et un milliard de crédits privés garantis par l'Etat qui servent à financer des achats marocains à l'industrie française. La part publique est affectée pour l'essentiel au paiement de quelque 9 000 coopérants techniques français dont 6 800 enseignants ; 10 % de cette « aide publique » sont destinés à la formation de personnel militaire.

Quant au milliard de crédits privés, il est lié aux commandes passées à l'industrie française. Celles-ci se sont accrues dans les trois dernières années, signe d'une coopération plus étroite entre les deux régimes et consacrée par le voyage officiel de Giscard en mai 1975 au Maroc et celui de Hassan II en France en novembre 1976.

A titre d'information, voici la liste des principaux contrats commerciaux des trois dernières années par secteur et par firme :

1974

M.O.C.I. : « LES GRANDES RÉALISATIONS FRANÇAISES  
A L'ÉTRANGER », C.N.E., 30 DÉCEMBRE 1974, N° 118  
(contrats ≥ à 100 millions de F)

Secteurs	Contrats	Contractants	Montants (millions de F)	Date signature (mise en service)
Chimie-Pétrochimie	— Atelier de fabrication d'acide sulfur. et phosphorique de Safi. Capacité 150 000 t/an	SPIE - Bati- gnolles Maroc-Chimie Krebs SNEP	105	73 (75)
	— Complexe pétrochimique de Mohammedia comprenant : - un ensemble de fabrication de 25 000 t/an de chlore - un ensemble de fabrication de 25 000 t/an de PCV procédé Stauffer			
Infrastructures	— Exécution des ouvrages de génie civil en association avec la SMER (Société maghrébine de construction et d'entretien des routes) du barrage Idriss-Ier sur l'oued Inaouene à 30 km au N-E de Fès. Irrigation de la plaine de Gharb. Retenue de 1 270 M de m <sup>3</sup>	Campanon - Bernard Ministère des Travaux publics et des Communications	100	69 (73)
	— Construction du barrage en enrochements du Bou-Regreg ainsi que les travaux annexes de galeries	Dumez Ministère des TP et Communications	126	(71/74)

1975

M.O.C.I. : « EXPORTS 1975. LES GRANDS CONTRATS FRANÇAIS »  
N° 169-170, 22-29 DÉCEMBRE 1975

Classements de 530 grands contrats supérieurs à 10 millions de F  
entre 1<sup>er</sup> novembre 1974 et 31 octobre 1975

Chimie-Pétrochimie	— Complexe de chlore, soude, PCV de Mohammedia	CGE-Alsthom- SNEP Krebs	11	
--------------------	------------------------------------------------	-------------------------------	----	--

144

Secteurs	Contrats	Contractants	Montants (millions de F)
Cimenteries	— Installation de deux lignes de fabrication de ciment à Oujda, d'une capacité de 1 800 t par jour chacune	Polysius SA - Sté Cimenteries maghrébines SA (CIMA) Hazemag, Babbitles, Engrenages et Réducteurs, Prat, Daniel, Elex, Vim	233
	Electricité	— 4 turbines à gaz 25 MW	Alsthom - ONE
— Deux alternateurs de 23 MW pour la centrale hydraulique d'Idriss		CGEE - Alsthom Jeumont - Scheider/ONE	12
Infrastructures	— Etudes complètes pour l'aménagement de Matmata comprenant deux barrages	Croyne et Bellier Ministère des TP et des Communications	10
	— Implantation d'une usine volante pour fabrication d'éléments de façades à Casablanca	Rhodafin / Sté marocaine du bâtiment industriel Sté de diffusion des usines volantes, Nicolas, Potain, Lambert	10
	— Barrage à contreforts en béton, à 160 km au sud de Casablanca	Campanon - Bernard / SMER SIF - Bocky, Soltaniche	167
Sucreries	— Extension de 2 000 à 4 000 t de betteraves par jour de la sucrerie de Doukkala à Sidi-Bennour	Fines-Cail Babbcock / SA de la sucr. de Doukkala CGCT - PTT marocains	25
Télécommunications	— Multiplex téléphoniques	CIT - Alcatel / PTT mar. CGCT-PTT mar. CGCT-PTT mar.	15
	— Centraux téléphoniques		30
	— Centraux téléphoniques		25
	— Automatisation téléphonique rurale, 26 centraux Crossbar CP 400	Ericsson - Ministère des P et Télécom.	24
	— Liaison téléphonique sous-marine Maroc-Sénégal	CIT - Alcatel / PTT mar.	80

145

10

1976  
M.O.C.I. : « EXPORTS 1976. LES GRANDS CONTRATS FRANÇAIS »  
N° 222, DÉCEMBRE 1976

Enquête auprès des entreprises françaises dans les secteurs  
de l'équipement industriel, matériel de transport, ingénierie, génie civil.  
Recensement de 403 contrats ≥ 10 millions de F

Secteurs	Objet	Contractants	Montants
Electricité	— Usine hydro-électrique « clés en main » d'Idriss-Ier	BVS Office national de l'Elec. Creusot-Loire	63
Equipement ferroviaire	— Fourniture de 60 000 t de rails	Le Matériel de voie / Sacilor - ONCF	95
Hydro-carbures	— Fourniture « clés en main » des installations de la raffinerie de Mohammedia. Mise en route : janvier 1979	Procofrance / Hydrocarbon - Engineering Samit	500
Infrastructures	— Construction d'un port minéralier à Jorf Lasfar	Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics avec Spie-Batignolles Ministère TP et Communications	540
	— Vannes, batoudeaux, grilles et blindages du barrage d'« Al Massira »	BVS Ministère TP et Communications Société dauphinoise d'études et de montage	36
	— Barrage de Sidi Cheho « Al Massira »	Bachy Soletanche Campanon-Cetra Direction de l'Hydraulique	12
Télécommunications	— Extension réseau téléphonique	CGCT (Compagnie générale de construction téléphonique) / Ministère PTT	20
	— Fourniture d'équipements multiplex	CIT-Alcatel Ministère des PTT	10

« aide » et contrats commerciaux  
1977  
M.O.C.I. : SPÉCIAL EXPORT 1977, N° 274, 26 DÉCEMBRE 1977

Contrats fermes et définitifs d'une valeur unitaire  
d'au moins 10 millions de francs  
signés entre le 1<sup>er</sup> novembre 1976 et le 31 octobre 1977

Secteurs	Objet	Contractants Principaux sous-traitants	Montant M de F
Chimie-Pétrochimie	MAROC — Complexe chimique Maroc Phosphore II : 3 unités d'acide sulfurique (3 x 1 750 t/jour), 3 unités d'acide phosphorique (3 x 500 t/jour), installations générales et utilités	Heurtey Industries Office chérifien des Phosphates	1 165
	— Installation d'une unité de production de chlorate de sodium. Capacité : 3 500 t/an	Krebs / Cellulose du Maroc	24
Cimenteries	— Equipements de manutention pour cimenterie	Ets Métallurgiques Boyer Sté Asment	18
	— Construction de la cimenterie de Temara	Spie Batignolles Asment Temara	18
Eaux	— Irrigation de la plaine du Doukkala	Socea Ormval	17
	— Irrigation de la plaine du Loukhos	Socea Ormval	15
	— Fourniture et montage de deux stations de pompage du périmètre de Loukhos : 11 pompes NPV 90, 4 pompes NPV 55	CCM-Sulzer Ormval Sehe, Merlin Gerin	14
Hydro-carbures	— Extension de la raffinerie de Mohammedia, préfabrication et montage de tuyauteries	Spie Batignolles Procofrance pour Samir	32

Secteurs	Objet	Contractants Principaux sous-traitants	Montant M de F
Infrastructures	— Extension du port de Casablanca, construction de la nouvelle jetée transversale (génie civil)	Spie Batignolles Ministère des Travaux publics et des Communications	34
	— Etude d'une ligne ferroviaire à voie normale devant relier Marrakech à El Ayoun	Sofrerail, Sogelerg, BCEOM, Cabinet Rollin ONCF	32
Manutention Levage	— 61 grues CLD sur 6 x 6 Berliet	Creusot-Loire Armée du Maroc	13
	— Un portique de 20 t	Cailard Port de Safi	11
Mines	— Laverie de phosphates de Safi	Fives-Cail Babcock. Office chérifien des Phosphates	110
	— Installation de criblage, de manutention et de chargement du complexe de Ben Guerir	Koch Manutention Mécanique Office chérifien des Phosphates  Kléber, Clemessy, Dragon, Weco, Comelor, Trayvou, Ferodo, Hachette et Driout	39
Télécommunications	— Création de 3 000 lignes à Berkane et extension du réseau téléphonique marocain	Cie générale de Constructions téléphoniques Ministère des PTT	16

## Annexe 4. Les populations du Sahara occidental

*Ce texte présente les tribus sahraouies et l'histoire de leur exode depuis le début du siècle. L'auteur, favorable à la thèse du « Grand Maroc » d'Allal el Fassi, a publié en 1978 un autre livre sur le même sujet : Le dossier du Sahara occidental aux Nouvelles éditions latines. Cet ouvrage reprend de larges extraits d'un livre précédent, notamment cette présentation des tribus, mais assortie de commentaires de circonstance...*

En 1910, 200 000 Sahariens ont quitté le Rio de Oro et la Saguiet el Hamra pour venir défendre le Maroc. En janvier 1910, après l'occupation française des oasis de l'Adrar en Mauritanie et de la saline d'Idjil, près des mines actuelles de F'Dérik (ex-Fort Gouraud), une partie des tribus épuisées par une lutte acharnée a accepté de se soumettre. Tel fut le cas de fractions Maqils ouled bou Sba, Sanhaja Reguibat du Sahel, Souadd ou Ouled Yagout. D'autres éléments de ces tribus préfèrent s'installer dans le sud de Rio de Oro (elles y sont toujours), à l'abri des attaques françaises et à l'écart des Espagnols immobilisés dans le port de Villa Cisneros et incapables d'en sortir. Le mouvement de reflux vers le nord entraîna d'autres tribus : les Kounta, qui avaient défendu Atar et Chinguiti, ne pouvaient plus retourner vers le sud, vers le Tagant.

Ils prirent le chemin de la Saguiet el Hamra et du Draa, pour rejoindre leurs frères du Noun, près de Goulimine. Ils étaient accompagnés des populations de l'oasis de Chinguiti, des Chenagta, des Ouled Delim, des Abel Arroussiyyine, des Reguibat du Rio de Oro et de la Saguiet el Hamra, sans compter les Tadjakant qui fuyaient le sud de la Mauritanie et les Arib, ces convoyeurs de caravane, condamnés au chômage.

L'officier français A.G.P. Martin qui a traduit les archives marocaines des oasis sahariennes signala : « La plus grande partie des nomades recula vers le nord et selon le devoir traditionnel islamique abandonna les régions tombées sous la domination des chrétiens et arriva dans la Saguiet el Hamra. Pénétrèrent pêle-mêle Chenagta, Kounta, Reguibat, Arib, Tadjakant, Ouled Delim, etc., tous gens que les Français confondent pour la couleur de leurs vêtements sous la dénomination d' "hommes bleus". »

Les 60 000 habitants du Rio de Oro et de la Saguiet el Hamra ne représentent donc aujourd'hui qu'une très faible partie de la population réelle, le tiers ou le quart : \*

La Saguiet el Hamra est peuplée de près de 20 000 personnes d'origine tekna, arabe ou sanhaja. C'est peu pour 82 000 km<sup>2</sup> ! En bordure de la côte, jusqu'à Smara, habitent les Tekna, descendants des Berbères Lamta et d'autres Maqils. Les Izarguiyine nomadisent avec leurs troupeaux d'El Ayoun à Smara. Les Hasian longent la côte d'El Ayoun au Cap Bojador. La région des gisements phosphatiers de Bou Craa au sud d'El Ayoun correspond à l'aire septentrionale des terres de parcours des tribus arabes Maqils : Oued Tidrarine, Ahel Arroussiyyine, Ouled Bou Sba, qui vivent surtout au Rio de Oro, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Charles de Foucauld avait remarqué la soumission des Ouled Tidrarine au sultan Moulay Hassan I<sup>er</sup> en 1882, lors de sa tournée dans le Souss. Les Ahel Arroussiyyine sont arrivés dans la Saguiet el Hamra au Moyen-Age. Une chronique du Touat (une ancienne province marocaine au cœur du Sahara) note qu'un cheikh de la Saguiet el Hamra était venu chez ses parents arroussiyyine en 1269, établis là depuis un siècle. Le 2 novembre 1894, les Arroussiyyine vivaient toujours dans la Saguiet el Hamra : ils attaquèrent ce jour-là la factorerie espagnole « Compagnie transatlantique ». Le 29 avril 1905, le sultan du Maroc, Moulay Abdel-Aziz, leur adressait une lettre dans laquelle il leur rappelait qu'ils lui étaient soumis depuis longtemps. Cette lettre fut découverte à Smara, dans la maison de Ma el Ainin par le colonel Mouret et sa fameuse colonne punitive, en janvier 1913. Les Ouled Bou Sba vivent dans la Saguiet el Hamra au sud-ouest de Smara : leurs frères habitent encore au nord de Marrakech, chez les Srahna, près d'Imin-Tanout. Dans l'intérieur de la Saguiet el Hamra, à l'est de Smara, vivent des Reguibat Sanhadja, nomades ou sédentaires.

Au Rio de Oro, 40 000 nomades parcourent 184 000 km<sup>2</sup>. Ils se dispersèrent sur trois provinces : le Sahel, le long de l'océan, le plateau Zemmour, au sud de Smara, le Tiris à l'ouest de la mine de sel d'Idjil. Sur le plan administratif, le Maghzen marocain appelait le Rio de Oro le Souss extrême, et Dakhla, la partie méridionale du Sahel. Ed-Dakhla veut dire « l'intérieure », « la rentrante ». Ce terme s'applique à la presqu'île de Villa Cisneros, et au golfe du Rio de Oro, où l'océan pénètre à l'intérieur de l'Afrique. La carte espagnole de 1913 met bien en relief les véritables noms : la pointe de la presqu'île se nomme pointe des Reguibet, la presqu'île Ed-Dakhla. Les cinq puits, les bancs de sable, une île délaissée, les anses ont encore leurs noms anciens

\* Cette phrase disparaît de l'ouvrage publié en 1978 qui s'emploie à démontrer que le recensement effectué par les Espagnols en 1974 (73 438 habitants) est incontestable (cf. p. 39 et 40)...

TABLEAU GÉNÉRAL DES TRIBUS  
DE LA SAGUIET EL HAMRA ET DU RIO DE ORO

<i>Saguiet el Hamra</i>	
Côte .....	Tekna (Izarguiyin d'origine Sanhadja Lamta) et Maqil (Beni Hasian)
Sahel .....	Maqil ; Ouled Delim (Ahel Arroussiyyin et Ouled Tidrarine); Ouled Bou Sba
Intérieur .....	Reguibat L'Gouacem ou Chârg, origine sanhadja. Reguibat Ahel Brahim ; Ouled Daoud, Ahel Sidi Belal, Ahel Belkacem, Ouled Brahim, Sellaka, Ahel Lahcen ; Ouled Hamadi, Jenha Reguibat Loubboihate ou Lebouhat
<i>Rio de Oro</i>	
Côte .....	Imraguen, descendants de Bafour Maqil (Ouled Delim, Ouled Bou Amara)
Sahel .....	Maqil Nord : Ouled Delim, Ouled Tidrarin, Ahel Arroussiyyin, Ouled Bou Sba Sud : Ouled Delim, Ouled Bou Sba Reguibat L'Gouacem ou Chârg, Loubboihate, Fraction Ouled Omar Ben Ahmed Reguibi, Ouled Taleb, Ouled Cheikh, Tahalat
Intérieur .....	Reguibat Sahel : Reguibat fraction Ouled Ali Ben Ahmed Reguibi, Souadd, Ouled Daoud, Ouled Moussa Maqil : Ouled Bou Sba Kounta, au nord de la saline d'Idjil

berbères ou arabes. Aucun n'est espagnol, sauf Villa Cisneros évidemment.

Le Rio de Oro est peuplé par des pêcheurs autochtones, des Arabes Maqils (Ouled Delim, Ouled Bou Sba) et par des Reguibat du Sahel. Le long de la côte du Cap Bojador à Villa Cisneros vivent les Imraguen. On les retrouve plus au sud, jusqu'à Nouakchott. Ce sont des descendants des Bafour, issus des populations paléolithiques qui peuplaient autrefois l'Adrar et l'Ouarane avant l'arrivée des Almoravides.

Dans l'intérieur, les tribus arabes Maqils se succèdent selon les terres de parcours méridiennes nord-sud : les Ouled Tidrarine, les Arroussiyine et les Ouled Bou Sba. Ces tribus sont venues du Maroc au XIII<sup>e</sup> siècle : elles sont signalées sur les cartes européennes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles. L'explorateur français Caillé n'a pas omis de citer leur présence. Les Maqils Ouled Bou Sba sont des marabouts idrissides. Ils vivent en guerriers au sud du Rio de Oro. Les Ouled Delim, leurs frères, circulent dans le Sahel, au sud de Villa Cisneros : ils sont divisés en plusieurs tribus : Ouled Tegeddi, Ouled Keliya, Oudeikat, Ouled Ben Amar, Srahna.

Dans l'intérieur, vers le plateau du Zemmour ou le Tiris cheminent les Reguibat du Sahel. Les Sanhaja avaient séjourné autrefois le long de l'Atlantique, ils avaient peu à peu cédé la place aux Maqils pour transhumer dans l'intérieur ou pour faire le commerce du sel de la mine d'Idjil. Les uns sont des Ouled Omar, Ben Ahmed Reguibi (Ouled Taleb, Ahel el Haj el Gour, Ouled Cheikh), les autres des descendants d'Ali Ben Ahmed Reguibi (Souadd, Ouled Moussa). Certaines tribus tendent à disparaître : les Maqils Ouled Loub, par exemple, les Braknas du sud de la Mauritanie, nomadisent avec des fractions Ouled Delim. Ce sont des descendants des guerriers venus au Rio de Oro et en Mauritanie au début du Moyen Age. Les Maqils Srahnas sont en voie de disparition depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

On comprend aisément que, dans de telles conditions, un référendum comme celui qui est prévu au Sahara par l'Espagne auprès des 60 000 Sahariens actuels ne serait qu'une caricature de consultation. Il ressort à l'évidence que la majorité des populations sahariennes a été chassée de ses territoires.

RÉPARTITION SOCIALE ACTUELLE DES TRIBUS NOMADES  
DU SAHARA OCCIDENTAL

<i>Tribus guerrières</i>	<i>Tribus maraboutiques</i>	<i>Tribus ou fractions tributaires</i>
Oulad Delim		
Oulad Bou Sba	Ahel Ma el Ainin	Oulad Abdelouahed
Reguibat Sahel	Barikallah	Oulad Tidrarine
Reguibat L'Gouacem	Ahel Addelhaï	Myara
Tekna	Filata	Imraguen
Aurroussiyine	Taoubalete	Foïkate
Berabich	Tadjakant	Mnacer
Skama	Torka	

Soit au total 21 tribus, parmi lesquelles les plus importantes sont les suivantes : Tekna, Reguibat Sahel, Reguibat L'Gouacem, Ouled Delim, Ouled Bou Sba, Barikallah, Aurroussiyine, Ahel Ma-el-Ainin.

SOURCE : Attilio GAUDIO, *Sahara espagnol, fin d'un mythe colonial*.

## Annexe 5 . L'accord de Madrid et la proclamation de Guelta

Rabat (U.P.I.). — Rendu public vendredi 21 novembre par le ministère marocain de l'Information, le texte officiel de l'accord intervenu entre le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne au sujet du Sahara occidental est ainsi libellé :

« Réunies à Madrid le 14 novembre 1975, les délégations représentant les gouvernements d'Espagne, du Maroc et de Mauritanie se sont mises d'accord sur les principes suivants :

« 1) L'Espagne réaffirme sa décision, maintes fois réitérée devant l'O.N.U., de décoloniser le territoire du Sahara occidental en mettant fin aux responsabilités et aux pouvoirs qu'elle détient sur ce territoire en tant que puissance administrante ;

« 2) Compte tenu de cette décision, et en conformité avec les négociations préconisées par l'O.N.U. entre les parties concernées, l'Espagne procédera immédiatement à l'institution d'une administration intérimaire dans le territoire avec la participation du Maroc et de la Mauritanie et la collaboration de la Djemaa (assemblée locale), administration à laquelle seront transmis les responsabilités et les pouvoirs auxquels se réfère le paragraphe précédent.

« A cet effet, il a été convenu de désigner deux gouverneurs adjoints, l'un sur proposition du Maroc, l'autre sur la proposition de la Mauritanie, afin d'assister le gouverneur général du territoire dans ses fonctions.

« La présence espagnole sur le territoire prendra fin définitivement avant le 28 février 1976 ;

« 3) L'opinion de la population sahraouie exprimée par la Djemaa sera respectée ;

« 4) Les trois pays informeront le secrétaire général de l'O.N.U. des dispositions prises au titre du présent document comme résultat des négociations tenues en conformité de l'article 33 de la Charte des Nations unies ;

« 5) Les trois pays contractants déclarent être parvenus aux conclusions précédentes dans le meilleur esprit de compréhension, de fraternité et de respect des principes de la Charte des Nations unies et comme contribution de leur part au maintien de la paix et de la sécurité internationales ;

« 6) Ce document entrera en vigueur le jour même de sa publication au Bulletin officiel de l'Etat de la "loi sur la décolonisation au Sahara" autorisant le gouvernement espagnol à mettre en application les engagements contenus dans le présent document. »

## La proclamation de Guelta

Au nom de Dieu Le Miséricordieux, que le salut soit sur son Prophète.

« El Guelta, le 28 novembre 1975.

« Nous signataires de ce document historique, réunis sous la présidence de Son Excellence M. Baba Ould Hassan, Ould Omar, Ould Cheikh, vice-président de l'Assemblée générale sahraouie, instituée par les autorités colonialistes espagnoles, décidons ce qui suit :

— « Nous avons accepté par le passé de prendre part à cette institution colonialiste (la Djemaa), car l'Espagne nous a promis de faire de cette instance une autorité au profit du peuple sahraoui et de la consolidation de son indépendance dans les plus brefs délais. Cependant, l'Espagne s'est refusée à maintes reprises de reconnaître les prérogatives assignées initialement à cette Assemblée sans autorité réelle et n'ayant pour autre signification que son nom d'Assemblée.

« L'Espagne a dernièrement commencé à ourdir des complots avoués contre l'indépendance de notre patrie en vendant publiquement notre pays au Maroc et à la Mauritanie, réalisant ainsi la plus grande convention colonialiste que l'Histoire ait jamais connue. Ce faisant, l'Espagne a justifié sa trahison à l'égard du peuple sahraoui en prétendant le consulter par le biais de l'Assemblée générale.

« Nous, membres de l'Assemblée générale, réunis le 28 novembre 1975 à El Guelta, réaffirmons unanimement ce qui suit :

1) La seule voie pour la consultation du peuple sahraoui est de lui permettre de décider de son destin et d'obtenir son indépendance en dehors de toute pression et de toute intervention étrangère ;

par conséquent, l'Assemblée générale, non élue démocratiquement par le peuple sahraoui, ne peut décider de l'autodétermination du peuple sahraoui.

2) Pour qu'il n'y ait aucune utilisation par le colonialisme espagnol de cette institution fantôme (la Djemaa) et à la suite des manœuvres tentées par les ennemis du peuple sahraoui, l'Assemblée générale décide, à l'unanimité de ses membres présents, sa dissolution définitive.

3) L'autorité unique et légitime du peuple sahraoui est le Front

*l'accord de madrid*

Polisario reconnu par l'O.N.U., suivant les conclusions de la mission d'enquête des Nations unies.

4) Dans le cadre d'une solution d'unité nationale et en dehors de toute intervention étrangère, il est constitué un Conseil national provisoire sahraoui.

5) Nous, signataires du document d'El Guelta, réaffirmons notre soutien inconditionnel au Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple sahraoui.

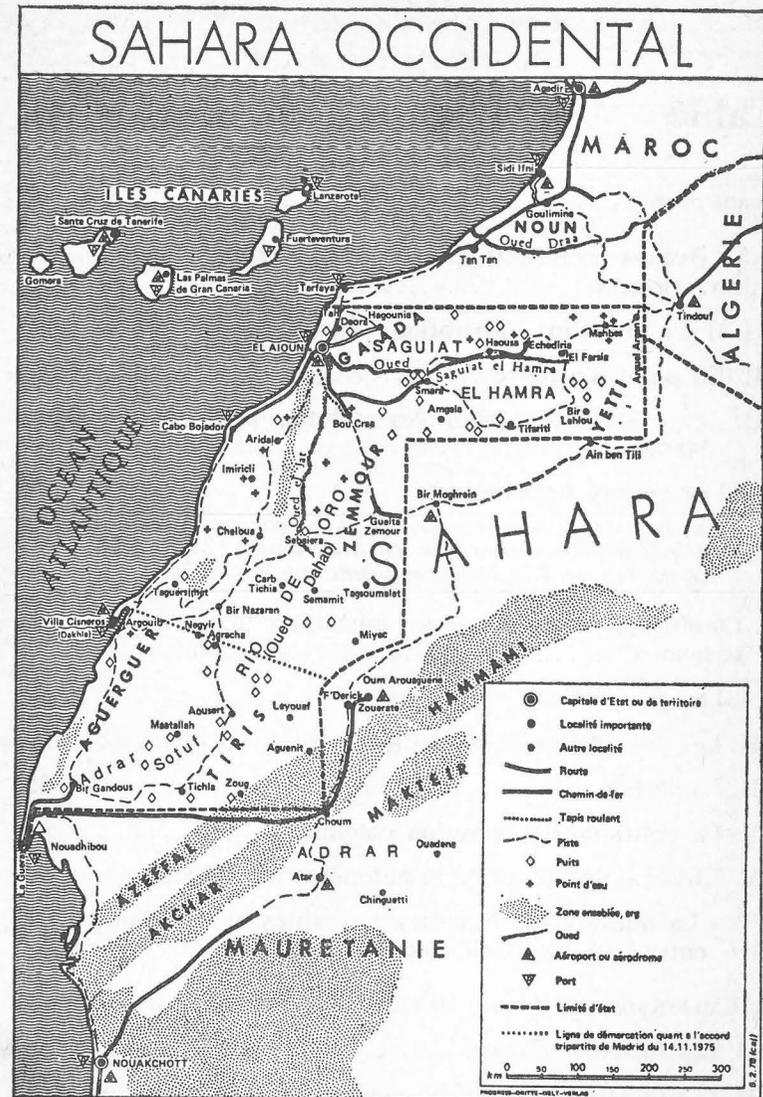
6) Réaffirmons notre détermination de poursuivre la lutte pour la défense de notre patrie, jusqu'à l'indépendance totale et la sauvegarde de notre intégrité territoriale.»

*Signé par :*

*3 membres des Cortes espagnoles*

*67 membres de l'Assemblée générale sahraouie (Djemaâ)*

*60 chefs de tribu*



## Table

Avant-propos .....	7	III. La course de vitesse vers l'annexion .....	59
1. LE SAHARA OCCIDENTAL ET LA DÉCOLONISATION DU NORD-OUEST AFRICAIN .....	11	4. LA LUTTE D'UN PEUPLE DANS LE MAGHREB ARABE .....	63
I. Il y a vingt ans, l'opération « Ecouvillon » .....	11	I. Approfondissement, organisation et gestation révolutionnaire d'une lutte .....	64
II. Un point d'histoire .....	13	II. Le soutien de l'Algérie au Front Polisario .....	69
III. Revendications territoriales et luttes politiques au Maroc .....	16	a) <i>La stratégie africaine</i> [70]. b) <i>Les luttes de classes en Algérie</i> [72].	
IV. Les enjeux impérialistes .....	20	5. MAROC : GUERRE ET « PAIX SOCIALE » .....	76
a) <i>Les découvertes minières et pétrolières</i> [21]. b) <i>L'indépendance concédée en Mauritanie</i> [23]. c) <i>La transition vers le néocolonialisme au Maroc</i> [25].		I. Le coût de la guerre .....	77
2. COLONISATION ESPAGNOLE ET ÉMERGENCE D'UNE LUTTE AUTONOME .....	30	II. Les luttes populaires .....	83
I. Les prospections pétrolières .....	30	III. Répression, élections, chauvinisme .....	87
II. Les phosphates de Bou Craa .....	33	6. LA MAURITANIE : L'OCCUPANT OCCUPÉ .....	94
III. La pêche .....	35	I. La faillite financière et la mise en régie impérialiste .....	94
IV. La politique d'intégration coloniale .....	37	II. L'intervention militaire franco-marocaine .....	97
V. L'affirmation d'une lutte autonome au Sahara .....	40	III. Les contradictions politiques .....	98
VI. « La question du Sahara » : rivalités et collusions entre les bourgeoisies locales .....	44	7. L'IMPÉRIALISME ET LA « DESTABILISATION » DU NORD-OUEST AFRICAIN .....	104
3. L'OFFENSIVE DU RÉGIME MAROCAIN (1974-1975) .....	48	I. Le déplacement des zones de tempêtes .....	105
I. Les facteurs internes .....	49	II. Le Maroc dans l'orbite stratégique américaine .....	108
II. Les tentatives du régime pour sortir de l'isolement .....	53	III. L'Algérie dans la nouvelle division internationale du travail .....	113
a) <i>Les mesures de 1973</i> [54]. — Les terres de colonisation [54]. — La « marocanisation » des activités économiques [55]. — Le plan de développement économique 1973-1977 [56]. b) <i>Répression et promesses d'ouverture</i> [57].		IV. L'impérialisme français : politique africaine et « complexe militaro-industriel » .....	117
		a) <i>La politique africaine</i> [119]. b) <i>L'affaiblissement de l'impérialisme français</i> [121]. c) <i>Une politique de défense des avantages acquis</i> [122]. d) <i>Un « complexe militaro-industriel » ?</i> [124].	
		ANNEXES .....	128
		1. Les enjeux du phosphate .....	128
		2. France : Accords de défense et forces d'intervention en Afrique .....	139
		3. France-Maroc : « Aide » et contrats commerciaux ..	143
		4. Les populations du Sahara occidental .....	149
		5. L'accord de Madrid et la proclamation de Guelta ..	154

## TABLEAUX

Maroc : Les monopoles coloniaux français en 1955 .....	26
La « marocanisation » des entreprises .....	56
Maroc : Budget d'investissements publics, prévisions et réalisations .....	78
Maroc : Budget de la Défense nationale et du ministère de l'Intérieur .....	79
Maroc : Indice du coût de la vie .....	80
Maroc : Endettement de l'Etat .....	81
Etats-Unis : Contrats d'exportation de matériel militaire avec les pays africains, de 1970 à 1976 .....	110
Algérie : Evolution des contrats par pays .....	114
Production mondiale de phosphate brut .....	130
Conséquences de la hausse des prix du phosphate sur les chiffres d'affaires des deux grandes entreprises nord-américaines .....	132
Maroc : Evolution des exportations de phosphates .....	138
Principaux clients des phosphates marocains .....	138
Maroc : « Les grandes réalisations françaises à l'étranger » (1974) .....	144
Maroc : « Exports 1976, les grands contrats français » .....	146
Maroc : « Spécial Export 1977 » .....	147
Les tribus de la Saguiet el Hamra et du Rio del Oro .....	151

**A**CHEVÉ D'IMPRIMER  
EN OCTOBRE 1978 SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE CH. CORLET, 22-26, RUE  
DE VIRE, A 14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU  
DÉPÔT LÉGAL : 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 1978  
N° D'IMPRIMEUR : 3024  
PREMIER TIRAGE : 3 300 EXEMPLAIRES  
ISBN 2-7071-1051-5

